



**ÉVALUATION DE LA PRATIQUE ACTUELLE EN
MATIÈRE DE MESURES ET DE PROFILS DE LA
PAUVRETÉ ET DE L'INÉGALITÉ DANS LES ÉTATS
MEMBRES DE LA SADC**

Munkoni Gregory Kambaila

janvier 2019

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS	iv
DÉTAILS DU RAPPORT	v
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	vi
CHAPITRE 1: INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 2: APERÇU DU PROJET	2
2.1 Objectif de la consultation	2
2.2 Objectifs spécifiques	2
2.3 Portée des travaux	2
CHAPITRE 3: METHODOLOGIE.....	4
3.1 Collecte de données	4
3.2 Couverture des données	5
CHAPITRE 4: ORGANISATION DU PROJET	6
Tableau 4.1: Carte des Intervenants	6
CHAPITRE 5: ANALYSE ET CONSTATATIONS PRÉLIMINAIRES	8
5.1 Vue d'ensemble par enquête nationale sur les ménages	14
5.2 Procédure de Composants et d'Agrégation.....	15
5.3 Consommation (fréquente) d'articles non alimentaires	16
5.4 Marchandises durables	19
5.5 Services de logement et de réseaux publics	21
5.6 Ajustements des différences de composition des ménages	25
5.7 Ajustements des différences dans le coût de la vie.....	28
Tableau 5.1: Aperçu des principales sources de données, des concepts et des définitions dans les États membres de la SADC	9
Tableau 5.2: Comparaisons des enquêtes sur les dépenses des ménages dans la région, Aperçu par pays ...	14
Tableau 5.3: Ensemble de la consommation non alimentaire (composantes sélectionnées), vue d'ensemble par pays	19
Tableau 5.4: Traitement du logement et des services publics, par pays	24
Tableau 5.5: Ajustements des différences de composition des ménages, Aperçu par pays	27
Tableau 5.6: Ajustements des écarts de prix (dans le cadre de l'enquête), aperçu par pays.....	30

CHAPITRE 6: LE SEUIL DE PAUVRETÉ.....	32
6.1 Aperçu général.....	32
6.2 Déterminer le seuil de pauvreté	32
6.2.1 Approche du coût des besoins de base (CBN).....	32
6.2.2 Autoriser les besoins non alimentaires dans le cadre de l'approche du coût des besoins de base	33
6.2.3 Méthode d'Absorption d'énergie alimentaire (FEI).....	34
6.3 Mise à jour du ou des seuils de pauvreté au fil du temps.....	39
Figure 6.1: Limite supérieure et inférieure de la composante non alimentaire selon l'approche CBN	34
Figure 6.2: Approche de l'Absorption d'énergie alimentaire	36
Tableau 6.1: Calcul du seuil de pauvreté, aperçu par pays.....	39
Tableau 6.2: Détails sur le calcul des seuils de Pauvreté de CBN, Aperçu par pays.....	41
Tableau 6.3: Mise à jour sur le seuil de pauvreté (seulement les seuils de pauvreté de CBN), aperçu par pays.....	44
CHAPITRE 7: MESURES DE PAUVRETÉ.....	45
CHAPITRE 8: INÉGALITÉ.....	47
8.1 Mesure des inégalités dans la région.....	47
8.1.1 Revenu mensuel moyen par habitant.....	47
8.1.2 Revenu mensuel moyen des ménages	47
8.3 Les Déciles de revenu par tête.....	49
8.4 La Courbe de Lorenz.....	49
8.5 La Coefficient de Gini.....	49
Figure 8.1: La Courbe de Lorenz	49
Tableau 8.1: Calculs d'Inégalité, Aperçu par pays	48
CHAPITRE 9 : INDEX MULTIDIMENSIONNEL SUR LA PAUVRETÉ.....	51
9.1 Aperçu.....	51
Figure 9.1: L'indice de Pauvreté multidimensionnelle	51
Tableau 9.1: Calculs de l'Indice de Pauvreté multidimensionnelle, Aperçu par pays.....	53
CHAPITRE 10: LIMITATION ET RISQUES.....	54
10.1 Limitations.....	54
10.2 Risques	54

CHAPITRE 11: HARMONISATION DES MESURES D'INÉGALITÉ ET DE PAUVRETÉ DANS LA RÉGION DE LA SADC.55

11.1 Harmonisation d'Inégalité	55
11.2 Le Seuil de pauvreté harmonisé de la SADC	56
11.2.1 Avantages et inconvénients d'un Seuil de pauvreté harmonisé dans la "SADC"	57
11.2.2 Options pour construire une ligne de pauvreté harmonisée dans la SADC.....	58
11.2.3 Un seuil de pauvreté absolue en matière de consommation selon les méthodes de la Banque mondiale	59
11.2.4 Un Seuil de pauvreté "faiblement relative" selon l'approche de la Banque mondiale.....	61
11.2.5 Utiliser les seuils de pauvreté nationaux pour mesurer la pauvreté dans les États membres de la SADC	62
11.3 Calculer un MPI spécifique à la SADC ?	63
11.4 Conclusion	65

CHAPITRE 12: LE RÔLE DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA PAUVRETÉ DE LA SADC DANS LA PAUVRETÉ HARMONISÉE ET INÉGALITÉ..... 66

ANNEXE 69

Tableau A. LISTE DES RAPPORTS OFFICIELS SUR LA PAUVRETÉ ET DES PRINCIPAUX RAPPORTS D'ENQUÊTES EXAMINÉS.....	69
---	----

Tableau B. DIFFÉRENT TYPE DE MESURE DE LA PAUVRETÉ PAR CHIFFRE ET CHIFFRE D'INÉGALITÉ	70
---	----

Tableau C. PERSONNES CONSULTÉES	71
---------------------------------------	----

Tableau D. ÉCHELLE D'ÉQUIVALENCE ADULTE.....	72
--	----

Tableau E. ÉCHELLE ÉQUIVALENTE ADULTE POUR LA ZAMBIE.....	73
---	----

RÉFÉRENCES..... 74

CONCEPTS AND DEFINITIONS..... 76

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AES	Barème d'équivalence adulte
COICOP	Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle
IPC	Indice des prix à la consommation
CSO	Bureau central de statistique
<u>EM</u>	<u>État membre (En référence aux États membres de la SADC)</u>
FGT	Foster-Greer-Thorbecke
GDC	Coopération allemande du développement
GIZ	Agence allemande de coopération internationale (Deutsche Gesellschaft für international Zusammenarbeit)
GRZ	Gouvernement de la République de Zambie
GTZ	Coopération Technique Allemande
JASPA	Programmes des emplois et compétences
OIT	Organisation internationale du travail
LCMB	Branche de suivi sur les conditions de vie
LCMS	L'enquête de suivi des conditions de vie
MPI	Indice de pauvreté multidimensionnelle
NBS	Bureau national de statistique
NFNC	Commission nationale de l'alimentation et de la nutrition
NSO	Office national de statistique
<u>OPHI</u>	<u>Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain</u>
PIC	Commission des prix et des revenus
RPO	Observatoire régional de la pauvreté
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
Stata	Package de logiciels statistiques "Stata"
StatsSA	Statistiques Afrique du Sud
UNDP	Programme des Nations Unies pour le développement
UN	Nations Unies

DÉTAILS DU RAPPORT

Section 1	:	Information bibliographique
Titre	:	UNE ÉVALUATION DE LA PRATIQUE ACTUELLE EN MATIÈRE DE PAUVRETÉ ET MESURE DES INÉGALITÉS ET PROFILS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA SADC
Date de déclaration	:	le 9 juillet 2018
Date de début du projet:	:	le 13 juin 2018
Date de fin du projet:	:	le 31 décembre 2018
Auteur	:	Munkoni Gregory Kambaila
Année	:	2018
Région	:	Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)
QG de la région	:	Gaborone, le Botswana
Pays	:	Zambie
Type	:	Étude de bureau
Partenaires	:	La SADC en partenariat avec la Coopération allemande pour le développement, GIZ, Bureau de Gaborone
Numéro de référence:	:	83286888
Numéro de traitement:	:	95.3548.5-022.00
Titre du Projet	:	UNE ÉVALUATION DES PRATIQUES ACTUELLES EN MATIÈRE DE MESURE DE LA PAUVRETÉ ET DES INÉGALITÉS ET DES PROFILS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA SADC
Langue	:	Anglais

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'étude de l'évaluation de la pratique actuelle en matière de mesure et de profils de la pauvreté et des inégalités dans les États Membres de la SADC a été lancée par le secrétariat de la SADC dans le but de mettre en évidence l'analyse de la pauvreté menée par les États membres de la région et de proposer une approche harmonisée de la mesure de la pauvreté. L'étude a été menée dans le but d'élaborer une mesure détaillée de la pauvreté et des inégalités par les États Membres et de recommander une méthodologie harmonisée de la pauvreté et de la mesure des inégalités.

Définition de la pauvreté : Cette étude a révélé que différents pays ont des perceptions différentes de la pauvreté. Cela a fait que la notion de pauvreté ait plusieurs définitions principalement en raison de sa nature multidimensionnelle et complexe. Toutefois, il existe un concept qui est considéré par la plupart des États membres, à savoir que la pauvreté désigne le bien-être de ses membres et qu'une personne pauvre est considérée comme une personne qui n'est pas en bien-être. L'étude a montré que tous les États membres définissent la pauvreté comme l'incapacité de consommer suffisamment de nourriture pour maintenir son corps en vie ou pour consommer en dessous d'un seuil de pauvreté défini. Le seuil de pauvreté représente le coût d'un paquet alimentaire et d'articles non alimentaires qu'il faut consommer pour vivre.

Méthode de mesure de la pauvreté monétaire : L'étude a montré que tous les États membres utilisent la méthode Foster-Greer-Thorbecke (FGT) pour calculer la pauvreté en utilisant les données sur les dépenses ou la consommation, à l'exception des Seychelles qui utilisent les données sur les revenus tout en continuant de suivre la méthode FGT. Dans le total des dépenses, tous les États membres incluaient l'éducation et la santé, à l'exception des Seychelles et de la Tanzanie. Les Seychelles utilisent donc des données sur les revenus et ne tiennent donc pas compte des dépenses dans le domaine de l'éducation et de la santé, tandis que la Tanzanie exclut les dépenses dans le domaine de l'éducation et de la santé au motif que l'introduction du recouvrement des coûts dans les secteurs sociaux dans les années 90 pourrait compromettre la comparabilité à long terme des estimations de la pauvreté.

Collecte de données : La plupart de la collecte de données utilisée par les États membres utilise une méthode de rappel et de journal intime, à l'exception de la Zambie et de Madagascar, qui n'utilisent qu'une méthode de rappel. La collecte de données sur une période de 12 mois à l'aide d'une méthode de journal intime est la meilleure méthode car elle tient compte des défis saisonniers auxquels les États membres sont confrontés, tandis que, d'autre part, la méthode du rappel souffre de l'insuffisance de mémoire de certains répondants et ne tient pas compte des défis saisonniers qui touchent un État membre donné. Pour une approche harmonisée, il est recommandé d'utiliser une combinaison de la méthode du rappel et de la méthode du journal intime. Lors de l'utilisation de la méthode du journal intime, les données doivent être recueillies pendant une période d'un an pour répondre aux défis saisonniers auxquels les ménages sont exposés.

L'étude a montré que les États membres réalisent les enquêtes à un intervalle moyen de tous les cinq ans. Certains pays le font après une période de plus de cinq ans, ce qui nous semble être un temps trop long pour mesurer la pauvreté et les inégalités. Cette période de cinq ans est idéale car elle permettra de saisir l'évolution des niveaux de pauvreté qui se produisent dans la

société. Moins de deux ans, comme tous les deux ans, seraient encore bons, mais ne seront pas possibles pour de nombreux États membres en raison de contraintes budgétaires.

Questionnaires : Tous les États membres de la SADC procèdent à la mesure de la pauvreté avec l'appui de la Banque mondiale qui offre une formation technique et humaine. En conséquence, la plupart des États Membres ont leur personnel formé aux mêmes compétences. En raison de l'appui technique de la Banque mondiale, la plupart des États membres ont des questionnaires semblables à ceux qui diffèrent légèrement dans certains cas. Pour aller de l'avant, il est nécessaire de normaliser les questionnaires afin qu'ils soient identiques dans tous les États membres. Cela signifie qu'ils recueilleront les mêmes informations pour tous les États membres.

Agrégat de consommation :

Produits alimentaires : La consommation alimentaire comprend tous les aliments consommés par les membres du ménage. Cela comprend les aliments achetés sur le marché et consommés à l'extérieur, les aliments produits par les ménages et les aliments reçus d'autres sources. Les États membres ont été cohérents dans l'agrégation des denrées alimentaires et, par conséquent, celle-ci est harmonisée.

Consommation de produits non alimentaires courants : Le total de la consommation visait à capter toutes les consommations d'articles non alimentaires qui améliorent le bien-être. La composante non alimentaire comprend le carburant, le matériel de nettoyage, les articles de soins personnels, les vêtements, les chaussures, les réparations à domicile et autres. Les autres dépenses à inclure concernent l'éducation et la santé. Les dépenses de santé sont incluses parce qu'elles sont liées au bien-être d'une personne, tandis que les dépenses d'éducation améliorent le bien-être d'une personne. Les données montrent que tous les États membres de la SADC incluent des dépenses d'éducation et de santé dans les dépenses globales du panier alimentaire. Afin d'harmoniser les dépenses relatives aux postes non alimentaires, tous les États membres doivent uniformiser leurs dépenses en incluant et en excluant des postes similaires. Dans ce cas, il est recommandé d'inclure les dépenses d'éducation et de santé de tous les États membres.

Marchandises durables : La consommation de biens durables doit être mesurée avec soin puisque les biens durables de consommation durent plusieurs années, une fois que les biens durables ont été achetés. Les États membres ont indiqué qu'ils traitaient la consommation de biens durables en ajoutant la valeur d'usage, à l'exception de la Tanzanie qui n'inclut pas la valeur d'usage. Cela est compatible avec tous les États membres, d'où son harmonisation déjà.

Services de logement et de réseaux publics : L'utilisation du logement, de l'eau et de l'électricité devrait être incluse dans les agrégations du ménage. Si les ménages ne déclarent pas l'utilisation de cette consommation, l'approche consiste alors à imputer une valeur locative "hypothétique" fondée sur des caractéristiques essentielles du ménage, telles que la taille des chambres, les matériaux des murs, du toit, du plancher, etc. Il faut utiliser la régression hédoniste du logement et utiliser un sous-échantillon de logements où les loyers sont déclarés. De même, l'eau et l'électricité doivent être imputées en utilisant des caractéristiques similaires à l'aide d'un modèle statistique. La plupart des États membres de la SADC ont inclus les dépenses relatives à l'hébergement, à l'exception de la Tanzanie, qui exclut le loyer de la consommation globale. Pour les services publics, la consommation d'eau, d'électricité et de gaz par tous les États membres est incluse dans l'ensemble de la consommation, à l'exception de la Tanzanie et des

Seychelles, qui ne les incluent pas. Afin d'harmoniser les dépenses relatives à l'utilisation de ces services publics, il est recommandé que tous les États membres traitent la consommation de ces services de la même manière.

Ajuster à la consommation des ménages : Pendant la construction de l'indicateur de bien-être, la mesure du niveau de vie est définie du niveau du ménage au niveau individuel, car l'objectif ultime est de faire une comparaison entre les individus et non entre les ménages. Les échelles d'équivalence sont les facteurs qui convertissent la consommation réelle des ménages en consommation individuelle réelle en corrigeant les différences de composition démographique et de taille des ménages. Cela rend la consommation des adultes équivalente à celle des enfants et équilibre entre les hommes et les femmes. Cette étude a montré que les différents États membres utilisent l'échelle d'équivalence différemment, certains s'adaptant simplement aux enfants et aux adultes sans tenir compte du sexe, tandis que d'autres ajustent la consommation des ménages, aussi bien pour les enfants que pour les adultes, et aussi pour le sexe.

Le Malawi et le Mozambique s'ajustent pour tenir compte des différences dans la composition des ménages selon le nombre de membres du ménage en obtenant la consommation par habitant tandis que le reste des États membres de la SADC utilisent des échelles équivalentes par adulte en tenant compte des différences dans les besoins selon l'âge. Afin d'harmoniser, il est nécessaire d'uniformiser la méthodologie de la consommation des ménages et cette étude recommande la méthode de l'échelle équivalente par adulte.

Ajuster aux différences de coût de la vie : L'analyse contemporaine de la pauvreté exige que la consommation nominale des ménages soit ajustée en fonction des différences temporelles et spatiales de coût de la vie, car les ménages à des moments différents et l'emplacement géographique font face à des prix différents. Différents États membres utilisent différents indices tels que l'indice Paache, l'indice Laspeyres et l'indice Fisher pour des raisons diverses. Les meilleures pratiques par A. Deaton et S. Zaidi recommandent d'utiliser l'indice Paasche parce qu'il a des poids spécifiques des ménages qui correspondent au concept de l'utilité métrique monétaire et a une interprétation pratique dans la théorie du choix des consommateurs. Cependant, la plupart des pays utilisent l'indice Laspeyres en raison de son lien plus étroit avec l'indice des prix à la consommation, et il est plus facile de calculer. La Tanzanie et l'Angola utilisent l'indice Fisher pour s'ajuster aux différences de coût de la vie tandis que le Malawi utilise l'indice Paasche. Les autres États membres de la SADC utilisent l'indice Laspeyres pour s'adapter au coût de la vie.

Aux fins de l'harmonisation, l'étude recommande l'utilisation de Laspeyres, qui est principalement utilisée par de nombreux États membres. Toutefois, il faudrait laisser le consensus sur cette question.

Déterminer le seuil de pauvreté : L'approche axée sur le coût des besoins de base est l'approche couramment utilisée pour établir des seuils de pauvreté absolue. Le facteur clé est de définir un panier de biens qui reflète les besoins minimaux de consommation des ménages et d'estimer un seuil de pauvreté à ce "panier de produits de base". Le seuil de pauvreté total comprend deux éléments principaux : alimentaire et non alimentaire. Le seuil de pauvreté alimentaire représente le coût d'un paquet alimentaire qui en fournit un assez pour consommer au-dessus du coût total de la nourriture dans le panier alimentaire. Différents pays ont des méthodes différentes pour estimer la consommation non alimentaire. La plupart des États membres

établissent le seuil de pauvreté non alimentaire en estimant non paramétriquement la consommation non alimentaire moyenne de la population dont la consommation totale est proche du seuil de pauvreté alimentaire. Le seuil de pauvreté totale est la somme du seuil de pauvreté alimentaire et du seuil de pauvreté non alimentaire. Dans le calcul de la pauvreté, la plupart des États membres utilisent la pauvreté absolue, à l'exception du Botswana et de l'Île Maurice, qui utilisent le concept de pauvreté relative pour calculer la pauvreté. Le Botswana utilise le seuil de pauvreté de 1,90 USD pour déterminer qui sont les pauvres, tandis que la Maurice utilise 50% du revenu mensuel médian du ménage par adulte équivalent pour calculer le seuil de pauvreté. Le reste des États membres de la SADC utilisent l'approche du coût des besoins de base (CBN) pour calculer le seuil de pauvreté. L'étude a recommandé la nécessité d'harmoniser les méthodologies en établissant des ensembles de normes qui composent le panier alimentaire en utilisant une méthodologie normalisée dans tous les États membres, conformément aux meilleures pratiques internationalement acceptées.

L'autre approche pour fixer le seuil de pauvreté alimentaire est la méthode de l'absorption d'énergie alimentaire. Cette méthode est ancrée sur l'apport en calories ou en besoins nutritionnels de base pour maintenir l'organisme en vie. La FEI est fondée sur la relation totale entre l'apport énergétique alimentaire et la consommation totale. La consommation totale se traduit ensuite par la valeur monétaire, qui est le seuil de pauvreté alimentaire. Toutefois, le seuil de pauvreté totale comporte également une composante non alimentaire. Cette méthodologie a été condamnée par de nombreux chercheurs qui soutiennent que la consommation alimentaire est soumise au goût et aux prix relatifs ou à la structure de l'emploi. En raison de son incompatibilité, elle n'a pas été considérée comme une méthode idéale pour établir le seuil de pauvreté.

Harmonisation de la pauvreté : Afin d'harmoniser les mesures de la pauvreté, trois méthodes ont été étudiées, à savoir : i) Un seuil de pauvreté absolue selon les méthodes de la Banque mondiale, soit 1,90 dollar par jour; ii) Le seuil de pauvreté faible selon l'approche de la Banque mondiale; iii) Utilisation des seuils nationaux de pauvreté pour mesurer la pauvreté dans les États membres de la SADC. Une évaluation des trois méthodes a montré que la troisième serait une mesure appropriée de la pauvreté dans la région.

La troisième méthode, qui utilise les Seuils nationaux de lutte contre la pauvreté pour mesurer la pauvreté après avoir normalisé toutes les méthodes de collecte de données. Cela implique de créer des agrégats de consommation. Il s'agirait là d'une bonne mesure harmonisée de la pauvreté pour la région, car les chiffres de la pauvreté qui en découleraient seraient très proches des chiffres nationaux de la pauvreté des États membres. Cette méthode ne souffre pas des problèmes associés à la parité de pouvoir d'achat qui sont associés au seuil de pauvreté absolue de 1,90 dollar par jour.

L'étude a recommandé le calcul de la pauvreté harmonisée de la SADC par mesure monétaire en utilisant les lignes nationales de pauvreté calculées par chaque État membre à l'aide d'une méthodologie normalisée qui sera appliquée dans tous les États membres.

Mesure des inégalités : L'étude a révélé que les États membres de la SADC utilisent les dépenses ou les revenus pour mesurer les inégalités. Certains pays utilisent les deux, d'autres l'un ou l'autre. Tous les États membres de la SADC calculent le coefficient de Gini comme mesure de l'inégalité. Le coefficient de Gini mesure la distribution du revenu des ménages à l'aide d'un indice d'inégalité. Le coefficient donne le degré numérique auquel la courbe de Lorenz diverge de la

ligne de distribution equi-revenu. Tous les États membres utilisent ensuite la courbe de Lorenz pour dépeindre l'inégalité des revenus dans la mesure où elle s'écarte d'une ligne de répartition équitable des revenus. Cela est démontré par la représentation de différentes proportions du revenu total allant à des proportions différentes de la population en utilisant une représentation graphique de la répartition du revenu d'une population.

Tous les États membres de la SADC utilisent les recettes pour mesurer les dépenses, à l'exception du Botswana, de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe, qui calculent deux types d'inégalités en matière de dépenses et de revenus, tandis que la Tanzanie ne calcule que l'inégalité des dépenses.

L'argument est sur lequel on est le mieux placé entre les dépenses et les revenus pour mesurer l'inégalité. Pour ceux qui utilisent les dépenses, ils font valoir que la consommation est facilement disponible puisque la plupart des habitants des États membres de la SADC ne disposent pas de revenus. Ils soutiennent également que la consommation peut être lissée des heures supplémentaires et qu'elle est donc moins volatile et moins dépendante des variations saisonnières que les revenus, en particulier dans les sociétés agricoles (Deaton et Grosh, 2000). Un autre argument en faveur de la consommation est que le bien-être (l'utilité) est une fonction des biens et services réellement consommés. L'autre raison d'utiliser la consommation et non le revenu est que la mesure du revenu en Afrique est problématique en raison de la saisonnalité des emplois, de la sous-déclaration des revenus, et la plupart des habitants des zones urbaines occupent un emploi informel où ils n'ont pas de salaire mensuel mais survivent au jour le jour, etc.

D'autres encore soutiennent que la consommation est plus étroitement liée au revenu permanent ou aux ressources en temps de vie que le revenu actuel. Cela signifie que les dépenses révèlent une profonde inégalité à long terme tandis que les revenus ne révèlent que des inégalités de composantes transitoires. Cependant, les arguments en faveur du revenu sont que le revenu confère un pouvoir économique réel à un individu ou à un ménage, tandis que les dépenses ou la consommation donnent un niveau de vie réel. Les gens ne dépensent que le revenu qu'ils ont gagné, de sorte que la consommation ne représente qu'une partie de ce qui a été gagné. On peut aussi soutenir que les dépenses ne reflètent pas tous les revenus gagnés, car une partie de ces revenus est épargnée dans les banques et ne sont donc pas consommés là-bas et ensuite.

Aux fins de l'harmonisation, il est recommandé que tous les pays calculent la mesure de l'inégalité en utilisant la méthode normalisée, dans ce cas, nous recommandons de calculer à partir des données sur les revenus. Toutefois, dans ce cas, il serait plus souple que l'inégalité calculée à partir des données sur les dépenses puisse également être utilisée parallèlement aux dépenses de recettes.

Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) ; L'IPM mesure la pauvreté en fonction des privations. L'IPM mondial calculé par le PNUD utilise un indicateur sur la santé, l'éducation et le niveau de vie. L'Afrique du Sud, les Seychelles et Maurice sont les seuls États membres à calculer leur propre indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), tandis que le reste des EM s'appuient sur l'IPM mondial tel que calculé par le PNUD et l'OPHI. Cependant, certains États membres tels que la Tanzanie et d'autres ont leur IPM en préparation et d'ici la fin de cette année, beaucoup d'autres auraient également calculé le leur. Dans le calcul de l'IPM par les États membres, ils ont ajouté une dimension supplémentaire appelée activité économique et la majorité d'entre eux

se concentrent davantage sur l'emploi. L'emploi est l'un des facteurs nécessaires à la lutte contre la pauvreté et il complète l'éducation. Cela crée également une méthodologie unique pour les États membres de la SADC. Cette étude a conclu qu'il serait dans le meilleur intérêt que le Secrétariat de la SADC commence à calculer l'indice de pauvreté multidimensionnelle pour ses États membres en utilisant les données déjà disponibles telles que l'Enquête démographique et sanitaire ou les données de recensement. Il pourrait calculer deux indices différents en utilisant deux ensembles de données différents. Cette étude recommande que la SADC adopte la méthode de l'IPM utilisée par l'Afrique du Sud et Maurice, qui inclut l'indicateur de l'emploi comme l'une des variables considérées comme dénuées de fondement. Ce sera la meilleure et la plus facile façon d'harmoniser l'IPM dans la région.

Le rôle du Comité RPO : La Stratégie régionale d'intégration économique de la SADC a une stratégie d'élimination de la pauvreté visant à assurer un développement durable dans la région. Pour ce faire, il faut mettre en place un cadre régional de réduction de la pauvreté qui sera supervisé par l'Observatoire régional de la pauvreté (OLP).

Le comité de l'Observatoire régional de la pauvreté coordonnerait l'élaboration par les États Membres de méthodes normalisées de mesure de la pauvreté en harmonisant la mesure de la pauvreté selon les meilleures pratiques internationalement acceptées.

L'utilisation de données harmonisées sur la pauvreté dans le cadre du Plan de développement stratégique indicatif régional (RISDP) renforcera le cadre régional pour guider la SADC dans la réalisation de ses objectifs de développement grâce à une croissance économique élevée et durable et à une intégration économique plus poussée. Le RISDP devrait mettre au point des programmes qui permettront d'éliminer la pauvreté dans le cadre de sa priorité absolue de l'intégration régionale dans la Communauté de développement de l'Afrique australe et être en mesure de suivre leurs résultats en utilisant des données harmonisées sur la pauvreté.

Le Bureau régional devrait renforcer les capacités des États membres en formant des statisticiens de la pauvreté dans les ONS afin qu'ils puissent mettre en œuvre la mesure harmonisée de la pauvreté et aussi leur faire comprendre qu'il importe d'harmoniser les mesures de la pauvreté dans la région.

CHAPITRE 1: INTRODUCTION

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est une communauté régionale de 16 États membres, à savoir l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, les Comores, la République démocratique du Congo (RDC), le Swaziland, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la Tanzanie, le Zimbabwe et la Zambie. Elle existe depuis le 17 août 1992, après sa création à Windhoek, en Namibie. La SADC succède à la Conférence de coordination pour le développement de l'Afrique australe (SADCC), créée en avril 1980, avec les mêmes objectifs, à savoir le développement économique, la paix et la sécurité, la croissance économique, l'atténuation de la pauvreté, l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des peuples d'Afrique australe et l'appui aux personnes socialement défavorisées par l'intégration régionale.

L'objectif ultime de la SADC est d'éliminer la pauvreté et d'améliorer le bien-être de ses citoyens par l'intégration et la coopération régionales. L'objectif à long terme de la SADC est de réduire la pauvreté dans la région par la croissance économique ainsi que par la paix, la démocratie et la stabilité. Reconnaissant que la pauvreté et l'inégalité demeurent le plus grand défi auquel la région est confrontée, la SADC a tenu une conférence consultative sur la pauvreté et le développement à Maurice en 2008. L'objectif de la conférence était d'intensifier le dialogue sur les dimensions régionales de la pauvreté et de l'inégalité, de renforcer les efforts collectifs pour lutter contre la pauvreté et l'inégalité. Le principal résultat de la conférence a été la signature de la Déclaration sur l'élimination de la pauvreté et le développement durable dans la région.

S'agissant de la Déclaration sur les initiatives d'élimination de la pauvreté et de réduction des inégalités, la Déclaration a en outre souligné la création d'un comité de l'Observatoire régional de la pauvreté, chargé de suivre les progrès accomplis dans la lutte contre les niveaux élevés de pauvreté et d'inégalités. La déclaration a en outre souligné la nécessité d'acquérir et de développer des capacités suffisantes tant au niveau du secrétariat qu'au niveau des États Membres pour assurer la mise en œuvre effective des programmes d'élimination de la pauvreté. Afin de suivre les progrès accomplis dans la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités dans la région, l'Office régional de la protection des droits de l'homme a identifié la nécessité d'étudier la mesure de la pauvreté et de l'inégalité pratiquée par les États Membres et de les harmoniser afin de faciliter la mesure de la pauvreté et des inégalités dans la région.

CHAPITRE 2: APERÇU DU PROJET

2.1 Objectif de la consultation

Les objectifs de la Consultation ont été énoncés dans le mandat du document de projet, incorporé sous le *numéro de référence*: 83286888. L'objectif principal de cette évaluation des pratiques actuelles en matière de mesure et de profils de la pauvreté et des inégalités dans les États membres de la SADC était de fournir une approche harmonisée de la mesure de la pauvreté fondée sur l'évaluation des États membres de la SADC. L'étude a fourni les données de base des États membres et inclus une feuille de route pour permettre un suivi comparatif et durable de la pauvreté dans la région, y compris des recommandations aux États membres pour améliorer leurs systèmes nationaux afin d'atteindre cet objectif.

2.2 Objectifs spécifiques

Les principaux objectifs de l'étude étaient les suivants :

- i. Évaluer l'état actuel des statistiques, des mesures et des capacités en matière de pauvreté dans les systèmes nationaux des États membres de la SADC en vue de la production durable de statistiques fiables sur la pauvreté ;
- ii. Élaborer une définition robuste et harmonisée de la pauvreté pour la région de la SADC, y compris une approche pour mesurer la pauvreté au niveau régional, approuvée par les États membres de la SADC et tenant compte des meilleures pratiques internationales ;
- iii. Évaluer les éventuelles lacunes dans les États membres afin de fournir des données permettant une mesure comparable de la pauvreté au niveau régional ;
- iv. Examiner la Stratégie régionale de réduction de la pauvreté et le rôle de l'APR. Sur la base des conclusions de l'élaboration d'une feuille de route pour le suivi durable de la pauvreté au niveau régional ; et
- v. Faciliter la tenue d'un atelier régional pour valider les conclusions de l'étude et convenir des prochaines étapes.

2.3 Portée des travaux

La portée des travaux était définie dans le document de référence et ils devaient être mis en œuvre dans un délai de quatre mois. Plus précisément, le champ d'application était le suivant pour le consultant :

- i. Réaliser un examen approfondi de l'état de la pauvreté dans les États membres de la SADC, en mettant l'accent sur la définition, la recherche de données, les méthodes et les normes utilisées par tous les États membres pour établir des statistiques sur la pauvreté;

- ii. Déterminer l'ampleur de la comparabilité des statistiques et tendances existantes en matière de pauvreté et d'inégalités entre les États membres de la région;
- iii. Évaluer la variabilité des formats existants pour la diffusion de statistiques et d'indicateurs sur la pauvreté et les inégalités entre les États membres, en mettant particulièrement l'accent sur la production d'atlas ou de cartes sur la pauvreté et les inégalités;
- iv. Déterminer si les États membres respectent les meilleures normes et pratiques internationalement acceptées en matière de compilation, d'analyse et de diffusion des statistiques sur la pauvreté et les inégalités;
- v. Sur la base d'une évaluation détaillée, proposer une définition commune de la pauvreté et une méthodologie pour la mesurer ;
- vi. Élaborer une feuille de route pour permettre une mesure de la pauvreté comparable sur une base régionale, notamment un examen approfondi de la Stratégie régionale de réduction de la pauvreté et du rôle de l'APR.
- vii. Formuler des recommandations en vue d'améliorer les initiatives existantes en vue de la mise en place de systèmes statistiques robustes pour la collecte, l'analyse et la diffusion de statistiques sur la pauvreté et les inégalités, y compris l'élaboration et la tenue à jour de bases de données statistiques sur la pauvreté et les inégalités aux niveaux national et régional;
- viii. Fournir des estimations des incidences financières sur la mise en œuvre des interventions proposées dans la feuille de route; et
- ix. Présenter un rapport sur les conclusions et recommandations concernant l'état actuel des statistiques sur la pauvreté et des capacités dans les systèmes statistiques nationaux des États membres de la SADC aux groupes d'experts régionaux réunis pour validation.

Au cours de la phase de démarrage de cette consultation et dans le cadre de la préparation du rapport d'accueil, le consultant a tenu des réunions avec des ministères/divisions clés et certains intervenants qui s'intéressaient particulièrement au projet. Ces départements/divisions comprenaient le Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), la GIZ et le Southern African Trust. Les réunions avaient pour but de permettre au consultant de discuter du rapport d'étape du projet et d'esquisser l'approche proposée pour le projet, et de consigner les préoccupations et les points de vue des principaux participants.

CHAPITRE 3: METHODOLOGIE

L'étude a été réalisée à l'aide d'une combinaison d'un examen par ordinateur des rapports des enquêtes sur les conditions de vie ou des enquêtes sur les revenus et les dépenses des bureaux nationaux de statistique (ONS) des États membres, d'un questionnaire adressé aux ONS et d'entretiens téléphoniques avec des spécialistes de la pauvreté des ONS. Les rapports obtenus à l'issue d'examens par ordinateur ont fait l'objet d'un examen de leurs méthodes de mesure de la pauvreté et des inégalités. L'étude visait à comprendre comment la pauvreté et l'inégalité étaient définies par différents ONS. Les questionnaires utilisés pour recueillir des données sur le terrain seront également examinés afin d'essayer de comprendre comment les données ont été recueillies et comment les questionnaires ont été conçus.

L'étude a également consisté à se rendre dans certains bureaux nationaux de statistique afin de mener des entretiens avec les personnes qui compilent des données afin de mieux comprendre la façon dont les enquêtes sont gérées et conduites. Au cours de la collecte des données, les questions suivantes ont été prises en considération.

3.1 Collecte de données

L'étude a utilisé trois méthodes différentes de collecte de données. La méthode appropriée de collecte des données a été utilisée en fonction de la disponibilité des données. Dans les situations où les données étaient facilement accessibles à l'aide d'une méthode, elles étaient suffisantes à moins qu'il ne soit jugé nécessaire d'utiliser les deux autres méthodes. Les méthodes de collecte des données étaient les suivantes :

- i. Internet : L'étude a utilisé l'internet pour recueillir des données auprès des États membres. La plupart des États membres disposent de sites Web sur lesquels leurs études et rapports détaillés sur la pauvreté peuvent être téléchargés.
- ii. Entrevue : Ils ont servi à recueillir des conversations directes et approfondies entre les compilateurs de données sur la pauvreté de l'ONS et le consultant. Cela a donné aux ONS l'occasion de fournir à l'expert-conseil des réponses sur des questions qui n'étaient pas abordées dans leurs données en ligne. Les entretiens ont été conduits par téléphone et, dans certains cas, par un entretien sur un, avec des compilateurs de certains pays qui ont été visités par le consultant. Le consultant s'est également rendu dans les commissions de planification et a mené des entrevues sur la façon dont les données recueillies et l'information produite ont été utilisées.
- iii. Questionnaire : un questionnaire structuré a été utilisé pour recueillir des données auprès des ONS et des commissions/ministères de planification. Le questionnaire a été utilisé pour recueillir des réponses normalisées, et il s'agissait aussi d'une liste de contrôle de ce qui est censé être des questions courantes. Le questionnaire a été utilisé pour recueillir des informations sur les attentes des États membres quant au rôle de la SADC dans la recherche d'un consensus sur la surveillance de la pauvreté dans la région et sur une définition régionale harmonisée de la pauvreté.

3.2 Couverture des données

La couverture de cette étude était fondée sur la disponibilité des données requises des États membres de tous les ONS nationaux. Étant donné que cette étude visait à harmoniser la définition de la pauvreté et de l'inégalité entre les ONS, il était nécessaire d'examiner tous les États membres de la région et de voir de quelle manière leurs mesures de la pauvreté pouvaient être standardisées au mieux. Tous les États membres qui ont mené des études sur la pauvreté dans la région ont fait l'objet d'une étude méthodologique pour comprendre quelles étaient les pratiques et des recommandations sur l'harmonisation ont été faites pour le reste des États membres de la SADC. Au cours de la collecte de données, il a été constaté que tous les États membres collectaient et calculaient la pauvreté de leur pays, à l'exception de la République démocratique du Congo (RDC), qui avait prévu de lancer sa première collecte et analyse de données sur la pauvreté pour la province de Kinshasa, avant de passer à l'ensemble du pays au deuxième tour. Avec l'aide de la Banque mondiale, la RDC a déjà conçu ses instruments et s'appête à collecter des données commerciales en 2019.

CHAPITRE 4: ORGANISATION DU PROJET

4.1 Carte des intervenants

INTERVENANTS	INTÉRÊTS CLÉS	IMPORTANCE DU PROJET	INFLUENCE SUR LE PROJET (Faible, Moyen, Élevé)	PARTICIPATION
Secrétariat de la SADC	<ul style="list-style-type: none"> • Comparer les niveaux de pauvreté dans la région pour une bonne formulation des politiques. • Cibler les politiques et les ressources dans les domaines où il y a un grand besoin. 	Élevé. Assurera un leadership global et un soutien politique.	Élevé. Aura une influence sur tous les aspects de la politique.	Responsable de la mise en œuvre globale du projet.
Point de contact national de la SADC	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner les politiques de la SADC visant à mettre fin à la pauvreté et à renforcer l'intégration régionale dans les ministères des différents États membres. • Coordonner les programmes de la SADC au sein de leurs États; 	Élevé. Fournir des orientations et un appui dans les pays respectifs.	Élevé. Aura une influence sur la fonction publique en matière de politique et d'intégration régionale.	Bénéficiaire d'une mise en œuvre réussie du projet car ils utiliseront les résultats pour favoriser une plus grande intégration régionale.
Têtes des ONS	<ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation des calculs de la pauvreté dans leur région. • Utilisation plus large de leurs données. 	Élevé. Apportera des contributions à tous les systèmes et des conseils.	Élevé. Aura une influence sur le type de données à collecter.	Fournir les données requises et valider le rapport.
Ministères de la planification/Départements des États membres	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des politiques nationales et régionales fondées sur des données comparables. • Concevoir des politiques régionales fondées sur une bonne compréhension des niveaux régionaux de pauvreté. 	Élevé. Intégrera les leçons apprises dans tous les projets à mesure qu'ils intégreront les conclusions de l'élaboration des plans régionaux.	Élevé. Aura une influence sur la planification et l'orientation.	Bénéficiaire d'une mise en œuvre réussie du projet car ils utiliseront les résultats pour favoriser une plus grande intégration régionale.
Coopération allemande au développement /GIZ	<ul style="list-style-type: none"> • Coopérer sur la base de données empiriques. • Décanner les ressources dans les régions qui en ont besoin. • Formuler des politiques fondées sur des données empiriques. 	Élevé. Apportera un appui financier et un appui au développement à la région.	Élevé. Aura une influence sur la nature du soutien fourni.	Fournir des ressources et assumer la responsabilité de la mise en œuvre globale du projet.
Le Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer le développement en fonction des résultats et de la rétroaction testés. • Comprendre les décisions prises en matière de coopération avec des tiers. 	Élevé. Apportera un soutien politique à la région.	Élevé. Aura une influence sur tous les aspects de la politique.	S'attend à une utilisation efficace des ressources consacrées au développement par leurs impôts.

INTERVENANTS	INTÉRÊTS CLÉS	IMPORTANCE DU PROJET	INFLUENCE SUR LE PROJET (Faible, Moyen, Élevé)	PARTICIPATION
Communauté de donateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Coopérer sur la base de données empiriques. • Affecter des ressources dans les régions qui en ont besoin. • Formuler des politiques fondées sur des données empiriques. 	Élevé. Apportera un appui politique et technique à la région.	Élevé. Aura une influence sur tous les aspects de la politique.	Bénéficiaire d'une mise en œuvre réussie du projet car ils utiliseront les résultats pour favoriser une plus grande intégration régionale.
Les citoyens de la SADC	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec la SADC et les donateurs pour réduire la pauvreté dans la région. 	Élevé. Assurer un niveau élevé de coopération.	Élevé. Avoir une influence sur tous les aspects des politiques et de l'aide qui leur seront acheminées par les gouvernements, les donateurs et la SADC.	Coopérer avec l'ONS dans la collecte de données à venir. Apprécier les résultats des ressources des donateurs et fournir un appui aux projets.
Société civile	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec la SADC et les donateurs pour réduire la pauvreté dans la région. 	Élevé. Sera une voix contre tous les vices qui luttent contre la pauvreté.	Élevé. Promouvoir l'adoption de politiques de réduction de la pauvreté.	Mobiliser les citoyens des États membres dans la lutte contre la pauvreté.
Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les États membres et le FMI pour réduire la pauvreté. 	Élevé. Fournir des connaissances techniques sur la façon de réduire la pauvreté.	Élevé. Aidera à élaborer des politiques macroéconomiques qui aideront à réduire la pauvreté.	Fournir un appui technique dans la lutte contre la pauvreté.

Source : Étude des consultants sur les documents correspondants

CHAPITRE 5: ANALYSE ET CONSTATATIONS PRÉLIMINAIRES

Définir la pauvreté n'a pas été une tâche facile, car la pauvreté est de nature multidimensionnelle et complexe. Pour cette raison, il n'y a pas eu de définition universellement acceptée de la pauvreté. Toutefois, à l'échelle mondiale, la pauvreté est considérée comme un concept multidimensionnel qui vise à mesurer le niveau de privation dans des domaines tels que le revenu, la nourriture, l'accès au logement, l'accès à des services tels que l'eau et l'électricité, l'éducation, la santé, etc. rencontrés par une personne, un ménage ou une communauté. Le choix d'indicateurs permettant de mesurer les niveaux de privation peut souvent être arbitraire et ne reflète donc pas nécessairement une mesure à grande échelle des besoins fondamentaux non satisfaits dans différents contextes sociaux.

La plupart des États membres de la SADC utilisent l'approche du coût de base pour mesurer la pauvreté en formulant le seuil de pauvreté. Il s'agit notamment de définir un seuil de pauvreté fondé sur les besoins nutritionnels, en utilisant des formes de calories, de le convertir en budget alimentaire et de prendre en compte les produits non alimentaires. La méthode du coût des besoins de base (NBC) est fondée sur le coût du coût local d'un paquet alimentaire qui donne un certain niveau de nutrition.

Les enquêtes sur la mesure des conditions de vie sont principalement menées à l'aide de données sur les dépenses ou la consommation dans presque tous les États membres de la SADC, à l'exception des Seychelles, qui utilisent les recettes en recueillant des données sur les dépenses. Les données sont recueillies auprès du ménage choisi des pays membres, puis elles sont traitées pour obtenir des chiffres de la consommation ou des revenus qui sont soumis à un seuil de pauvreté pour déterminer le chiffre de la pauvreté. Il convient de noter que les Seychelles sont incluses dans l'analyse des données sur les dépenses, bien qu'elles utilisent les données sur les revenus pour calculer la pauvreté parce qu'elles recueillent des données sur les dépenses à partir de la même enquête.

En raison de la complexité multidimensionnelle de la pauvreté, différents États membres définissent la pauvreté différemment, tout en ayant le même concept de coût des besoins fondamentaux (NBC). Le tableau ci-dessous tente d'amplifier les différentes définitions de la pauvreté par les différents États membres de la SADC. Le tableau contient également des informations sur les principales sources de données, les concepts et définitions, la méthodologie et les stratégies de diffusion utilisées pour les statistiques sur la pauvreté. Les autres principaux rapports statistiques sont résumés dans le tableau ci-après.

Tableau 5.1: Aperçu des principales sources de données, des concepts et des définitions dans les États membres de la SADC

ÉTAT MEMBRE	CONCEPTS ET DÉFINITIONS	MÉTHODOLOGIE UTILISÉE	PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES	STRATÉGIE DE DIFFUSION
Angola	<p>Pauvreté : Elle désigne une situation de privation évidente d'une ou plusieurs dimensions du bien-être d'un individu, comme l'accès aux services de santé, un faible capital humain, un logement inadéquat, la malnutrition, le manque de certains biens et services, le manque de capacité d'expression de points de vue politiques ou de foi religieuse, etc. La pauvreté est généralement définie comme le manque de ressources permettant de garantir des conditions de vie et de bien-être de base conformes aux normes de la société.</p> <p>Le coefficient de GINI est utilisé afin de mesurer les inégalités.</p>	<p>La méthodologie des indicateurs de pauvreté a été élaborée avec l'assistance technique de la Banque mondiale. L'approche du coût des besoins fondamentaux est utilisée. La méthodologie produit un indice multidimensionnel qui se compose d'une combinaison d'indicateurs individuels de bien-être et de seuils de pauvreté, entre autres.</p>	<p>Enquêtes auprès des ménages comprenant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Rapport sur la pauvreté en Angola, (IDR) 2018-2019 (ii) Enquête globale sur le bien-être de la population (IBEP), 2008/2009 ; (iii) Enquête sur les dépenses et les revenus, DR1 2000/2001. 	<p>Les bureaux des instituts de statistiques organisent des séminaires de diffusion des données au cours desquels les rapports, tant sur support papier que sur support électronique, sont partagés avec le public. Les médias imprimés et électroniques sont impliqués dans la diffusion des données sur la pauvreté.</p>
Botswana	<p>Une personne/ménage dont la consommation totale est inférieure au seuil de pauvreté est considérée comme pauvre. Les individus doivent avoir la capacité fondamentale de se nourrir et de se vêtir, de travailler s'ils le souhaitent, d'être logés d'une manière qui ne soit pas préjudiciable à la santé, de bénéficier d'une éducation et de prendre leur place dans la société. Tout ceci doit être réalisé à un coût minimal</p>	<p>L'estimation du coût d'un panier prédéterminé de biens et de services pour calculer le(s) seuil(s) de pauvreté (PDL) et faire des comparaisons avec les dépenses de consommation des ménages. Ceux qui sont en dessous de PDL sont considérés comme pauvres.</p>	<p>Enquêtes menées auprès des ménages :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Enquête sur les revenus et les dépenses des ménages 2002-2003 (ii) Enquête sur les indicateurs fondamentaux du bien-être au Botswana, 2009-2010 (iii) Enquête multithématique menée auprès des ménages du Botswana en 2015/2016 	<p>Diffusion des statistiques et des indicateurs de pauvreté par divers moyens, notamment le site web, les conférences de presse, les médias électroniques et imprimés, les services de radiodiffusion et les séminaires de diffusion.</p>
Comores	<p>La pauvreté identifiée en Union de Comores est un problème</p>	<p>La méthodologie de l'approche du coût de besoin a été utilisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> (i) Enquête budget consommation de 1995, 	<p>La diffusion des données se fait par :</p>

ÉTAT MEMBRE	CONCEPTS ET DÉFINITIONS	MÉTHODOLOGIE UTILISÉE	PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES	STRATÉGIE DE DIFFUSION
	<p>multidimensionnel : monétaire, éducation, santé, le bien-être de la population, l'accès à l'eau potable etc...</p> <p>Pour mesurer les inégalités, le coefficient de GINI est utilisé.</p>	<p>et ceci a permis une analyse conjointe de la pauvreté monétaire et la pauvreté non monétaire (pauvreté des conditions de vie et pauvreté subjective) dans la mesure où elle permet de dresser une typologie des ménages selon qu'ils soient pauvres en se référant à la pauvreté monétaire, subjective et des conditions de vie.</p>	<p>(ii) Enquête intégrale de 2004</p> <p>Enquête 1- 2- 3 de 2014</p>	<p>-Un atelier de dissémination invitant l'ensemble de l'administration publique, le secteur privé et la société civile.</p> <p>-Publication du rapport dans le site web de l'Institut de la statistique (www.inseed.km)</p> <p>-Organisation d'une conférence de presse invitant l'ensemble des medias du pays</p>
République Démocratique du Congo (RDC)	<p>Travailler sur les concepts et les définitions de la pauvreté dans une proposition d'enquête pour début 2019. La pauvreté a été identifiée comme l'un des principaux défis auxquels le pays est confronté, d'où la nécessité de la mesurer. Cela permettra d'élaborer des stratégies qui amélioreront la vie des gens.</p>	<p>La Banque mondiale travaille avec l'Institut national de la statistique à l'élaboration de la toute première enquête sur la mesure de la pauvreté dans le pays. Les données seront collectées à Kinshasa dans le cadre d'un projet pilote. Méthodologie de mesure de l'argent utilisant une approche basée sur la consommation.</p>	<p>Enquête auprès des ménages qui sera menée pour la première fois dans les régions autour de Kinshasa en 2019. Avec le soutien de la Banque mondiale, il s'agira du premier projet de ce type, qui sera étendu aux autres provinces dans le cadre d'un deuxième cycle au cours des années suivantes.</p>	<p>L'Institut national de la statistique publie généralement les rapports statistiques par le biais d'ateliers, de points de presse et de rapports. Les rapports, tant sur papier que sur support électronique, sont communiqués aux membres du public.</p>
Eswatini	<p>Définit la pauvreté comme le fait d'avoir moins à manger, une mauvaise santé, un faible niveau d'éducation et un faible niveau de vie. Pour l'indice national de pauvreté multidimensionnelle, on utilise la définition de la pauvreté convenue au niveau mondial, qui englobe trois dimensions de la pauvreté, à savoir (a) la santé (nutrition et mortalité) ; (b) l'éducation (années de scolarisation et fréquentation scolaire) ; (c) le niveau de vie (combustible de cuisson, assainissement amélioré, eau potable, électricité, revêtement de sol et actifs). Des indices distincts de pauvreté</p>	<p>Utilise une méthodologie développée avec l'aide de la Banque mondiale. La méthode Foster Greer de mesure de l'argent, promue par la Banque mondiale, a été utilisée au fil des ans.</p> <p>Pour l'IPM national - Méthodologie développée par Alkire et Foster de l'Université d'Oxford au Royaume-Uni</p> <p>Pour la pauvreté des enfants - Analyse des privations multiples chevauchées.</p>	<p>La plupart des études sur la pauvreté ont été menées à partir de l'enquête sur les dépenses des ménages et des revenus du Swaziland. D'autres enquêtes ont permis de réaliser des études sur les privations, comme indiqué ci-dessous :</p> <p>(i) Enquête sur les revenus et les dépenses des ménages (2000/2001) ;</p> <p>(ii) Enquête sur les revenus et les dépenses des ménages (2009/2010) ;</p> <p>(iii) Enquête sur les revenus et les dépenses des ménages (2016/2017) ;</p>	<p>Diffusion des rapports et des résultats sur la pauvreté aux parties prenantes au niveau national, régional et au-delà par le biais de CD, de copies papier. Les médias imprimés et électroniques sont également largement utilisés.</p>

ÉTAT MEMBRE	CONCEPTS ET DÉFINITIONS	MÉTHODOLOGIE UTILISÉE	PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES	STRATÉGIE DE DIFFUSION
	multidimensionnelle des enfants ont également été développés.		(iv) Recensement de la population et de l'habitat (2017) ; (v) Enquête par grappes aux indicateurs multiples (2014)	
Lesotho	Définit les ménages pauvres comme ceux qui ne peuvent s'offrir un ensemble de biens jugés suffisants à la satisfaction des besoins de base.	La méthode du coût des besoins essentiels (CBN) est utilisée afin de déterminer un seuil de pauvreté basé sur la consommation. La méthodologie a été élaborée avec l'aide de la Banque mondiale.	Six cycles d'enquêtes sur le budget des ménages (HBS) ont été menés à ce jour depuis les années 1970. (i) 1972/1973 HBS (ii) 1986/1987 HBS (iii) 1994/1995 HBS (iv) 2002/2003 HBS (v) 2010/2011 HBS, et (vi) 2017/2018 HBS	Les rapports sur la pauvreté et les résultats sont diffusés par le biais de points de presse et d'ateliers de diffusion, de bibliothèques statistiques, de la presse écrite et électronique ainsi que du site web du Bureau des statistiques. Les rapports sont diffusés en version imprimée et électronique.
Madagascar	A identifié la pauvreté comme l'un des plus grands défis auxquels le pays est confronté. A défini la pauvreté comme un défi multidimensionnel en matière d'éducation, de santé et de bien-être de ses citoyens.	Collabore avec la Banque mondiale à l'élaboration de la méthodologie. Utilise l'approche fondée sur la consommation pour mesurer la pauvreté. L'utilisation de l'approche du coût des besoins fondamentaux dans la mesure de la pauvreté	L'enquête sur les revenus et les dépenses est menée auprès de ménages sélectionnés sur une période de cinq ans. La dernière enquête était effectuée en 2012 - 2013.	La diffusion se fait au moyen de copies électroniques telles que des CD et de copies imprimées au moyen de publications, d'un site web et de médias tels que la radio et la télévision.
Malawi	Définit la pauvreté comme l'absence de ressources et la présence des conditions nécessaires à une vie raisonnablement confortable, saine et sûre. Le bien-être est perçu en termes d'adéquation ou d'insuffisance de la	Les enquêtes intégrées auprès des ménages (IHS) ont été mises en œuvre avec l'assistance technique de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et	Enquêtes intégrées auprès des ménages allant de l'IHS (I) à l'IHS (IV). La dernière IHS IV était effectuée 2016-2017. Ces enquêtes doivent être menées en moyenne tous les trois ans.	Le Bureau national des statistiques organise des séminaires de diffusion. Les communiqués de presse ainsi que la distribution de rapports en version électronique ou imprimée.

ÉTAT MEMBRE	CONCEPTS ET DÉFINITIONS	MÉTHODOLOGIE UTILISÉE	PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES	STRATÉGIE DE DIFFUSION
	consommation alimentaire, des soins de santé, du logement, etc.	de la Banque mondiale (BM). Suit la méthodologie de Foster Greer et Thorbecke basée sur les dépenses afin de calculer la pauvreté.		
Maurice	<p>Il n'existe pas de seuil de pauvreté national. Cependant, sur la base d'une enquête menée auprès des ménages, la pauvreté est évaluée sur la base d'une mesure relative du revenu des ménages.</p> <p>Évalue la situation de la pauvreté dans le pays sur la base du revenu des ménages.</p> <p>Aucune définition claire de la pauvreté n'est mentionnée dans la note, mais divers indices de pauvreté calculés par l'île Maurice sont censés être basés principalement sur les définitions et les directives de la Banque mondiale et d'autres institutions internationales relatives à la mesure de la pauvreté. L'IPM de Maurice est appelé indice de privation multidimensionnelle.</p>	Grâce à l'assistance technique de la Banque mondiale, des mesures de la pauvreté relative ont été dérivées à partir de données équivalentes sur le revenu des ménages.	(i) Des enquêtes sur le budget des ménages portant sur les revenus et les dépenses, qui servent, entre autres, à l'analyse de la pauvreté, sont menées tous les cinq ans, la dernière ayant eu lieu en 2017.	<p>Les statistiques sur la pauvreté sont principalement diffusées sur le site web de Statistics Mauritius sous forme de séries de données, de rapports analytiques, de cartes thématiques, etc.</p> <p>Les métadonnées sont toujours incluses dans les rapports diffusés par les statistiques de Maurice.</p>
Mozambique	Définit la pauvreté et le bien-être comme un ensemble de dimensions en matière de santé, d'éducation, de logement, de consommation alimentaire, de possession de biens durables.	Grâce à l'aide de la Banque mondiale, le Mozambique a développé une capacité technique à mener le HBS sur une certaine période. La responsabilité de la collecte des données incombe à l'Institut des statistiques nationales, tandis que le calcul du seuil de pauvreté et les évaluations de la pauvreté relèvent de la responsabilité du Département national des études politiques et du développement du ministère de l'économie et des finances. Ils	<p>Une série d'enquêtes sur le budget des ménages a été menée sur une période de plusieurs années, la dernière ayant eu lieu en 2014/2015. Voici quelques-unes des enquêtes et des années</p> <p>(ii) Enquête sur le budget des ménages II 1996/1997</p> <p>(iii) Enquête sur le budget des ménages II 2002/2003</p> <p>(iv) Enquête sur le budget des ménages III 2008/2009</p>	L'institut des statistiques nationales organise des séminaires de diffusion des données au cours desquels les rapports, tant sur support papier que sur support électronique, sont partagés avec le public. Les médias imprimés et électroniques sont impliqués dans la diffusion des données sur la pauvreté. (Le ministère de l'économie et des finances diffuse des données sur la pauvreté)

ÉTAT MEMBRE	CONCEPTS ET DÉFINITIONS	MÉTHODOLOGIE UTILISÉE	PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES	STRATÉGIE DE DIFFUSION
		calculent les seuils de pauvreté nationaux et 13 seuils régionaux.	Enquête sur le budget des ménages IV 2014/2015	
Namibie	Les pauvres sont définis comme des personnes qui ne sont pas en mesure de disposer de ressources suffisantes permettant de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Ils sont comptabilisés comme le nombre total de personnes vivant en dessous d'un niveau de revenu minimum déterminé ou en dessous d'un seuil de pauvreté national. La Namibie utilise trois seuils de pauvreté nationaux (seuil de pauvreté supérieur, seuil de pauvreté inférieur, ainsi que le seuil de pauvreté alimentaire).	Collabore avec la Banque mondiale à l'élaboration de la méthodologie. Utilise l'approche fondée sur la consommation pour mesurer la pauvreté. L'utilisation de l'approche du coût des besoins fondamentaux dans la mesure de la pauvreté.	(i) Les enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages sont menées tous les cinq ans, les dernières ayant été réalisées en 2015-2016.	Les publications statistiques sont diffusées par le biais de communiqués de presse, d'ateliers et du site web. Des cartes statistiques, des Powerpoint et des bannières sont utilisés afin de présenter les informations au public.
Seychelles	La pauvreté est une question aux multiples facettes et, en tant que telle, elle a plus d'une définition. La pauvreté est considérée comme un défi multidimensionnel auquel la population est confrontée en matière de santé, d'éducation et de bien-être social. Cependant, le fait de ne pas avoir la capacité, en termes de revenus, de répondre à ces besoins est considéré comme une pauvreté. Les revenus ont été utilisés pour le calcul du chiffre de la pauvreté, tandis que les dépenses sont également collectées. Elle calcule l'IPM en utilisant la méthodologie développée par Alkire et Foster de l'Université d'Oxford.	Des études sur la pauvreté ont été réalisées en partenariat avec la Banque mondiale et le Bureau national des statistiques. La Banque mondiale fournit une assistance technique. C'est le seul pays de la sous-région de la SADC qui utilise le revenu afin d'estimer sa pauvreté nationale.	Le pays réalise des rapports d'enquête sur le budget des ménages depuis un certain temps déjà ; d'autres sources de données existent : (ii) Enquête sur le budget des ménages Un profil de pauvreté de la République des Seychelles	La diffusion des résultats sur la pauvreté et d'autres rapports statistiques se fait par le biais de communiqués de presse, d'ateliers et de distributions de copies papier et électroniques des rapports. Des présentations PowerPoint sont utilisées lors des ateliers de diffusion. Une cartographie de la pauvreté a été élaborée pour cette nation insulaire.

ÉTAT MEMBRE	CONCEPTS ET DÉFINITIONS	MÉTHODOLOGIE UTILISÉE	PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES	STRATÉGIE DE DIFFUSION
<p>Afrique du Sud</p>	<p>L'Afrique du Sud a également adopté un indice de pauvreté multidimensionnelle, qui est la version nationale de l'indice mondial de pauvreté multidimensionnelle (MPI). Il s'agit d'une mesure internationale de la pauvreté aiguë dont l'objectif principal est de saisir les privations sévères que chaque personne ou ménage subit en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie. L'IPM sud-africain (SAMPI) comprend la quatrième dimension, à savoir celle de l'activité économique. Il permet de faire des comparaisons entre et au sein des régions, des pays et des régions/provinces au sein des pays, entre autres utilisations. Les ménages sont classés comme pauvres s'ils sont défavorisés pour au moins un tiers de tous les indicateurs du SAMPI.</p> <p>L'Afrique du Sud mesure également la pauvreté à l'aide de mesures monétaires. Cette mesure utilise trois seuils de pauvreté nationaux, à savoir le seuil de pauvreté alimentaire (seuil de privation absolue). Représente la somme d'argent nécessaire pour acheter l'apport énergétique quotidien minimum requis.</p> <p>Le seuil de pauvreté inférieur (seuil austère en dessous duquel il faut choisir entre la nourriture et les articles non alimentaires importants) et le seuil de pauvreté supérieur (seuil de privation</p>	<p>Pour les seuils de pauvreté nationaux - Approche du coût des besoins fondamentaux qui lie le bien-être à la consommation de biens et de services. Trois seuils de pauvreté sont estimés, à savoir la pauvreté alimentaire, la limite supérieure et la limite inférieure.</p> <p>La méthodologie de la pauvreté basée sur la consommation utilisant l'approche du coût des besoins de base est utilisée afin de calculer la pauvreté.</p> <p>Pour l'indice de pauvreté multidimensionnelle - méthodologie développée par Alkire et Foster de l'Université d'Oxford au Royaume-Uni.</p>	<p>Depuis 1995, des enquêtes menées auprès des ménages sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Enquêtes sur les revenus et les dépenses (ii) Enquête sur les conditions de vie (iii) Enquêtes communautaires <p>Recensements de la population et de l'habitat</p>	<p>Les rapports techniques et analytiques sur la pauvreté sont principalement diffusés par le biais de conférences de presse et de copies papier et électroniques. Ils sont également mis à la disposition des membres du public et se trouvent également sur le site web de Stats SA. Le Bureau des statistiques produit également des rapports de cartographie de la pauvreté qui rendent compte de la pauvreté à de petits niveaux de la population.</p>

ÉTAT MEMBRE	CONCEPTS ET DÉFINITIONS	MÉTHODOLOGIE UTILISÉE	PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES	STRATÉGIE DE DIFFUSION
	relative en dessous duquel les gens ne peuvent pas se permettre le mode de vie minimum souhaité par la plupart des Sud-Africains).			
Tanzanie	Définit la pauvreté comme le fait que la consommation individuelle soit inférieure au « seuil de pauvreté des besoins fondamentaux ». Cela signifie qu'avoir moins à consommer veut dire que quelqu'un est en situation de pauvreté.	La méthodologie utilisée a été élaborée avec l'aide de la Banque mondiale et a été reconduite au fil des ans, l'édition actuelle étant HBS 4, 2017-2018. Elle utilise l'approche du coût des besoins fondamentaux et calcule la pauvreté dans les zones urbaines et rurales ainsi qu'au niveau national. Il existe un seuil de pauvreté national et un agrégat de consommation ajusté en fonction des différences de coût de la vie.	Les enquêtes sur le budget des ménages ont été collectées en série sur une période donnée. L'actuel est HBS 4 2017-18.	Les statistiques sur la pauvreté sont diffusées sur le site Web de Statistics Tanzania sous forme de séries de données, de rapports analytiques, de cartes thématiques, etc. Des séminaires sont toujours organisés au cours desquels les données sur la pauvreté sont diffusées au public en faisant participer l'auditoire pendant le séminaire et parfois diffusées sur les chaînes de télévision ou les stations de radio.
Zambie	Sur le plan conceptuel, un individu est considéré comme pauvre s'il souffre d'un certain niveau de privation économique et/ou sociale. La pauvreté est définie comme le fait de ne pas pouvoir s'offrir les besoins humains de base minimums, comprenant des produits alimentaires et non alimentaires, compte tenu de l'ensemble de ses revenus.	La méthodologie utilisée a été développée par la Banque mondiale. La Banque mondiale a fourni un soutien technique pour le calcul des statistiques actuelles sur la pauvreté dans le pays. Elle utilise l'approche du coût des besoins fondamentaux basée sur l'approche de la consommation.	Les enquêtes de suivi des conditions de vie (LCMS) sont principalement menées depuis 1990, en commençant par les enquêtes prioritaires I et II, puis les LCMS I à V. L'enquête actuelle est LCMS de 2015.	Les rapports sur la pauvreté et les résultats sont diffusés par le biais d'ateliers de diffusion, de bibliothèques statistiques, de médias imprimés et électroniques, d'un site web et d'un portail de données. Les données sont diffusées sous forme de rapports, en version imprimée et électronique, de présentations PowerPoint et de cartes de la pauvreté.

Source : Évaluation des pratiques actuelles sur les mesures et les profils de la pauvreté dans la SADC, Secrétariat de la SADC et données de recherche de l'auteur.

Note : Les données sur la pauvreté sont collectées par les États membres à différents moments, la plupart des pays le faisant à intervalles réguliers, tous les cinq ans. Cependant, il convient de noter que certains États membres ne collectent des données sur la pauvreté que lorsque des ressources sont disponibles pour mener l'enquête.

Tous les États membres sont censés mener des études sur la pauvreté selon les meilleures normes internationalement reconnues. Toutefois, il convient de noter qu'il pourrait y avoir quelques différences ici et là qui doivent être analysées puis harmonisées pour aboutir à une mesure standard acceptée pour l'ensemble de la région. Afin d'harmoniser les études sur la pauvreté dans la région, il est important de comprendre l'importance des concepts de pauvreté. Tous les pays de l'étude ont d'abord été vérifiés pour vérifier la cohérence préliminaire de la collecte de données et la définition des termes utilisés pour la collecte et les manipulations de données.

Le tableau ci-dessous montre que la plupart des États membres de la SADC ont revu leurs outils de collecte de données en utilisant la Classification de la consommation individuelle par but (COICOP).

La classification de la consommation individuelle par but (COICOP) est une classification utilisée pour classer à la fois les dépenses de consommation individuelle et la consommation individuelle réelle. La plupart des pays utilisent cette norme, ce qui signifie l'uniformité et la meilleure norme internationalement acceptée. Dans l'ensemble, tous les États membres examinés ont normalisé leurs outils de collecte de données conformément à la COICOP.

Lors de la collecte de données, les pays utilisent soit un rappel, soit une méthode de journal intime. Un journal est un enregistrement comportant des entrées distinctes, classées par date, indiquant ce qui s'est passé au cours d'une période donnée. En ce qui concerne l'IES et la LCS, les journaux de bord ont consigné toutes les acquisitions faites quotidiennement par le ménage pendant la période de tenue des journaux. Il s'agissait notamment de la description de l'article, de la valeur, de la source, du but, de la zone d'achat et du type de détaillant. D'autre part, une méthode de rappel consiste à s'attendre à ce qu'un répondant utilise de la mémoire pour se souvenir de ce qu'il aurait pu acheter pendant une période donnée, comme l'a demandé l'intervieweur. Tous les pays ont collecté des informations sur les dépenses au moyen d'une méthode du journal intime et les données ont été recueillies sur une période d'un an, à l'exception de la Zambie et du Madagascar qui ont utilisé la méthode du rappel pour une période d'un mois. Les données recueillies pour une période d'un an tiennent compte des différentes saisons de l'année, tandis que l'utilisation d'une période de rappel des données recueillies pour un mois ne tient pas compte de la saisonnalité et souffre également de crédibilité en raison de pertes de mémoire.

Tous les États membres ont indiqué que les données sur les biens étaient recueillies selon la méthode d'acquisition, tandis que les informations sur les services reçus étaient recueillies selon la méthode de paiement. L'approche de l'acquisition est une approche qui tient compte de la valeur totale des biens et services acquis au cours d'une période donnée, qu'ils aient été entièrement payés ou non pendant cette période. La méthode de paiement est une approche qui tient compte du montant total des paiements effectués pour tous les biens et services pendant une période donnée, que le ménage ait commencé à les consommer ou non.

Les données de production propres ont été recueillies selon l'approche de la consommation. Les biens produits par les ménages sont les biens produits par les ménages. Un bon exemple de production propre sont les légumes que les ménages produisent dans leur jardin. L'approche de la consommation est une approche qui tient compte de la valeur totale de tous les biens et services consommés (ou utilisés) au cours d'une période donnée.

5.2: Vue d'ensemble par enquête nationale sur les ménages

Table 5.2: Comparaisons des enquêtes sur les dépenses des ménages dans la région, aperçu par pays

Pays et enquête	Classification du type de dépense	Année(s) de référence	Taille de l'échantillon	Méthodologie	Approche de la collecte des données sur les dépenses		
					Biens	Services	Production autonome
Angola (IDR 2018-2019)	COICOP	2018/2019	12 500 HHs	Journal et rappels	Approche d'acquisition	Mode de paiement	Approche de la consommation
Botswana (BMTHS 2015/2016)	COICOP	2015/2016	7 188 HHs	Journal et rappels	Approche d'acquisition	Mode de paiement	Approche de la consommation
Comores	COICOP	2014					
Eswatini (IES 2009/2010)	COICOP	2009	3 167 HHs	Journal et rappels	Approche d'acquisition	Mode de paiement	Approche de la consommation
République unie Tanzanie(HBS 2017/2018)	COICOP	2017/2018	4 295 HHs	Journal et rappel	Approche d'acquisition	Mode de paiement	Approche de la consommation
Madagascar (ENSOMD 2012 -2013)	COICOP	2012/2013	19 200 HHs	Rappel	Approche d'acquisition	Mode de paiement	Approche de la consommation
Malawi (IHS4 2016/17)	COICOP	2016/2017	12 480 HHs	Rappel	Approche d'acquisition	Mode de paiement	Approche de la consommation
Maurice (HBS, 2017)	COICOP	2017	7000 HHs	Journal et rappels	Approche d'acquisition	Mode de paiement	Approche de la consommation
Mozambique (IOF 2014/2015)	COICOP	(IOF 2014/2015)	11 000 HHs	Journal et rappels	Approche d'acquisition	Mode de paiement	Approche de la consommation
Namibie (NHIES 2015/2016)	COICOP	2015/2016	10 368 HHs	Journal et rappels	Approche d'acquisition	Mode de paiement	Approche de la consommation
Seychelles (HBS 2013)	COICOP	2013	3 100 HHs	Journal et rappels	Approche d'acquisition	Mode de paiement	Approche de la consommation
Afrique du Sud (LMS 2014/2015)	COICOP	2014/2015	30 818 DUs	Journal et rappels	Approche d'acquisition	Mode de paiement	Approche de la consommation
Tanzanie (HBS 2017/2018)	COICOP	2017/2018	9 552 HHs	Journal et rappels	Approche d'acquisition	Mode de paiement	Approche de la consommation
Zambie (LCMS, 2015)	COICOP	2015	12 260 HHs	Rappel	Approche d'acquisition	Mode de paiement	Approche de la consommation
Zimbabwe (PICES 2011/2012)	COICOP	2011/2012	31 248 HHs	Journal et rappels	Approche d'acquisition	Mode de paiement	Approche de la consommation

Source : Rapports officiels sur la pauvreté et documents correspondants (voir références A).

5.2 Procédure de composants et d'agrégation

i. Source de données

L'étude a examiné la manière dont les estimations officielles de la pauvreté sont calculées à partir des données recueillies dans le cadre des enquêtes sur les mesures du niveau de vie (LSMS) ou des enquêtes sur les revenus et les dépenses (IES) des États membres qui sont des enquêtes à grande échelle sur les ménages menées régulièrement. Les enquêtes sont représentatives des régions (provinces ou districts) de chaque pays ainsi que des zones rurales et urbaines et couvrent un nombre important de personnes imbriquées dans des ménages.

Les données des sections suivantes du SGA sont utilisées pour calculer l'agrégat de consommation :

- (a) Liste des ménages : des informations sur la taille du ménage, la localité, les caractéristiques du chef de ménage et la composition démographique du ménage;
- (b) Actifs des ménages : Informations sur la propriété des actifs;
- (c) Installations ménagères et conditions de logement : des informations sur les conditions de logement, l'utilisation de l'électricité, l'accès à l'eau, le logement, l'électricité et les dépenses en eau; et
- (d) Dépenses des ménages : Informations sur les achats en espèces, la consommation à partir de produits autoproduits, les articles reçus sans paiement.

ii. Composants du module

L'agrégat de consommation est constitué à partir de ces quatre modules. Le processus de création de cet agrégat de consommation est guidé par un certain nombre de considérations. Tout d'abord, il y a un intérêt à disposer d'une mesure globale de la consommation autant que possible puisque cette mesure est censée être une mesure de substitution de l'aide sociale. Une mesure étroitement définie impliquerait que les composantes omises ne contribuent en rien au bien-être.

Cependant, il est souvent impossible d'ajouter toutes les composantes de la consommation d'une manière tout aussi directe. En effet, pour de nombreuses composantes, il devient nécessaire d'introduire des hypothèses supplémentaires afin de pouvoir les ajouter à l'agrégat de consommation. Cela ajoute à la complexité de la procédure d'agrégation et peut menacer la transparence du processus. En outre, comme la mesure de la pauvreté repose sur la crédibilité de l'agrégat de consommation sous-jacent, il est d'une importance vitale de ne pas sacrifier la crédibilité dans le processus de consolidation de certains éléments de consommation qui divisent la consommation en particulier dans l'agrégat de consommation.

En déterminant l'ensemble de sa consommation, les bureaux nationaux de statistique conservent comme objectif central l'exhaustivité et la crédibilité. L'ensemble de la consommation finale englobe à la fois la consommation alimentaire et la consommation non alimentaire.

a. Consommation alimentaire

Au niveau des ménages, la consommation globale comprend (i) les achats en espèces de nourriture et de repas consommés, (ii) la consommation de produits propres et (iii) les produits alimentaires reçus sans paiement (cadeaux, nourriture pour travail, etc.). En ce qui concerne les achats en espèces, presque tous les États Membres ont indiqué le montant total des dépenses liées à l'achat. Pour les articles produits et les articles reçus sans paiement, les ménages ont déclaré à la fois la quantité consommée/reçue et le prix unitaire correspondant. Dans de tels cas, la valeur de la consommation est calculée en multipliant les quantités déclarées par les prix unitaires déclarés. La consommation alimentaire totale est calculée en additionnant les trois catégories. Les meilleures pratiques conviennent que toutes les consommations visées par l'enquête devraient entrer dans l'ensemble de la consommation alimentaire (Deaton et Zaidi, 2002).

b. Consommation non alimentaire

Le total de la consommation non alimentaire comprend les dépenses relatives à des articles non alimentaires fréquents et moins fréquents (mais encore réguliers) qui servent de but de consommation (contrairement à la production). Elle comprend les biens et services suivants : frais d'études, frais médicaux, articles de consommation personnelle (y compris les boissons alcoolisées et les cigarettes) et services personnels. Elle couvre également les dépenses liées au logement, telles que les loyers, les frais d'eau et d'électricité, et la tendance est la même pour tous les États membres.

Les envois de fonds, dans la mesure du possible, ont été traités comme des transferts mais ont été exclus de la consommation globale des ménages d'origine, ce qui est conforme aux meilleures pratiques internationales, et tous les États membres ont suivi cette pratique, comme l'a conseillé la Banque mondiale. Cela permet d'éviter le double comptage, si les ménages à la réception utilisent ces transferts à des fins de consommation, mais aussi d'aligner la mesure de la consommation du SMCM sur la pratique comptable nationale.

En outre, les dépenses relatives aux actifs financiers (remboursement de la dette, paiements d'intérêts, par exemple) n'étaient pas considérées comme une mesure strictement favorable au bien-être et étaient donc exclues de l'agrégat de consommation utilisé pour calculer les estimations de la pauvreté.

5.3 Consommation (fréquente) d'articles non alimentaires

Globalement, la consommation visait à inclure tous les articles non alimentaires couramment achetés, comme les matériaux de nettoyage, les carburants, les articles de soins personnels et d'autres articles achetés moins fréquemment (mais encore régulièrement), comme les vêtements, les chaussures et les réparations à domicile. Les dépenses les plus couramment consacrées, par exemple, au transport à destination et en provenance du travail, à la consommation dans le domaine de la communication étaient les dépenses qui n'amélioraient pas le bien-être (Ianjouw, 2005). D'autres dépenses comme les engrais et les semences n'ont pas été incluses, car elles ne sont pas destinées à la consommation. La tendance est la même dans la plupart des États membres.

Certains des articles non alimentaires non inclus sont les dépenses sur les envois de fonds et les impôts, les prélèvements étant donné qu'ils ne sont souvent pas des dépenses d'aide sociale mais de simples réductions de revenus, sauf dans les cas où les impôts locaux sont utilisés pour fournir des biens publics locaux (Deaton et Zaidi, 2002). Les autres dépenses qui ne devaient pas être incluses sont les dépenses relatives aux actifs financiers, au remboursement de la dette et au paiement des intérêts. Les paiements irréguliers tels que les paiements lors de cérémonies (mariages, funérailles et dot) ont également été exclus, car ils sont non seulement irréguliers, mais parfois même bosselés.

Les dépenses de santé et d'éducation ont été regroupées avec d'autres dépenses, bien que la situation soit ambiguë. L'argument en faveur de l'inclusion des dépenses de santé est qu'elles sont une nécessité et qu'elles indiquent le bien-être. Les dépenses encourues par la personne tombant malade sont considérées comme des dépenses et une personne malade subit une perte de bien-être. Pour atténuer les effets de la maladie, certaines personnes ont acheté une assurance-maladie pour couvrir les frais de traitement et de médicaments, tandis que d'autres doivent assumer les frais eux-mêmes. Deaton et Zaidi (2002) recommandent de ne pas tenir compte des dépenses de santé en raison de leur nature ambiguë dans la mesure où elles sont lentes et irrégulières, à moins que leur élasticité par rapport aux dépenses totales ne soit suffisamment élevée.

Les dépenses d'éducation suscitent également un argument similaire dans la mesure où les dépenses d'éducation sont irrégulières, tout comme les dépenses de santé (Deaton et Zaidi, 2002). Lorsque quelqu'un fréquente l'école, les prestations ne sont pas directes, car elles n'affectent pas son niveau actuel de bien-être, ce que certains peuvent utiliser comme motif d'exclusion. Toutefois, il convient de noter que l'éducation améliore le niveau de bien-être de quelqu'un, par exemple par la valeur intrinsèque de l'éducation ou permet aux apprenants de se rencontrer (Lanjouw, 2005). En outre, les pratiques comptables nationales standard englobent les dépenses liées à l'éducation dans la consommation privée, de sorte que Deaton et Zaidi (2002) recommandent d'inclure les dépenses d'éducation dans la consommation non alimentaire dans l'ensemble.

Le tableau 5.3, ci-dessous montre que tous les États membres de la SADC, à l'exception des Seychelles et de la Tanzanie, incluent la santé et l'éducation dans leurs agrégats de consommation. Les Seychelles n'intègrent ni l'éducation ni la santé dans le total de la consommation, étant donné que le pays utilise le revenu brut pour calculer le revenu total des membres du ménage qui devrait être dépensé pour la consommation. La Tanzanie exclut à la fois les dépenses de santé et d'éducation au motif que l'introduction du recouvrement des coûts dans le secteur social dans les années 90 (et la forte augmentation conséquente des dépenses privées) pourrait autrement compromettre la comparabilité à long terme des estimations de la pauvreté. Cette étude n'a pas porté sur le type de dépenses de santé incluses par les différents pays, car certains pays peuvent simplement inclure de petites dépenses comme les consultations régulières, les médicaments réguliers et exclure les dépenses importantes et peu fréquentes comme les séjours à l'hôpital.

L'étude a également révélé que la plupart des pays étudiés ne comprenaient pas les transferts, les taxes et les frais cérémoniels des agrégats de consommation.

Il ressort de l'analyse ci-dessus que l'évaluation des agrégats de consommation non alimentaire est similaire pour la plupart des États membres de la SADC, à l'exception de la Tanzanie et des

Seychelles. La Tanzanie n'inclut pas la santé et l'éducation dans l'ensemble des pays non alimentaires, ce qui la rend incomparable dans tous les États de la SADC tandis que les Seychelles utilisent le revenu brut pour mesurer la pauvreté.

Le tableau 5.3: Consommation non alimentaire globale (composantes sélectionnées), vue d'ensemble par pays

Country and Survey	La consommation globale comprend :			
	Education	Santé	Transferts (envoyés)	Dépenses affectées aux cérémonies
Angola - (IDR 2018-2019)	Oui	Oui	Non	Non
Botswana (BMTHS 2015/2016)	Oui	Oui	Non	Non
Comores	Oui	Oui	Oui	Oui
République démocratique du Congo	Oui	Oui	Non	Non
Eswatini (IES 2009/2010)	Oui	Oui	Non	Non
Lesotho - (HBS 2017/2018)	Oui	Oui	Non	Non
Madagascar (ENSOMD 2012/2013)	Oui	Oui	Non	Non
Malawi (IHS4 2016/17)	Oui	Oui	Non	Non
Maurice - (HBS 2017)	Oui	Oui	Non	Non
Mozambique (IOF 2014/2015)	Oui	Oui	Non	Non
Namibie (NHIES 2015/2016)	Oui	Oui	Non	Non
Seychelles (HBS, 2013)	Non, utilise le revenu brut. (Mais, collecte pour HBS)	Non, utilise le revenu brut (Mais, collecte pour HBS)	Non	Non
Afrique du Sud (LES 2014/2015)	Oui	Oui	Non	Non
République unie Tanzanie(HBS 2017/2018)	Oui	Oui	Non	Non
Zambie (LCMS 2015)	Oui	Oui	Non	Non
Zimbabwe (PICES 2011/2012)	Oui	Oui	Non	Non
Source : Rapports officiels sur la pauvreté et documents correspondants (voir références A).				

5.4 Marchandises durables

Produits durables - Articles ménagers qui durent longtemps, comme les appareils de cuisine, les ordinateurs, les radios, les télévisions, les voitures et les meubles, acquis habituellement une fois par année.

Les biens durables achetés au cours de l'enquête ou ceux dont le ménage est propriétaire ont une incidence sur le bien-être des ménages. Les biens durables de consommation durent plusieurs années et coûtent d'énormes sommes à acheter, d'où leur traitement soigné dans l'étude. La raison en est que les biens durables coûtent d'énormes sommes d'argent lorsqu'ils sont acquis, ce qui signifie que les ajouter à la consommation agrégée surestimerait le bien-être des ménages parce que ces biens sont utilisés sur une longue période. De même, négliger la propriété des biens durables de consommation achetés avant l'enquête sous-estimerait les avantages dont bénéficient les ménages bénéficiant de l'aide sociale, car ces biens procurent certains avantages. Compte tenu de ce qui précède, la valeur d'utilisation des biens durables devrait entrer dans l'ensemble de la consommation, ou les avantages que les ménages tirent de l'utilisation de ces biens. Il s'agit parfois de la "valeur locative", car la valeur d'utilisation des biens durables correspond théoriquement au coût requis pour louer des biens durables sur un marché concurrentiel. (Deaton et Zaidi, 2002).¹

L'utilisation de biens durables est généralement liée au stock de biens détenus par le ménage. Il existe différentes formules utilisées dans la pratique, selon le type de données disponibles dans l'enquête auprès des ménages (voir encadré 1 pour la méthode la plus couramment utilisée). Idéalement, les enquêtes fournissent des renseignements sur (i) la valeur actuelle de revente des biens durables, (ii) le prix d'achat et (iii) l'âge de l'article. Bien qu'il soit possible de calculer la valeur d'utilisation sans la valeur d'achat ou la valeur de revente actuelle, une de ces deux variables doit être disponible.

¹ Il convient de noter que les biens durables ne doivent pas être confondus avec les biens de production, même si les deux types de biens sont généralement repris dans la section des biens des enquêtes sur les ménages. Les actifs productifs sont utilisés comme intrants dans le processus de production et ne doivent pas être inclus dans le total de la consommation.

Case 1: Calcul des valeurs d'utilisation des biens durables

Cette boîte présente la méthode la plus couramment utilisée pour calculer les valeurs d'utilisation (UV) des articles durables pour les consommateurs, à la suite de Deaton et Zaidi (2002). Elle exige des données sur i) la valeur actuelle de revente du bien durable (p_t), ii) le prix d'achat (p_{t-T}) et iii) l'âge de l'article durable (T). La valeur d'utilisation peut ensuite être calculée comme suit :

$$UV = S_t \cdot p_t \cdot (r_t - \pi_t + \delta) \quad (1)$$

Dans cette expression, S_t indique le nombre d'éléments disponibles; r_t est le taux d'intérêt nominal, π_t le taux d'inflation et δ le taux d'amortissement. Pour réduire la sensibilité des valeurs durables d'utilisation des biens aux fluctuations du marché, les taux d'intérêt nominal et d'inflation peuvent être calculés en moyenne sur un certain nombre d'années.

Le taux de dépréciation est donné par :

$$\delta = 1 - \left(\frac{p_t}{p_{t-T}} \right)^{1/T} + \pi \quad (2)$$

L'application de la formule (2) donne une gamme de taux d'amortissement possibles (δ) pour chaque élément capturé dans l'enquête. Afin de réduire l'impact des valeurs aberrantes, il est recommandé d'utiliser le taux d'amortissement médian pour toutes les observations relatives à un élément particulier de la formule (1), au lieu du taux d'amortissement observé pour ce ménage particulier (Banque mondiale, 2006); ce manuel de référence présente également d'autres formules possibles pour le calcul des valeurs d'utilisation des biens durables).

À l'exception de la Zambie, la plupart des États membres ont indiqué qu'ils n'avaient pas donné de compte détaillé de la manière dont ces États recueillaient des données sur la consommation de biens durables de consommation. C'est parce que la plupart des données sont un peu compliquées et difficiles à collecter. L'information sur l'âge, le prix d'achat et/ou la valeur de revente de ces articles rend difficile le calcul de la valeur d'utilisation. La Zambie a adopté une approche détaillée concernant l'estimation de la valeur d'utilisation des biens durables. Des États comme le Malawi qui calculent ces données ne donnent pas beaucoup d'informations sur les procédures d'estimation.

5.5 Services de logement et de réseaux publics

L'étude a également examiné la façon dont les ONS de différents États membres traitent la consommation de logements et de services publics. L'agrégat de la consommation devrait inclure la valeur monétaire du flux de prestations sociales que les ménages reçoivent du logement. Pour les locataires, c'est généralement le loyer payé par le ménage. Des problèmes surviennent parce que de nombreux ménages possèdent leur logement et n'engagent donc pas de dépenses ordinaires. Pour ces ménages, une forme d'"équivalent loyer" est nécessaire (Hentschel et Lanjouw, 1995; Lanjouw, 2005)

Des informations sur le loyer réel payé sont disponibles à la fois dans les modules de consommation et de logement. En outre, on a demandé aux ménages qui possèdent leur maison combien leur logement leur rapporterait s'ils le louaient. Les enquêtes ont également permis de recueillir des informations sur un grand nombre de caractéristiques du logement, comme les matériaux de construction, l'eau et l'accès à l'assainissement. Cette information permet d'estimer un modèle de régression linéaire, qui établit un lien entre les valeurs locatives rapportées par un sous-ensemble de la population et les variables clés du logement et de l'emplacement. Les paramètres utilisés pour estimer la valeur de la maison sont le nombre de pièces, les matériaux de murs/plancher/toit accès à l'eau, l'électricité, l'élimination des ordures, etc. et l'emplacement de la maison elle-même, comme les zones rurales/urbaines et la province. Les estimations des paramètres de cette régression hédoniste du logement peuvent ensuite être utilisées pour imputer les valeurs locatives aux ménages qui ne disposent d'aucune autre information (voir Deaton et Zaidi, 2002).

La dernière variable de loyer est basée sur une procédure à trois niveaux :

- (a) Pour les ménages qui louent sur le marché privé, des informations sur le loyer réel payé par la section du logement sont utilisées;
- (b) Pour les autres ménages, la variable relative aux loyers correspond à l'estimation du loyer du ménage; et
- (c) Si aucun des deux n'est disponible, les loyers sont imputés selon le concept de régression hédoniste du logement.

De même, si les ménages ne déclarent pas le coût de consommation de l'eau, de l'électricité et du gaz pour diverses raisons qui leur sont le plus familières ou qui leur font véritablement défaut, une régression d'imputation peut être utilisée pour attribuer des valeurs à ces variables. Bien que ce processus puisse être le même que la régression hédoniste du logement, un certain ajustement par exemple, la qualité de l'eau peut être incluse comme l'eau des puits, des rivières, des robinets, etc. Pour faire une telle régression, il faut traiter une source d'eau comme un contrôle basé sur sa qualité. Toutefois, en raison de ses complications, il est recommandé de s'abstenir d'utiliser ce modèle.

Cette étude a porté sur la façon dont l'eau et l'électricité sont traitées par les ONS. Les meilleures pratiques en matière de calcul de la pauvreté s'appliquent aux services d'eau et d'électricité, car il s'agit là d'une nécessité qui améliore le bien-être des ménages. Le problème principal ici est que de nombreux ménages utilisent le réseau d'eau et d'électricité, mais ne déclarent aucun paiement. Dans de tels cas, les dépenses d'eau et d'électricité sont imputées sur la base d'un modèle de régression simple. L'imputation ne s'applique qu'aux ménages clairement connectés au réseau public. Dans le cas de l'électricité, ce sont les ménages qui utilisent l'électricité comme principale source d'énergie d'éclairage; pour l'eau, cela concerne les ménages qui utilisent un robinet public ou privé comme principale source d'eau potable.

L'étude des rapports officiels sur la pauvreté a révélé que presque tous les États Membres, à l'exception de la Tanzanie, incluent le logement dans leur calcul des agrégats de consommation de logements et de services de réseau public. Il y avait beaucoup d'hétérogénéité dans le traitement de la valeur locative des logements. Tous les États membres qui ont déclaré utiliser la valeur locative utilisent la valeur réelle lorsqu'elle est disponible, mais

imputent lorsque la valeur n'est pas disponible. Le Malawi utilise le loyer réel si disponible et les estimations de loyer du propriétaire du complexe si le premier est manquant. Toutefois, l'Afrique du Sud, le Malawi, le Swaziland, le Lesotho, la Zambie et le Zimbabwe utilisent l'hédonisme si le loyer réel et estimé n'est pas disponible. Le Mozambique a indiqué qu'il avait un loyer réel mais n'a pas donné d'informations si le loyer estimatif est utilisé si le loyer réel n'est pas disponible.

Les rapports ont révélé que les États membres incluent l'eau, l'électricité pour l'éclairage et, pour certains pays, les gaz pour la cuisine dans leurs agrégats de consommation. Les rapports n'étaient pas clairs sur la manière dont les États membres traitaient les données manquantes des services publics, car ils ne donnaient pas d'informations sur les imputations.

Table 5.4: Traitement du logement et des services publics, par pays

Pays et enquête	Logement		Services d'intérêt public	
	Inclus	Types de données et méthodes	Inclus	Type de données et méthode
Angola (IDR 2018-2019)	Oui	(1) Réel (2) Loyer d'imputation statistique (régression du logement hédonique)	Oui	Dépenses d'eau, d'électricité (imputation par des méthodes statistiques)
Botswana (BMTHS 2015/2016)	Oui	(1) Réel, (2) loyer imputé statistiquement (régression hédonique du logement)	Oui	Dépenses d'eau, d'électricité (imputation par des méthodes statistiques)
Comores	Oui	Régression hédonique pour le logement est utilisé pour le loyer imputé,	Oui	Eau, électricité, les méthodes statistiques permettent de faire des imputations
Eswatini (IES 2009/2010)	Oui	(1) Réel, (2) loyer imputé statistiquement (régression hédonique du logement)	Oui	Dépenses d'eau, d'électricité (aucune information sur l'imputation)
Lesotho (HBS 2017/2018)	Oui	n.a	Oui	Dépenses d'eau, d'électricité (aucune information sur l'imputation)
Madagascar (ENSOMD 2012 -2013)	Oui	(1) Réel, (2) loyer imputé statistiquement (régression hédonique du logement)	Oui	Eau, électricité, (imputations utilisant des méthodes statistiques)
Malawi (IHS4 2016/17)	Oui	(1) Réel, (2) Estimation du ménage si le réel est manquant. (3) Loyer imputé statistiquement (régression hédoniste du logement) si les données 1 et 2 ne sont pas disponibles.	Oui	Eau, électricité, dépenses (aucune information sur l'imputation)
Maurice (HBS, 2017)	Oui	1) Loyer déclaré par les ménages locataires 2) Loyer imputé déclaré par les ménages non locataires, en tenant compte de la valeur locative réelle dans la région et du type de bâtiment.	Oui	Électricité, gaz, eau (aucune information sur l'imputation, la valeur est celle déclarée par les ménages)
Mozambique (IOF 2014/2015)	Oui	(1) Réel, (2) Imputé (aucune information sur la méthode)	Oui	Dépenses d'eau, d'électricité, de gaz (pas d'information sur l'imputation)
Namibie (NHIES 2015/2016)	Oui	(1) Réel, (2) Estimation du ménage si le réel est manquant. (3) Loyer imputé statistiquement (régression hédoniste du logement) si les données 1 et 2 ne sont pas disponibles.	Oui	Eau, électricité, dépenses (service sanitaire, gestion des déchets/refus, Gaz), imputations par des méthodes statistiques.
Seychelles (HBS, 2013)	n.a	pas de données	pas de données	pas de données
Afrique du Sud	Oui	(1) Ménages réels (2) Loyer imputé en utilisant le rendement locatif compilé par les banques	Oui	Eau, électricité, gaz (Imputation par des méthodes statistiques)

Pays et enquête	Logement		Services d'intérêt public	
	Inclus	Types de données et méthodes	Inclus	Type de données et méthode
(LCS 2014/2015)				
Tanzanie (HBS 2017/2018)	No	n.a	Oui	n.a
Zambie (LCMS, 2015)	Oui	(1) Réel (2) Estimations des ménages (3) Loyer imputé statistiquement (régression du logement hédonique)	Oui	Eau, électricité, (imputations utilisant des méthodes statistiques)
Zimbabwe (PICES 2011/2012)	Oui	1) Réel, (2) estimation du ménage ou (3) loyer imputé statistiquement (régression hédoniste du logement).		Eau, électricité, (imputations utilisant des méthodes statistiques)
Source : Rapports officiels sur la pauvreté des États membres de la SADC				

5.6 Ajustements des différences de composition des ménages

Cette étude a examiné la façon dont les ONS traitent les données recueillies au niveau des ménages. Comme la plupart des autres enquêtes auprès des ménages, la plupart des enquêtes sur la consommation de gaz à effet de serre permettent de recueillir des données sur la consommation au niveau des ménages et non des particuliers. Il est facile de voir que la consommation des ménages n'est pas un bon indicateur du bien-être des individus à moins qu'un ajustement ne soit apporté aux différences de taille et de composition des ménages.

Une option serait simplement de diviser la valeur totale de la consommation des ménages par le nombre de membres du ménage. Mais une telle approche ne reconnaîtrait pas que différents membres des ménages peuvent avoir des besoins de consommation distincts. S'il est vrai que les enfants consomment des biens spéciaux, ils en ont certainement besoin moins que les adultes (Deaton, 1997). L'approche de l'ONS assigne différents poids aux différents membres du ménage, selon lesquels les enfants comptent comme une fraction d'un adulte, la fraction dépendant de l'âge. Enfin, la taille effective du ménage est la somme de ces fractions, et elle n'est pas mesurée en nombre de personnes, mais en nombre d'équivalents adultes. Par conséquent, l'indicateur de bien-être des ONS pour mesurer la pauvreté dans la plupart des États membres est la consommation des ménages par équivalent adulte.

L'approche la plus évidente consisterait à calculer la consommation par habitant, en divisant la consommation totale des ménages par le nombre de membres du ménage. Toutefois, cela suppose non seulement que les ressources sont réparties équitablement au sein des familles, mais néglige les différences d'âge et de sexe dans les besoins de consommation (par exemple, les petits enfants consommant moins de nourriture que les adultes).² Il ignore également l'existence de biens publics au niveau des ménages, tels que les articles non alimentaires utilisés par tous les membres du ménage sans frais supplémentaires (par exemple, logement, éclairage, équipement de cuisine). Si ces biens existent (et représentent une part non négligeable de la consommation des ménages), les ménages plus importants sont avantagés par rapport aux ménages plus petits, en raison du coût par habitant plus faible pour l'acquisition (et éventuellement pour l'entretien) du bien public. De même, les grands ménages pourraient bénéficier de réductions de prix, puisqu'ils achèteraient en plus grande quantité que les petits ménages. Ces phénomènes sont décrits comme des économies d'échelle au niveau des ménages. Une approche commune pour traiter les différences dans les besoins de consommation et/ou les économies d'échelle consiste à appliquer des échelles d'équivalence, qui visent à normaliser la consommation en fonction des différences dans la composition des ménages.

Outre l'attrait conceptuel de la correction pour les différences dans la composition des ménages, il est plutôt difficile d'estimer les échelles d'équivalence dans la pratique (voir Deaton, 1997, pour un aperçu de la vaste littérature théorique et empirique sur les échelles d'équivalence). En raison de ces difficultés, la plupart des chercheurs appliqués utilisent des échelles ad hoc qui semblent globalement conformes à la documentation pertinente et ne tentent pas d'estimer les échelles d'équivalence au cas par cas. Une formule couramment utilisée (Jenkins et Cowell, 1994), qui tient compte à la fois des besoins de consommation différents des enfants (comparativement aux adultes) et des économies d'échelle, est donnée

² L'idée de différences dans les besoins de consommation pourrait être étendue à d'autres groupes, par exemple les niveaux d'activité physique (Hentschel et Lanjouw, 1995).

par:

$$AE = (A + \alpha K)^\theta$$

Là où AE est le nombre d'équivalents adultes, A indique le nombre d'adultes dans le ménage et K le nombre d'enfants. α se situe entre 0 et 1 et représente le coût d'un enfant par rapport à celui d'un adulte. Le paramètre θ , qui prend également des valeurs comprises entre 0 et 1, corrige les économies d'échelle dans un ménage. Il est à noter que si θ and α sont tous deux à l'unité, cette formule représente simplement la consommation par habitant. Cependant, la pratique courante consiste à placer α près de 0,3 et θ près de 1 pour les pays pauvres (Deaton et Zaidi, 2002). Cela suppose essentiellement que les enfants (ici principalement les jeunes enfants) ont besoin d'environ un tiers de la consommation d'un adulte, et que la plupart des biens consommés sont privés (ce qui est généralement corroboré par la part élevée de la nourriture dans le budget total).

Le tableau 5.5: Ajustements des différences de composition des ménages, Aperçu par pays

Pays et enquête	Consommation par équivalent adulte ou par habitant	Tient compte des différences de besoins selon l'âge/le sexe	Prendre en compte les économies d'échelle
Angola (IDR 2018-2019)	Par équivalent-adulte	Âge, (échelle locale, origine inconnue)	Non
Botswana (BMTHS 2015/2016)	Par équivalent-adulte	Âge, (échelle locale, origine inconnue)	Non
Comores	Par équivalent-adulte	Âge	Non
Eswatini (IES 2009/2010)	Par équivalent-adulte	Âge, (échelle locale, origine inconnue)	Non
Lesotho (HBS 2017/2018)	Par équivalent-adulte	Âge et sexe (échelle locale, recommandations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour les pays d'Afrique australe)	Non
Madagascar (ENSOMD 2012 -2013)	Par équivalent-adulte	Âge, (échelle locale, origine inconnue)	Nno
Malawi (IHS4 2016/17)	Par habitant	n/a	Non
Maurice (HBS, 2017)	Par équivalent-adulte	Âge (basé sur l'échelle d'équivalence non linéaire de Bank & Johnson, recommandée par la Banque mondiale)	Oui
Mozambique (IOF 2014/2015)	Par habitant	Âge et sexe (échelle nationale)	n.a
Namibie (NHIES 2015/2016)	Par équivalent-adulte	Âge, (échelle locale, origine inconnue)	Oui
Seychelles (HBS, 2013)	Par équivalent-adulte	Âge, (échelle nationale)	Non
Afrique du Sud (LCS 2014/15)	Par habitant	n/a	Non
Tanzanie (HBS 2017/18)	Par équivalent-adulte	Âge, sexe (échelles de l'OMS, de la FAO)	Non
Zambie (LCMS, 2015)	Par équivalent-adulte	Âge (Commission nationale de l'alimentation et de la nutrition/Commission des prix et des revenus)	Non
Zimbabwe (PICES 2011/2012)	Par équivalent-adulte	n/a (OMS, FAO)	Non
Source : Examen des rapports officiels sur la pauvreté et des documents correspondants (voir références A).			

Dans la plupart des autres États d'Afrique, ces économies d'échelle supposeraient que les besoins de consommation des ménages n'augmentent pas de façon linéaire lorsque des personnes supplémentaires sont ajoutées (parce que certains éléments des ménages, par exemple le logement, les services publics, les biens durables, peuvent être partagés). Bien que ces effets puissent jouer un rôle, il est très difficile de les quantifier dans la pratique.

Les rapports officiels sur la pauvreté ont révélé que le Malawi et le Mozambique utilisaient par habitant pour s'adapter aux économies d'échelle, tandis que le reste des États membres utilisaient des barèmes équivalents par adulte pour s'adapter aux différences de consommation dans leurs ménages. Ils s'adaptent principalement à l'âge pour accueillir les enfants dans leur foyer et les amènent au même niveau que les adultes dans les niveaux de consommation. La plupart des pays utilisent les échelles locales qui sont adaptées aux différences de consommation. La plupart des États membres n'adaptent pas les différences en matière de nutrition pour le sexe en raison du sentiment que l'hypothèse d'une baisse des besoins de consommation des femmes pourrait menacer la crédibilité des estimations de la pauvreté.

5.7 Ajustements des différences dans le coût de la vie

Les ménages de différentes régions du pays peuvent être confrontés à des niveaux de bien-être différents s'ils sont confrontés à des prix différents sur le marché. Ce problème a fait référence aux variations de prix temporelles et spatiales.

Des déflateurs spatiaux des prix sont nécessaires parce que les différences de prix entre les régions sont susceptibles de rendre trompeuses les comparaisons des ménages de chiffres de la consommation nominale (par adulte). Par exemple, les ménages qui ont le même niveau de consommation nominale (par adulte) peuvent être confrontés à des niveaux de bien-être différents s'ils sont confrontés à des prix du marché différents pour les mêmes biens.

Les écarts de prix pourraient être causés par l'inflation et la saisonnalité pourrait influencer sur les prix au cours de la période d'enquête. Deuxièmement, le coût de la vie peut différer considérablement d'une région à l'autre, en particulier dans les endroits où les infrastructures sont peu développées. Le défi de la différence de prix peut être résolu en calculant l'indice des prix, qui adapte la consommation à un ensemble commun de prix de référence.

L'index Paasche et l'index Laspeyres sont centrés sur la plupart de la littérature comme les deux méthodes qui peuvent être utilisées. Les coefficients de pondération des dépenses d'un indice Paasche sont adaptés au modèle de consommation de chaque ménage, tandis que les coefficients de pondération de l'indice Laspeyres font référence à un ensemble fixe de référence de consommation, qui constitue la principale différence entre ces deux indices de prix.³ En d'autres termes, l'indice Paasche utilise des coefficients de pondération des dépenses propres aux ménages, tandis que les coefficients de pondération d'un indice Laspeyres sont les mêmes pour tous les ménages.⁴ Un troisième indice, qui peut être utilisé pour la déflation temporelle et/ou régionale des prix, est l'indice Fisher, qui est calculé comme la moyenne

³ Selon Deaton et Zaidi (2002), les pondérations d'un indice Laspeyres utilisé pour l'analyse de la pauvreté devraient refléter les tendances de la consommation autour du seuil de pauvreté.

⁴ Dans un cadre temporel, les poids de l'indice Paasche se réfèrent à la période actuelle plutôt qu'à la période de base. Dans un contexte spatial, les coefficients de pondération se rapportent au ménage considéré, plutôt qu'au ménage de référence (Deaton et Zaidi, 2002).

géométrique des indices Paasche et Laspeyres. Quel que soit le choix de l'indice, la consommation ajustée des prix est toujours obtenue en divisant la consommation nominale par le déflateur des prix.

Deaton et Zaidi (2002) recommandent l'utilisation d'un déflateur de prix Paasche faisant référence aux prix médians nationaux. C'est parce que l'indice Paasche, avec ses poids propres aux ménages, correspond au concept d'utilité monétaire et a donc une interprétation pratique dans la théorie du choix du consommateur. Cependant, de nombreux organismes de statistique utilisent un indice Laspeyres, principalement parce qu'il est plus proche de l'indice des prix à la consommation (IPC) et légèrement plus pratique du point de vue de l'informatique. L'examen des rapports sur la pauvreté dans les pays montre que l'Angola, le Botswana, le Swaziland, le Malawi et la plupart des États membres utilisent l'indice Laspeyre, à l'exception de la Tanzanie et de l'Angola qui utilisent l'indice Fisher et le Malawi l'indice Paasche. Il convient également de noter qu'il n'existe aucune information sur l'indice utilisé par le Mozambique. En Tanzanie, la consommation est mesurée en valeur nominale, mais l'indice des prix est utilisé pour ajuster le seuil national de pauvreté en fonction des différences de prix régionales. Il convient de noter que ces indices s'ajustent souvent simultanément aux différences de prix régionales et temporelles, bien que dans d'autres pays (par exemple la Tanzanie), l'indice ne soit utilisé que pour la déflation régionale.

Table 5.6: Ajustements des écarts de prix (dans le cadre de l'enquête), Aperçu par pays

Pays et enquête	Déflation des prix	Déflation spatiale et/ou temporelle	Type de déflateur	Partie de la consommation (alimentaire/non-alimentaire)	Sources de données
Angola (IDR 2018-2019)	Oui	Spatial et temporel (deux étapes)	Fishers	Alimentaire et non alimentaire	Base de données de l'IPC
Botswana (BMTHS 2015/2016)	Oui	Spatial et temporel (deux étapes)	Laspeyres	Alimentaire et non alimentaire	Base de données de l'IPC
Comores	Oui	Spatial et temporel (deux étapes)	Laspeyres	Alimentaire et non alimentaire	Base de données de l'IPC
Eswatini (IES 2009/2010)	Oui	Spatial et temporel (deux étapes)	Laspeyres	Alimentaire et non alimentaire	Base de données de l'IPC
Lesotho (HBS 2017/2018)	Oui	Spatial et temporel (deux étapes)	Paasche	Alimentaire et non alimentaire	Prix basés sur des enquêtes
Madagascar (ENSOMD 2012 - 2013)	Oui	Spatial et temporel (deux étapes)	Laspeyre	Alimentaire et non alimentaire	Base de données de l'IPC
Malawi (IHS4 2016/17)	Oui	Spatial et temporel (deux étapes)	Paasche	Alimentaire et non alimentaire	Base de données de l'IPC
Maurice (HBS, 2017)	Oui	Déflation des prix au niveau national uniquement et dans le temps. Aucune information spatiale	Laspeyres	Alimentaire et non alimentaire	Base de données de l'IPC
Mozambique (IOF 2014/2015)	Oui	Temporaire	Aucune information	Uniquement alimentaire, non alimentaire Prix supposés constants	Aucune information
Namibie (NHIES 2015/2016)	Oui	Spatial et temporel (deux étapes)	Laspeyres	Alimentaire et non alimentaire	Information sur l'IPC
Seychelles* (HBS, 2013)	Oui	Spatiale	Laspeyres	Alimentaire et non alimentaire	Base de données de l'IPC
Afrique du Sud	No	Spatial et temporel (deux étapes)	Laspeyres	Alimentaire et non alimentaire	Base de données de l'IPC
Tanzanie* (HBS 2017/2018)	Oui*	Spatial et temporel une étape à deux dimensions	Indice Fisher avant l'enquête 2017/18 et utilisant maintenant l'indice Paashe	Alimentaire et non alimentaire	Basé sur l'enquête
Zambie (LCMS, 2015)	Oui	Spatial et temporel (deux étapes)	Laspeyres	Uniquement alimentaire, non alimentaire Prix supposés constants	Base de données de l'IPC

Pays et enquête	Déflation des prix	Déflation spatiale et/ou temporelle	Type de déflateur	Partie de la consommation (alimentaire/non-alimentaire)	Sources de données
Zimbabwe (PICES 2011/2012)	Oui	Spatial et temporel (deux étapes)	Laspeyres	Alimentaire et non alimentaire	Base de données de l'IPC
<p>La Tanzanie déflate le seuil de pauvreté plutôt que les agrégats de consommation. Depuis 2017/2018, la Tanzanie est passée de l'utilisation de l'indice Fisher à l'utilisation de l'indice Paashe. Les Seychelles collectent des données sur les produits alimentaires et non alimentaires mais utilisent le revenu pour calculer la pauvreté.</p> <p>Source : Rapports officiels sur la pauvreté et documents correspondants (voir références A).</p>					

Les meilleures pratiques en matière d'études sur la pauvreté recommandent que les ONS s'adaptent à la déflation régionale des prix des produits alimentaires. Pour ce faire, on calcule les déflateurs des prix alimentaires de type Laspeyres au niveau des provinces, qui expriment toute la consommation alimentaire aux prix médians nationaux. Les déflateurs des prix, qui sont fondés sur les produits alimentaires de base, sont calculés selon la formule suivante (voir Deaton et Zaidi, 2002):⁵

$$P_{FL}^h = \sum w_k^z \left(\frac{p_k^h}{p_k^o} \right) \quad (3)$$

p_k^h étant le prix payé par le ménage h pour l'article k (ici approximatif avec le prix médian au niveau de la province), et p_k^o étant le prix de référence pour le produit k (ici *Le prix médian national*). Les w_k^z s'agissent de pondérations des dépenses, en l'occurrence adaptées aux habitudes de consommation des ménages proches du seuil de pauvreté (z). Les poids empiriques w_k^z de chaque aliment sont dérivés de la part de consommation observée des ménages dans les 5e à 6e déciles de la distribution de la consommation du cycle considéré du LCMS.

Le déflateur global des prix est calculé comme la moyenne pondérée des déflateurs des prix des denrées alimentaires et des prix non alimentaires, ce dernier étant prêt à l'unité :

$$P_L^h = w_F^z \cdot P_{FL}^h + (1 - w_F^z) \quad (4)$$

Avec w_F^z étant la part moyenne de la nourriture des ménages proches du seuil de pauvreté (z). Cela suppose effectivement que les prix non alimentaires sont constants dans l'espace. La composante non alimentaire a donc un effet "stabilisateur" sur le déflateur des prix.⁶

⁵ Deaton et Zaidi (2002) préfèrent l'utilisation d'une Paasche plutôt que d'un déflateur des prix de Laspeyres.

⁶ Bien que le type d'aliments inclus dans le déflateur des prix des aliments ne change pas au fil du temps, le poids de chaque article dans le déflateur varie légèrement selon les différents SGA lorsqu'on compare les MLT du même pays. Étant donné que la taille des effets de substitution dans la consommation alimentaire diffère d'une province (régions du même pays) à l'autre selon l'évolution des prix provinciaux par article, l'ONS préfère introduire un "effet stabilisateur" dans le déflateur global des prix en supposant que les prix non alimentaires ne varient pas d'une province à l'autre. De plus, il est beaucoup plus difficile de trouver des prix pour des produits non alimentaires représentatifs, car les différences de qualité non observables jouent un rôle beaucoup plus important dans ce cas. Par conséquent, de nombreux ONS ont décidé de ne pas rajuster les variations des prix non alimentaires dans les provinces.

6.1 Aperçu général

Alors que le chapitre précédent traitait de la construction de l'ensemble de la consommation, cette section se concentre sur le calcul et la mise à jour du ou des seuils de pauvreté. En général, il existe deux concepts principaux pour mesurer la pauvreté et établir des seuils de pauvreté : Premièrement, il y a la notion de pauvreté absolue, qui cherche à maintenir un niveau de bien-être fixe dans le temps et dans l'espace. Les seuils de pauvreté absolue précisent généralement la quantité d'argent nécessaire pour atteindre un niveau de vie minimum, comme les besoins nutritionnels de base et les besoins essentiels non alimentaires (vêtements de base, logement, etc.). Deuxièmement, la notion de pauvreté relative définit la pauvreté par rapport au niveau moyen de bien-être dans la société; ainsi, les seuils de pauvreté relatifs augmentent généralement avec l'augmentation globale du niveau de vie. Bien que les seuils de pauvreté relatifs soient communs dans de nombreuses régions industrialisées du monde (par exemple dans les pays européens), la plupart des pays en développement font référence à un concept de pauvreté absolue, du moins à court et à moyen terme (Kakwani, 2003).⁷ C'est pour cette raison, ainsi que pour la longue tradition des lignes de pauvreté absolue en Zambie, que ce rapport se concentre sur les lignes de pauvreté absolue plutôt que relative.⁸

Il existe deux approches principales pour fixer des seuils de pauvreté absolue : la méthode du coût des besoins de base (NBC) et la méthode de l'apport en énergie alimentaire (IEE) (voir Ravallion 1998, 2008 pour un examen approfondi). Les deux méthodes seront examinées en détail à la section 3.2; la dernière partie du présent chapitre (section 3.3) porte sur la façon de mettre à jour le ou les seuils de pauvreté dans le temps.

6.2 Déterminer le seuil de pauvreté

6.2.1 Approche du coût des besoins de base (CBN)

L'une des méthodes les plus anciennes pour établir des seuils de pauvreté absolue est l'approche du coût des besoins de base qui remonte à l'étude fondamentale de Seebohm Rowntree sur la pauvreté à York au début du XIXe siècle (Rowntree, 1901). L'idée principale est de définir un panier de biens qui reflète les besoins minimaux de consommation d'un ménage représentatif et d'estimer le seuil de pauvreté comme le coût de ce "panier de produits de base". Cette méthodologie est aujourd'hui utilisée par de nombreux pays du monde, y compris tous les États membres de la SADC. Certains des pays notables qui utilisent une variante de l'approche de Rowntree pour établir le seuil officiel de pauvreté, y compris les États-Unis (Citro et Michael, 1995) ainsi que plusieurs pays développés (Kakwani, 2003).

Un seuil de pauvreté alimentaire est fixé pour la première fois lors de la définition de l'approche du coût des besoins de base, puis une provision d'articles non alimentaires de base est ajoutée pour sa mise en œuvre. Comme il est difficile d'établir de manière normalisée ce qui constitue des besoins non alimentaires "essentiels" (car il n'existe pas d'équivalent calorique pour définir les besoins alimentaires physiologiques) et que peu d'enquêtes recueillent des informations sur les quantités et les prix des articles non alimentaires consommés, la composante non

⁷ À long terme, les pays pourraient redéfinir leur "niveau de vie minimum", se dirigeant ainsi progressivement vers un concept de pauvreté plus relatif. Pourtant, à court et à moyen terme, les seuils de pauvreté nationaux dans les pays en développement sont généralement fixés en termes réels (Ravallion, 2009).

⁸ De plus, ce rapport ne traite pas des seuils de pauvreté subjectifs (Ravallion, 2008).

alimentaire du seuil de pauvreté global est généralement modélisée en proportion du seuil de pauvreté alimentaire (Lanjouw et Lanjouw, 2001).⁹

L'approche du CBN exige alors trois étapes distinctes (Ravallion, 1998); Houghton et Khandker, 2009) : Premièrement, il est nécessaire de définir un seuil calorique considéré comme minimal pour une alimentation adéquate. Cette démarche est généralement fondée sur les recommandations formulées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou, le cas échéant, par les commissions nationales de nutrition. Deuxièmement, le seuil de pauvreté alimentaire est estimé comme le coût de l'acquisition d'un panier alimentaire, qui fournit les calories ci-dessus et où le poids relatif des différents aliments correspond au comportement observé des consommateurs. L'idée principale ici est d'utiliser les ménages "proches du seuil de pauvreté" comme groupe de référence pour la composition du panier alimentaire afin de s'assurer que le panier reflète les besoins de subsistance. Dans la pratique, le calcul du panier repose généralement sur une procédure itérative et une "première hypothèse" sur l'éventail probable du nombre de personnes vivant dans la pauvreté. La troisième étape consiste à ajouter une provision pour les articles non alimentaires essentiels, comme le logement ou les vêtements. Cela se fait souvent en augmentant le seuil de pauvreté alimentaire en fonction de la part des dépenses moyennes dans les dépenses alimentaires des ménages proches du seuil de pauvreté. (Voir figure 6.1); on considère ensuite que c'est le seuil global de pauvreté.

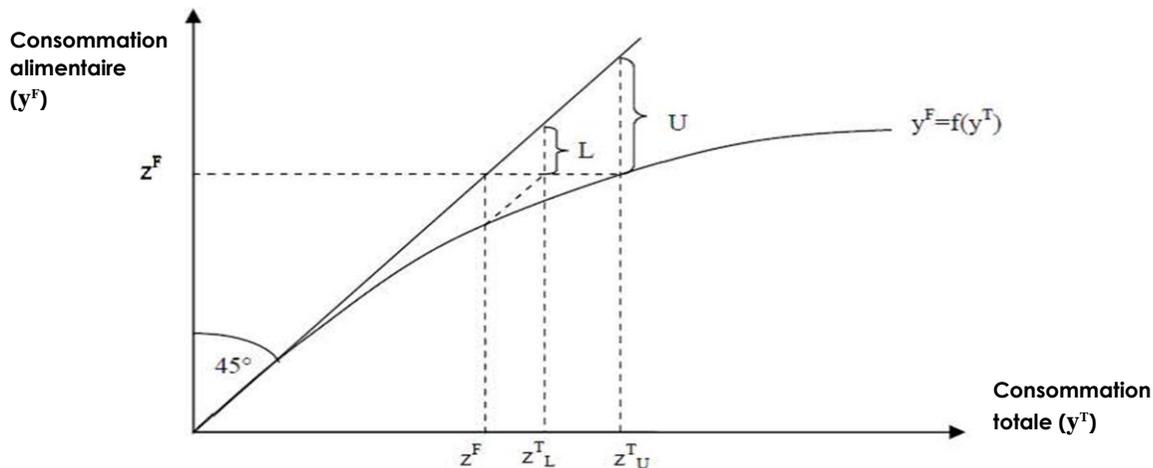
6.2.2 Autoriser les besoins non alimentaires dans le cadre de l'approche du coût des besoins de base

L'établissement de la composante non alimentaire du seuil de pauvreté global est souvent considéré comme la partie la plus litigieuse de la méthode CBN. Non seulement il existe plusieurs variantes différentes utilisées dans la pratique, mais les méthodes utilisées pour calculer la composante non alimentaire sont souvent mal décrites dans les rapports et études pertinents (Ravallion, 1998).

D'un point de vue théorique, il est possible de définir une limite supérieure et inférieure pour l'ensemble du seuil de pauvreté. C'est ce que l'on peut mieux illustrer en comparant la consommation alimentaire à la consommation totale:

⁹ Les problèmes liés à la définition normale des besoins non alimentaires de base et à l'établissement d'un panier complet de produits alimentaires et non alimentaires sont discutés à Ravallion et Lokshin (2006) dans le contexte des seuils officiels de pauvreté de la Russie.

Figure 6.1 : Limite supérieure et inférieure de la composante non alimentaire selon l'approche CBN



Dans le graphique ci-dessus, z^T_L est la limite inférieure, z^T_U l'estimation supérieure du seuil de pauvreté global. Les deux seuils de pauvreté globaux sont fondés sur le même seuil de pauvreté alimentaire sous-jacent (z^F), mais différent quant à leur allocation pour les besoins non alimentaires (L vs. U).

Pour obtenir l'estimation de la limite inférieure (z^T_L), l'allocation non alimentaire est fondée sur les ménages dont la consommation totale équivaut simplement au seuil de pauvreté alimentaire. Il est certain que ces ménages doivent être très pauvres, car leurs ressources totales ne sont que suffisantes pour couvrir les besoins alimentaires de base. Le fait qu'ils consomment encore certains produits non alimentaires, ce qui élimine les besoins alimentaires essentiels, est un argument pour considérer cette consommation non alimentaire comme une limite inférieure assez austère pour la composante non alimentaire (L).

Dans le même ordre d'idées, l'estimation de la limite supérieure (z^T_U) fonde l'allocation non alimentaire sur les ménages, dont la consommation alimentaire est juste égale au seuil de pauvreté alimentaire. Ces ménages consomment déjà assez de nourriture pour satisfaire aux besoins nutritionnels de base. Étant donné qu'à la marge ils devraient valoriser la consommation non alimentaire autant que la consommation alimentaire, leur consommation non alimentaire peut être considérée comme une limite supérieure plus généreuse pour la composante non alimentaire (U).

Dans la pratique, les estimations de la limite supérieure et de la limite inférieure peuvent être dérivées de façon paramétrique ou non paramétrique. Pour ce faire, on examine souvent les ménages dont la consommation totale (limite supérieure) ou la consommation alimentaire (limite inférieure) se situe dans un petit intervalle autour du seuil de pauvreté alimentaire (Ravallion, 1998, Ravallion et Bidani, 1994).

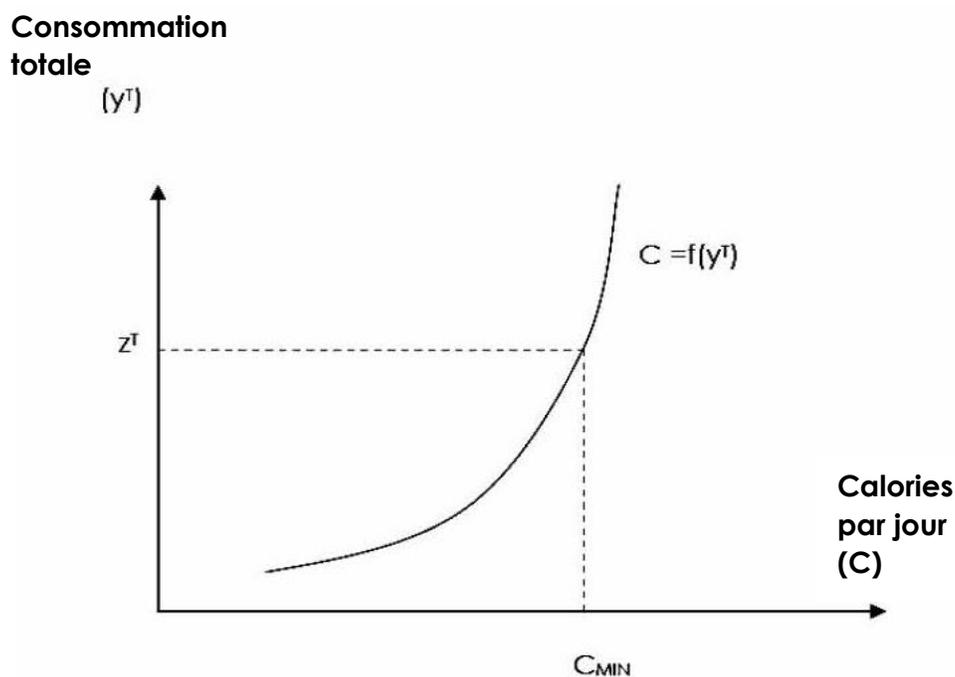
6.2.3 Méthode d'absorption d'énergie alimentaire (FEI)

Une autre approche pour fixer le seuil de pauvreté alimentaire est la méthode de l'absorption d'énergie alimentaire (IEE). À l'instar de la méthode du coût des besoins de base, l'approche de l'absorption d'énergie par les aliments est ancrée dans une exigence nutritionnelle de base. L'établissement de la norme calorique minimale suivrait donc les mêmes recommandations

que celles décrites ci-dessus (première étape de la méthode CBN).

Cependant, la différence essentielle entre les deux méthodes est la façon dont la nutrition de base est "traduite" en valeur monétaire pour le seuil de pauvreté. Bien que l'approche CBN évalue le coût d'un panier d'aliments qui fournit la norme calorique préétablie, la méthode FEI étudie la relation empirique entre l'apport alimentaire-énergie et la consommation totale. On peut y parvenir, par exemple, par une régression non paramétrique de la consommation totale (en unités monétaires par jour) sur la consommation calorique (en calories par jour). Le seuil de pauvreté global est ensuite estimé comme le niveau de consommation totale auquel les besoins nutritionnels de base sont satisfaits en moyenne (voir figure 2 pour une illustration graphique). Étant donné que la FEI exploite la relation entre l'apport calorique et la consommation totale (pas seulement la consommation alimentaire), le seuil de pauvreté qui en résulte inclut automatiquement une allocation pour les besoins non alimentaires de base.

Figure 6.2 : Approche de l'absorption d'énergie alimentaire



En comparant les deux approches, on fait souvent valoir que la méthode de l'IEE est moins exigeante en données et plus simple sur le plan informatique que l'approche du CBN. Par-dessus tout, la FEI peut ne pas avoir besoin de données sur les prix, ce qui est souvent considéré comme son principal avantage. Cela suppose toutefois que toute la consommation alimentaire est enregistrée en quantités par période de référence et que les quantités peuvent facilement être converties en système métrique (puis en calories). Ces deux hypothèses ne tiennent peut-être pas compte de nombreux ensembles de données, comme cela peut être facilement illustré pour les États membres de la SADC. De plus, les données sur la quantité des articles alimentaires et des cadeaux produits par les producteurs eux-mêmes sont souvent consignées dans des unités de mesure locales (p. ex., les tas, les faisceaux, les boîtes), qui ne peuvent pas être facilement converties en système métrique. Dans un tel contexte, la mise en œuvre de l'approche de l'IEE pourrait être encore plus exigeante que la mise en œuvre de la méthode CBN.

D'un point de vue théorique, de nombreux auteurs soulignent que la méthode de l'IEE présente de sérieuses faiblesses (Ravallion, 1998; Banque mondiale 2009). Le problème principal est que la consommation de calories est influencée par une gamme de facteurs autres que la consommation, par exemple les différences de goûts, les prix relatifs ou la structure de l'emploi. Cela peut conduire à des incohérences si l'on utilise l'approche de la FEI pour établir des seuils de pauvreté pour différents sous-groupes (par exemple, les seuils de pauvreté dans les zones urbaines et rurales ou les seuils de pauvreté pour différentes années d'enquête). Par exemple, les différences de prix relatifs et d'activité physique peuvent entraîner une situation où les ménages urbains dépensent moins pour la nourriture (et consomment donc moins de calories) que les ménages ruraux, quel que soit le niveau de consommation totale. Les seuils de pauvreté générés par la méthode de la FEI seraient donc considérablement plus élevés dans les zones urbaines que dans les zones rurales, même si cette différence ne peut être justifiée par des différences de prix absolus. En d'autres termes, les différents seuils de pauvreté pourraient en fait refléter des niveaux de consommation réelle très différents, ce qui est

contraire à la notion de seuils de pauvreté absolue. En effet, Ravallion et Bidani (1994) ne trouvent pratiquement aucune corrélation entre les classements de la pauvreté en Indonésie sur la base des lignes de pauvreté de l'Initiative et de la CBN. En particulier, ils constatent qu'en utilisant les seuils de pauvreté fondés sur la FEI, la pauvreté est plus grande dans les zones urbaines que dans les zones rurales, ce qui n'est pas seulement intuitivement invraisemblable, mais aussi en contradiction avec les résultats basés sur les seuils de pauvreté de la CBN (qui révèlent une pauvreté rurale nettement plus élevée). Dans le même ordre d'idées, Wodon (1997) illustre une situation dans laquelle les seuils de pauvreté de la FEI ont chuté au fil du temps, malgré une augmentation générale des prix.

Il convient de noter que de telles incohérences ne sont pas propres à l'approche de l'IEE, mais peuvent également s'appliquer à la méthode CBN, par exemple si cette dernière permet des différences dans les habitudes de consommation entre les sous-groupes ou au fil du temps. Si, par exemple, les ménages urbains sont plus riches que les ménages ruraux et consomment donc, en moyenne, des calories plus chères, les seuils de pauvreté fondés sur l'approche CBN seraient contaminés par les différences de revenus réels (voir Appleton, 2003, pour une discussion sur l'Ouganda). Pourtant, le problème est moins grave pour la CBN que pour l'approche FEI. Premièrement, le concept de panier alimentaire rend plus transparent (et modifiable) la mesure dans laquelle les différences dans les lignes nominales de pauvreté entre les sous-groupes sont causées par des différences dans les niveaux de prix absolus, ce qui conduirait légitimement à une variation des lignes nominales de pauvreté, et des différences dans les modes de consommation, qui ne devraient être autorisées que si elles ne sont pas motivées par des différences dans les revenus réels. Deuxièmement, les seuils de pauvreté fondés sur l'IEVP tendent à avoir une élasticité beaucoup plus élevée que les seuils de pauvreté fondés sur l'IEVP, ce qui les rend plus proches des seuils de pauvreté relative (Ravallion et Bidani, 1994). Pour résumer, la méthode CBN et la méthode FEI peuvent souffrir de problèmes de cohérence, mais le problème est plus grave pour l'approche FEI (Ravallion et Lokshin, 2006).

La discussion qui précède a également montré qu'il est nécessaire de décider s'il ne faut calculer qu'une seule région ou plusieurs niveaux de pauvreté nationaux (par exemple, avec les seuils de pauvreté provinciaux ou urbains/ruraux). Cela dépend de la mesure dans laquelle les prix et les modèles de consommation diffèrent d'une région à l'autre et des raisons sous-jacentes. Pour ce qui est des seuils de pauvreté de type CBN, il est important de faire une distinction entre les variations spatiales des prix et des quantités (la composition du panier alimentaire). Il n'est pas controversé que les différences de niveaux de prix absolus entre les régions ne devraient pas conduire au statut de pauvreté. Ainsi, soit l'ensemble de la consommation, soit le seuil de pauvreté (mais pas les deux !) devraient être corrigés en fonction des différences de prix spatiales, soit le vecteur de prix de référence du déflateur devrait être utilisé pour calculer le coût du panier alimentaire. Il est beaucoup moins clair si la composition du panier alimentaire doit différer d'une région à l'autre. Comme nous l'avons vu plus haut, les différences dans la structure de la consommation, qui sont purement dictées par les écarts de revenus, ne devraient pas se refléter dans les seuils de pauvreté. Si, d'un autre côté, de grandes différences de climat et/ou de prix relatifs entre les régions conduisent à de fortes différences dans les modes de dépenses, un seul panier alimentaire national pourrait ne pas être défendable. Non seulement un tel panier interrégional n'aurait que peu de correspondances avec les modèles de consommation réels des ménages dans une région donnée, mais un panier fixe exclurait également les effets de substitution et introduirait ainsi un biais à la hausse sur les seuils de pauvreté (DNPO, Economic Research Bureau, IFPRI, 2004). Dans la pratique, il est difficile d'isoler complètement l'effet de revenu, et il existe un certain compromis entre la spécificité, en ce sens qu'elle permet de tenir compte de différences

véritables dans l'alimentation entre les régions, et la cohérence, dans le sens du maintien d'un niveau de vie fixe (Ravallion et Bidani, 1994); Kakwani, 2003, Ravallion et Lokshin, 2006).¹⁰ Le choix entre des paniers alimentaires fixes ou variables est donc assez spécifique au contexte.

Alors que le débat qui précède a porté sur les avantages et les implications théoriques des approches coût-de-base et consommation d'énergie alimentaire pour fixer les seuils de pauvreté, ce paragraphe se réfère aux méthodes utilisées par les organismes de statistique d'Afrique subsaharienne pour établir les seuils de pauvreté. Il ressort de l'examen des rapports sur la pauvreté par ordinateur que l'approche du CBN a pris une ampleur considérable dans la région. La plupart des pays pour lesquels des informations sur la détermination du seuil de pauvreté sont disponibles calculent les seuils de pauvreté du RBC; cela inclut tous les pays de la région, à l'exception de Maurice. Les normes caloriques qui sous-tendent les seuils de pauvreté alimentaire varient considérablement et sont parfois exprimées par habitant ou par adulte (équivalent), ce qui limite la comparabilité entre les pays. En termes équivalents adultes, l'Angola, le Souaziland, le Lesotho et d'autres pays qui utilisent 2100 calories par personne sont ancrés sur la plus faible valeur calorique. Les seuils de pauvreté de la Tanzanie sont fixés sur la valeur calorique (2 200 calories par jour), Madagascar est ancré à 2 400 calories par jour, tandis que la Zambie est ancrée à 2 800 calories par jour).

¹⁰ Ravallion et Lokshin (2006) font la distinction entre l'utilité et la cohérence des capacités. Pour faciliter la présentation, cette distinction est ignorée ici.

Le Tableau 6.1: Calcul du seuil de pauvreté, aperçu par pays

Pays	Concept de pauvreté absolue ou relative	Approche de la fixation du seuil de pauvreté	Norme calorique quotidienne (le cas échéant)	Seuils de pauvreté nationaux ou régionaux?
Angola (IDR 2018-2019)	Absolue	CBN	2100 calories par personne	National
Botswana (BMTHS 2015/2016)	Absolue	CBN	n/a.	National
Comores ((Enquête 123 , 2014)	Membre de la famille	CBN	2100 calories par personne	National
Eswatini (IES 2009/2010)	Absolue	CBN	2100 calories par personne	National
Lesotho (HBS 2017/2018)	Absolue	CBN	2700 calories par personne équivalente-adulte	National
Madagascar (ENSOMD 2012 -2013)	Absolue	CBN	2133 calories par personne	National
Malawi (IHS4 2016/17)	Absolue	CBN	2400 calories par personne	National
Maurice (HBS, 2017)	Membre de la famille	50 % du revenu mensuel médian du ménage par équivalent-adulte.	n/a	National
Mozambique (IOF 2014/2015)	Absolue	CBN	2 150 calories par personne (environ)	Régional
Namibie (NHIES 2015/2016)	Absolue	CBN	2100 calories par personne	National
Seychelles (HBS, 2013)	Membre de la famille	CBN	2100 calories par personne	National
Afrique du Sud (LCS 2014/2015)	Absolue	CBN	2100 calories par adultes	National
Tanzanie (HBS 2017/2018)	Absolue	CBN	2 200 calories par adultes	National
Zambie (LCMS, 2015)	Absolue	CBN	2800 calories par personne	National
Zimbabwe (PICES 2011/2012)	Absolue	CBN	2100 calories par personne	National
Source : Rapports officiels sur la pauvreté et documents correspondants (Voir référence A)				

Il y a également des écarts considérables en ce qui concerne la composante non alimentaire du seuil de pauvreté global. Le Mozambique utilise des estimations de la limite inférieure de type Ravallion. Le Malawi calcule le seuil de pauvreté global selon l'approche de la limite supérieure, tandis que la Namibie obtient à la fois une limite inférieure et une limite supérieure pour la composante non alimentaire. La Tanzanie calcule le seuil de pauvreté global en fonction de la consommation non alimentaire des ménages des 25 % de la population les plus pauvres; par conséquent, en adoptant une approche plutôt ad hoc. L'Afrique du Sud calcule trois seuils qui sont des seuils de pauvreté alimentaire, la limite inférieure et la limite supérieure pour les composantes alimentaire et non alimentaire.

Le Tableau 6.2: Détails sur le calcul des Seuils de Pauvreté de la CBN, Aperçu par pays

Pays et enquête	Calcul du panier alimentaire / référence pour les modèles de consommation	Calcul de la composante non alimentaire	Ratio entre l'alimentation et le seuil de pauvreté global
Angola (IDR 2018-2019)	déciles 5-6 de la distribution de la consommation	Limite supérieure (Ravallion, 1998)	0,62
Botswana (BMTHS 2015/2016)	Panier alimentaire prédéterminé	Prédéterminé	0,70
Comores	déciles 5-6 des distributions de la consommation	Limite supérieure (Ravallion, 1998)	
Eswatini (IES 2009/2010)	déciles 5-6 de la distribution de la consommation	Limite supérieure (Ravallion, 1998)	0,62
Lesotho (HBS 2017/2018)	déciles 2-5 des distributions de la consommation	Limite supérieure et inférieure (Ravallion, 1998)	0,62 (LB) 0,57 (UB)
Madagascar (ENSOMD 2012 -2013)	déciles 5-6 des distributions de la consommation	Limite supérieure (Ravallion, 1998)	0,60
Malawi (IHS4 2016/17)	déciles 5-6 de la distribution de la consommation	Limite supérieure (Ravallion, 1998)	0,62
Maurice (HBS 2017/2018)	n/a	n/a	n/a
Mozambique (IOF 2014/2015)	Les 48% les plus pauvres de la population	Limite inférieure (Ravallion, 1998)	0,626 - 0,812
Namibie (NHIES 2015/2016)	déciles 2-5 des distributions de la consommation	Limite supérieure et inférieure (Ravallion, 1998)	0,689 (lb)/ 0,484 (ub) *
Seychelles (HBS, 2013)	déciles 3-4 des distributions de la consommation	Aucune information	0,62
Afrique du Sud (LCS 2014/15)	déciles 2-4 des distributions de la consommation	Pauvreté alimentaire, limites supérieure et inférieure (Ravallion, 1998)	0,68 (lb)/0,44 (ub) *
Tanzanie (HBS 2017/2018)	décile 2-5 de la population de la distribution de la consommation	Méthode de la limite inférieure Ravallion, 1998	0,599
Zambie (LCMS, 2015)	déciles 5-6 des distributions de la consommation	Limite supérieure et inférieure (Ravallion, 1998)	0,60
Zimbabwe (PICES 2011/2012)	déciles 5-6 des distributions de la consommation	Limite supérieure et inférieure (Ravallion, 1998)	0,60
Source : Rapports officiels sur la pauvreté et documents correspondants (voir Référence A)			

Enfin, il convient de noter que la plupart des pays n'utilisent qu'un seul seuil national de pauvreté (Angola, Malawi, Botswana, Namibie, Zambie et Zimbabwe, par exemple), mais qu'il y a quelques exceptions : certains pays, comme le Mozambique, qui calcule 13 seuils de pauvreté régionaux et la composition du panier alimentaire et la part non alimentaire varient d'une région à l'autre. La Tanzanie signale également des seuils de pauvreté distincts pour trois régions (Dar es-Salaam, autres zones urbaines et rurales), mais ceux-ci semblent découler de l'ajustement d'un seuil de pauvreté national pour tenir compte des différences de prix dans l'espace; les seuils de pauvreté de la Tanzanie ne peuvent donc pas être considérés comme des seuils de pauvreté régionaux.¹¹

Conformément à la prédominance des lignes de pauvreté du RBC en Afrique subsaharienne, les lignes de pauvreté révisées pour les États membres de la SADC sont calculées selon la notion de coût des besoins de base.

6.3 Mise à jour des seuils de pauvreté dans le temps

Comme nous l'avons souligné plus haut, la caractéristique fondamentale des seuils de pauvreté absolue est qu'ils doivent impliquer un niveau de vie constant. Il est donc essentiel de veiller à ce que les seuils de pauvreté représentent une valeur réelle fixe au fil du temps. Cela est presque analogue au calcul des seuils de pauvreté régionaux, où la principale préoccupation était de maintenir le niveau de vie constant pendant toutes les périodes. Pour les lignes de pauvreté basées sur les RBC, il est encore utile de distinguer les différences de prix et de quantité. Sans équivoque, en cas d'inflation positive, la valeur nominale du seuil de pauvreté doit augmenter au fil du temps, afin de refléter un niveau de vie constant.

Il existe deux principales alternatives pour tenir compte de ces variations de prix. Premièrement, il est possible de réévaluer un panier constant de marchandises avec de nouveaux prix de référence spécifiques à chaque article. Deuxièmement, on peut appliquer un indice composite des prix, comme l'indice des prix à la consommation (IPC) ou l'indice des prix à la consommation (IPC) des aliments. Théoriquement, la première approche est préférable à la seconde, parce que l'application d'un indice composite des prix implique nécessairement une approximation et est donc moins exacte que la réévaluation du coût du panier. En pratique, l'application d'un indice composite des prix est beaucoup plus facile sur le plan du calcul, car il ne nécessite pas de base de données sur les prix propres à un article, mais seulement les tableaux de l'IPC facilement disponibles auprès de la plupart des organismes de statistique. L'ampleur du biais introduit par l'utilisation d'un indice composite des prix dépend de deux facteurs clés, le panier de référence de l'indice des prix et la durée de la période pour laquelle la mise à jour est nécessaire. Dans l'idéal, l'indice composite devrait correspondre le plus étroitement possible au panier sous-jacent au seuil de pauvreté alimentaire, reflétant ainsi de manière adéquate les variations de prix des produits alimentaires de base au fil du temps (c'est-à-dire que l'IPC alimentaire serait préféré à l'IPC global). De même, la durée de la période est critique, car les biais tendent à s'accumuler au fil du temps. Dans la pratique, il a souvent été constaté que l'évolution de l'IPC ne reflète pas adéquatement l'évolution des prix des articles de première nécessité et que les mises à jour fondées sur l'IPC peuvent introduire de sérieux biais (Günther et Grimm, 2007).

¹¹ La plupart des pays corrigent l'ensemble de la consommation plutôt que le ou les seuils de pauvreté pour tenir compte des différences de prix géographiques; mais ces approches sont conceptuellement similaires.

Outre la mise à jour des prix, il est possible de mettre à jour la composition du panier alimentaire (en termes de quantités) au fil du temps. En surface, l'ancrage nutritionnel de la méthodologie CBN semble garantir une certaine cohérence, tant que la norme calorique sous-jacente est maintenue constante. Toutefois, cela ne tient peut-être pas compte des arguments présentés plus tôt, qui suggèrent une relation entre le revenu moyen et le prix moyen par calorie. À mesure que les ménages s'enrichissent, ils sont plus susceptibles de consommer des calories coûteuses, comme la viande ou les produits laitiers, plutôt que des cultures de base en amidon. Cela accroîtrait la valeur des seuils de pauvreté de CBN au fil du temps, au-delà des variations de prix. En revanche, le maintien du panier fixe cause des problèmes si le comportement de consommation observé des pauvres change sensiblement au cours de la période d'intérêt, pour des raisons autres que les variations de revenu (par exemple, variations relatives des prix, chocs de préférence). Une approche pragmatique consisterait à maintenir le panier alimentaire constant à court terme, mais à surveiller la composition du panier et à permettre des mises à jour discrétionnaires. Ces mises à jour devraient ensuite être accompagnées d'une analyse de sensibilité qui évalue l'effet des changements dans le panier alimentaire sur les estimations de la pauvreté (éventuellement en faisant rapport à des séries d'estimations de la pauvreté sur une période intérimaire).¹²

Tous les seuils de pauvreté alimentaire peuvent être interprétés comme le coût de l'acquisition d'un lot identique d'aliments aux prix moyens nationaux actuels. Le rapport entre l'alimentation et le seuil de pauvreté global est également maintenu constant avec le temps.

L'étude des rapports officiels sur la pauvreté a révélé que tous les États Membres avaient établi de nouveaux seuils de pauvreté chaque fois qu'ils menaient une nouvelle enquête. Cela signifiait que les nouveaux chiffres de la pauvreté produits à partir de chaque étude reflétaient les nouveaux seuils de pauvreté et, partant, créaient un nouveau chiffre basé sur le calcul des nouveaux seuils de pauvreté existants ou actualisés. Tous les États membres de la SADC utilisent l'approche du coût des besoins de base et ont présenté un nouveau panier alimentaire à chaque nouvelle enquête, de sorte qu'il n'y avait pas d'année de référence pour le panier. Comme le seuil de pauvreté alimentaire est nouveau, il n'est pas nécessaire de le mettre à jour et il n'est pas nécessaire d'avoir recours à une méthode d'ajustement des prix.

¹² Malheureusement, il existe très peu d'indications théoriques sur la façon dont la composante non alimentaire de l'ensemble du seuil de pauvreté devrait être mise à jour au fil du temps. Cela est lié au fait que les approches utilisées pour calculer la composante non alimentaire du seuil de pauvreté sont souvent assez ponctuelles et ne permettent pas de distinguer entre les effets des variations de prix du revenu et vice versa sur la part non alimentaire.

Le Tableau 6.3: Mise à jour des Seuils de Pauvreté (uniquement les Seuils de pauvreté de CBN), Aperçu par pays

Pays et enquête	Calcul d'un nouveau seuil de pauvreté ou mise à jour d'un seuil existant?	Si mise à jour du seuil de pauvreté existant :	
		Année de référence du panier	Méthodologie utilisée pour l'ajustement des prix
Angola (IDR 2018-2019)	Nouveau	n.a	pas de données
Botswana	Mise à jour	1989	n.a
Comores	Mise à jour	2014	n.a
Eswatini (IES 2009/2010)	Nouveau	n.a	pas de données
Lesotho (HBS 2017/2018)	Nouveau	n.a	pas de données
Madagascar (ENSOMD 2012 -2013)	Actualisation.	2012/2013	n.a
Malawi (HIS 4 2016/17)	Actualisation.	2005	n.a
Maurice (HBS, 2017)	n.a	pas de données	pas de données
Mozambique (IOF 2014/2015)	Nouveau	n.a	pas de données
Namibie (NHIES 2015/2016)	Nouveau	n.a	pas de données
Seychelles (HBS, 2013)	Nouveau	n.a	pas de données
Afrique du Sud (LCS 2014/15)	Actualisation.	2010/2011	n.a
Tanzanie (HBS 2017/2018)	Nouveau	n.a	pas de données
Zambie (LCMS, 2015)	Actualisation.	1991	n.a
Zimbabwe (PICES 2011/2012)	Actualisation.	2011/2012	n.a

Source : Rapports officiels sur la pauvreté et documents correspondants. (Voir Référence A)

CHAPITRE 7: MESURES DE PAUVRETÉ

L'étude des rapports officiels sur la pauvreté dans de nombreux États membres a rendu relativement identique la définition de la pauvreté. Tous les États membres de la SADC définissent la pauvreté en se fondant sur la consommation de nourriture suffisante pour permettre à l'individu d'avoir les substances nutritives pour que l'apport calorifique requis reste en vie.

La consommation globale et le ou les seuils de pauvreté examinés ont fourni suffisamment d'informations pour déterminer le statut de pauvreté des ménages et des individus. Par conséquent, la consommation mensuelle par équivalent adulte est comparée aux niveaux de l'alimentation et de la pauvreté globale (en monnaie locale par mois). La plupart des États membres utilisent les définitions suivantes :

- (Total) pauvreté : un ménage est considéré comme pauvre si la consommation totale par équivalent adulte est inférieure au seuil de pauvreté global.
- Extrême pauvreté : un ménage est considéré comme extrêmement pauvre si la consommation totale par équivalent adulte est inférieure au seuil de pauvreté alimentaire.
- Extrême pauvreté : un ménage est considéré comme extrêmement pauvre si la consommation totale par équivalent adulte est inférieure au seuil de pauvreté alimentaire.

Toutefois, l'estimation de la pauvreté pour l'ensemble de la population ou certains sous-groupes exige des mesures de la pauvreté qui traduisent le bien-être des ménages et des individus en un nombre global (Coudouel, Hentschel et Wodon, 2002). Le tableau ci-après énumère les mesures les plus courantes de la pauvreté; les trois indices sont présentés dans les rapports des États membres de la SADC.

- Le nombre de pauvres et l'incidence de la pauvreté : C'est la proportion de la population qui consomme en dessous du seuil de pauvreté.
- Écart de pauvreté/profondeur de la pauvreté : Cette mesure indique l'écart moyen de pauvreté dans la population (le déficit de consommation global des pauvres divisé par la population) exprimé en une fraction du seuil de pauvreté. La mesure de l'écart de pauvreté fournit des informations sur la distance qui sépare les ménages pauvres du seuil de pauvreté. Il peut aussi servir à calculer le montant total des ressources nécessaires pour élever tous les pauvres au niveau du seuil de pauvreté.
- Gravité de la pauvreté : Cette mesure tient compte de l'inégalité entre les pauvres en répartissant les écarts de pauvreté au niveau individuel avant de les regrouper dans la population.

Les mesures de pauvreté ci-dessus appartiennent toutes à la catégorie des mesures de pauvreté FGT et peuvent être résumées par la formule suivante (voir Foster, Greer, Thorbecke,

1984):

$$P_{\alpha} = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^{\alpha}$$

Là où N est la taille de la population, q le nombre de pauvres, Z le seuil de pauvreté et la consommation Y_i par adulte équivalent. Pour $\alpha = 0$, la mesure FGT devient le taux de pauvreté, pour $\alpha = 1$ l'écart de pauvreté et pour $\alpha = 2$ l'indice de gravité de la pauvreté.

Des études réalisées dans les rapports officiels sur la pauvreté des États Membres ont révélé que tous les États Membres calculaient les mesures de la pauvreté en se fondant sur les trois mesures couramment utilisées du ratio de la pauvreté, du ratio de la pauvreté et de la pauvreté. Tous les États Membres ont utilisé les produits alimentaires et non alimentaires des paniers de coûts des besoins de base pour mesurer la pauvreté. Le panier des besoins de base est la méthode la plus couramment utilisée pour calculer la pauvreté monétaire par les États membres de la SADC.

CHAPITRE 8: INÉGALITÉ

L'inégalité ou l'inégalité économique se réfère aux différences entre les riches et les pauvres, les pauvres et les pauvres. L'inégalité est illustrée par la répartition économique par les différences de richesse, de salaire et de revenu. Les inégalités sont importantes dans une société où peu de personnes possèdent une part disproportionnée du gâteau économique. L'inégalité désigne les différents niveaux de vie de la société. L'inégalité est un concept plus large que la pauvreté. Elle est définie sur l'ensemble de la population et ne se concentre pas seulement sur les pauvres. L'inégalité est également mesurée par les revenus et les dépenses. L'inégalité des revenus nous permet de combler rapidement les écarts de revenus au sein de la population. L'inégalité des dépenses nous en dit plus sur les différences de niveau de vie à long terme ou à vie entre les gens.

8.1 Mesure des Inégalités dans la région

Les mesures d'inégalité sont utilisées pour illustrer les différences ou entre les groupes et au sein des groupes. Plusieurs mesures des inégalités ont été utilisées par de nombreux pays au cours des quatre dernières décennies. Néanmoins, la mesure de l'inégalité la plus acceptée est le Coefficient de Gini. Cette étude a examiné l'utilisation des ONS du coefficient Gini. Les meilleures pratiques recommandent l'utilisation de données sur le revenu pour déterminer la mesure de l'inégalité. Cette étude a examiné de nombreuses études différentes par les ONS et a adopté la méthode de mesure des meilleures pratiques qui utilise le revenu tout en validant d'autres, en particulier celle qui utilise les données sur les dépenses.

L'étude a également examiné comment les mesures de l'inégalité ont été traitées par différents ONS et comment elles définissent les concepts. L'objectif était de veiller à ce que la définition soit calibrée dans toute la région. Les définitions les plus acceptées pour certains concepts de revenu sont les suivantes :

8.1.1 Revenu Mensuel Moyen par Habitant

Ceci dénote le revenu mensuel moyen d'un membre de ménage, calculé comme quotient total du revenu mensuel du ménage et le nombre total de personnes dans le ménage.

8.1.2 Revenu Mensuel Moyen des Ménages

Il s'agit du revenu mensuel moyen d'un ménage et est calculé comme le quotient du revenu mensuel total de tous les ménages et du nombre total de ménages dans un pays. Par rapport à la moyenne, le revenu mensuel est le revenu modal représentant le revenu reçu par la majorité des ménages.

L'étude des rapports officiels sur la pauvreté des États membres de la SADC a révélé que tous les États membres de la SADC calculent les niveaux d'inégalité dans leur pays en utilisant le Coefficient de Gini. En utilisant le coefficient de Gini calculé, ils peuvent représenter les résultats à l'aide de la courbe de Lorenz et aussi des déciles. Tous les États membres de la SADC utilisent les données sur les revenus pour calculer les inégalités, à l'exception de la Tanzanie et de la Zambie qui mesurent les inégalités en utilisant à la fois les données sur les revenus et les dépenses.

Dans les questionnaires d'étude qui ont été distribués à tous les États membres, la plupart ont indiqué que des mesures de l'inégalité utilisaient le revenu, ce qui le rendait comparable dans toute la région. Une fois que tous les revenus des citoyens des États membres sont convertis en une seule monnaie universelle, il pourrait être plus facile de trouver un indicateur de l'inégalité pour tous les pays membres.

Le Tableau 8.1: Calcul de l'Inégalité, Aperçu par pays

Pays et Enquête	Le pays calcule-t-il les mesures de l'inégalité ?	Coefficient de Gini	Courbe de Lorenz	Déciles de revenus	Données utilisées pour le calcul de l'inégalité	
					Revenus	Dépenses
Angola (IDR 2018-2019)	Oui	✓	✓	✓	✓	Aucune information
Botswana (BMTHS 2015/2016)	Oui	✓	✓	✓	✓	✓
Comores	Oui	✓	✓	✓		✓
Eswatini (IES 2009/10)	Oui	✓	✓	✓	✓	Aucune information
Lesotho (HBS 2017/2018)	Oui	✓	✓	✓	✓	✓
Madagascar (ENSOMD 2012 -2013)	Oui	✓	✓	✓	✓	Aucune information
Malawi (IHS4 2016/17)	Oui	✓	✓	✓	✓	Aucune information
Maurice (HBS, 2017)	Oui	✓	✓	✓	✓	Le coefficient de Gini basé sur les dépenses peut être calculé.
Mozambique (IOF 2014/2015)	Oui	✓	✓	✓	Aucune information	✓
Namibie (NHIES 2015/2016)	Oui	✓	✓	✓	✓	Aucune information
Seychelles (HBS, 2013)	Oui	✓	✓	✓	✓	Aucune information
Afrique du Sud (LCS 2014/15)	Oui	✓	✓	✓	✓	✓
Tanzanie (HBS 2017/2018)	Oui	✓	✓	✓	n.a	✓
Zambie (LCMS, 2015)	Oui	✓	✓	✓	✓	✓
Zimbabwe (PICES 2011/2012)	Oui	✓	✓	✓	✓	Aucune information

Source : Rapports officiels sur la pauvreté et documents correspondants. (Voir Référence A)

8.3 Déciles de revenu par habitant

Il s'agit de la représentation tabulaire de la répartition des revenus d'une population. Les déciles du revenu par habitant divisent une répartition du revenu par ordre croissant ou décroissant en 10 parties égales ou déciles. Pour chaque décile, le pourcentage du revenu total est calculé ainsi que le pourcentage de la population totale recevant le revenu total dans les déciles. La différence entre les deux pourcentages varie directement avec l'inégalité dans la répartition des revenus.

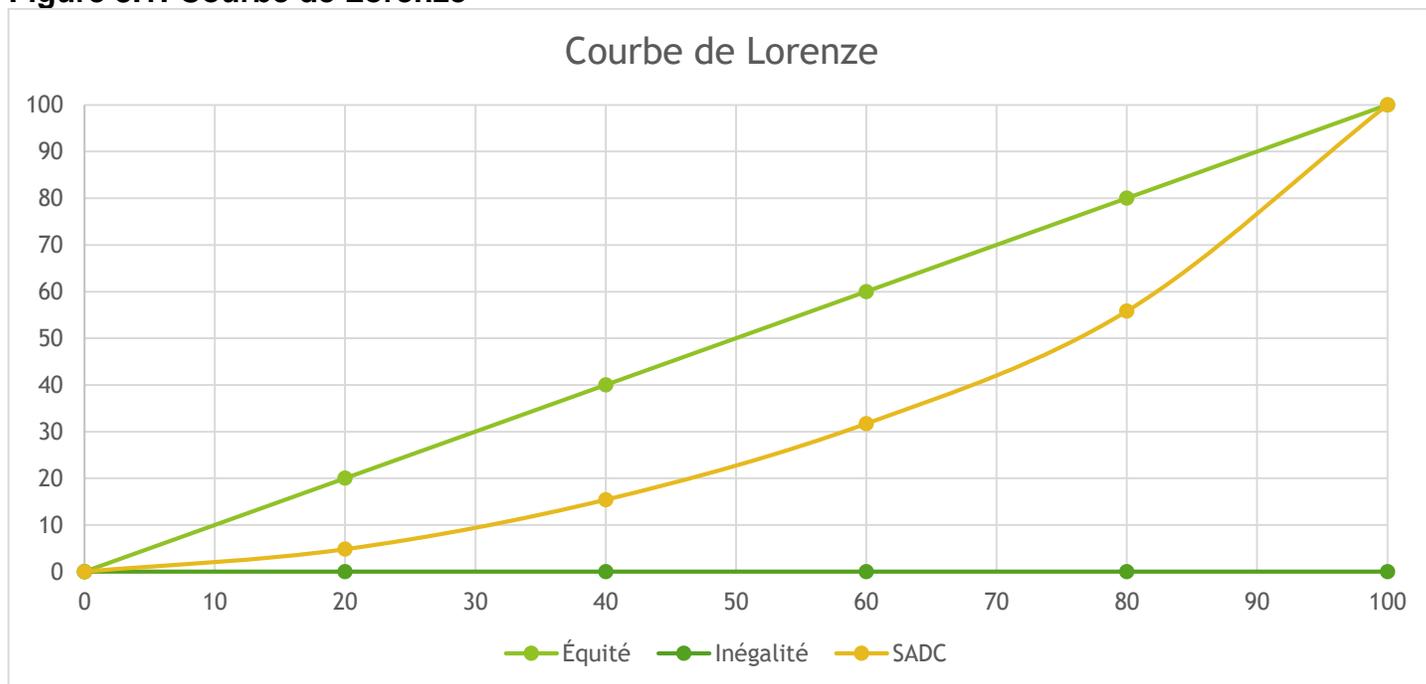
8.4 Courbe de Lorenz

Une courbe de Lorenz est une représentation graphique de la répartition des revenus d'une population. Il montre les différentes proportions du revenu total allant à différentes proportions de la population. La courbe représente les inégalités de revenu selon la mesure dans laquelle elle s'écarte d'une ligne de distribution égale à revenu. La ligne de distribution equi-revenu est une ligne droite qui rejoint les extrémités de la courbe de Lorenz et représente l'égalité totale dans la distribution des revenus. Chaque point de la ligne de répartition des revenus est tel qu'un pourcentage donné de la population reçoit une part égale du revenu total. Cela signifie que 10 % de la population reçoit 10 % du revenu total, 90 % de la population reçoit 90 % du revenu total, et ainsi de suite.

8.5 Le coefficient de Gini

Cela mesure la répartition des revenus des ménages à l'aide d'un indice d'inégalité. Le coefficient donne le degré numérique auquel la courbe de Lorenz diffère de la ligne de distribution equi-revenu.

Figure 8.1: Courbe de Lorenze



Dans la figure ci-dessus, la ligne droite est la ligne de distribution equi-revenu, tandis que la courbe est la courbe de Lorenz. Le coefficient de Gini est le rapport de la surface dans la courbe que j'appellerai A à la somme des zones A et B (la zone juste sous la courbe); le coefficient de Gini est donc donné par:

$$G = A / (A+B)$$

Le coefficient de Gini varie toujours de 0 à 1. Un coefficient de 0 représente l'égalité totale dans la répartition des revenus, tandis qu'un coefficient de 1 représente l'inégalité totale. Un coefficient tel que 0,66 peut être considéré comme une incidence élevée de l'inégalité dans la répartition des revenus, tandis qu'un coefficient tel que 0,15 représente une répartition plus équitable des revenus.

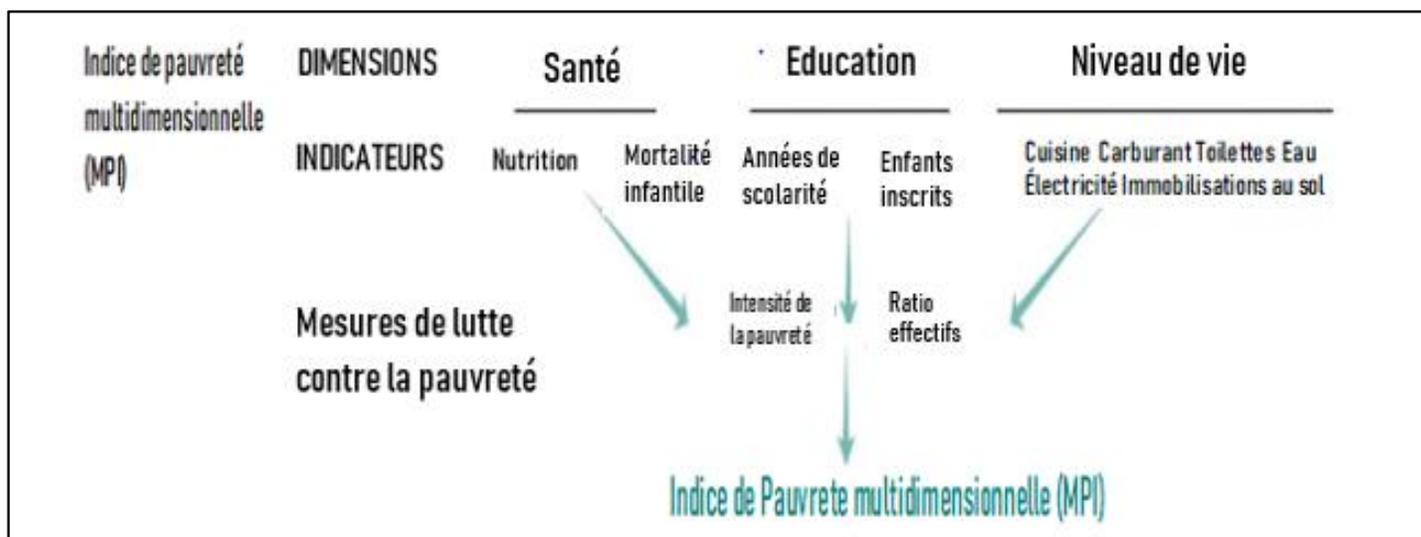
CHAPITRE 9: INDEX MULTIDIMENSIONNEL SUR LA PAUVRETÉ

9.1 Aperçu

L'étude visait également à déterminer si l'un des ONS calculait l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM). Dans les cas où l'ONS calcule effectivement l'IPM, l'étude aimerait comprendre le type de méthode que l'ONS utilise pour calculer l'IPM. Dans les cas où l'ONS utilise sa propre méthodologie, l'étude a dû établir la variable utilisée et les raisons pour lesquelles elle a été choisie.

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) est un indice qui identifie les privations multiples au niveau des ménages et des individus dans les domaines de la santé, de l'éducation et du niveau de vie. L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) complète les mesures monétaires de la pauvreté en tenant compte des privations qui se chevauchent et dont souffrent simultanément les ménages et les individus. L'ONU a calculé l'indice MPI en recensant les privations dans trois dimensions, à savoir la santé, l'éducation et le niveau de vie, auxquelles les ménages pauvres et pauvres doivent faire face. La figure ci-après illustre les variables utilisées par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour calculer l'indice.

Figure 9.1: L'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle



En mars 2013, un atelier régional de la SADC a été organisé pour sensibiliser l'opinion à l'Initiative. L'un des résultats de cet atelier a été de déterminer la nécessité d'une définition harmonisée de la pauvreté pour la région de la SADC. C'est de cet atelier régional qu'il a été considéré que l'approche de l'IPM devrait faire partie de cette mission.

Cette étude a révélé que seules l'Afrique du Sud, les Seychelles et Maurice calculent leur propre rapport sur la pauvreté multidimensionnelle en utilisant leurs propres paramètres pour élaborer leurs propres dimensions et indicateurs. Maurice appelle son IPM, **Indice de privation multidimensionnelle**. L'IPM des trois pays (Afrique du Sud, Seychelles et Maurice) a toutes les dimensions utilisées par le Programme des Nations Unies pour le développement pour calculer le MPI, mais a inclus leurs propres dimensions avec

son indicateur. Ces pays ont ajouté le taux de chômage en tant que dimension supplémentaire, ce qui mesure l'emploi des personnes âgées de 15 ans et plus, et d'autres indicateurs tels que l'emploi informel ou formel. Les indicateurs relatifs à l'activité économique peuvent différer d'un pays à l'autre. De même, les indicateurs de chacune des autres catégories peuvent également ne pas être les mêmes. L'autre chose qui peut différer, ce sont les poids utilisés pour chaque indicateur d'un pays à l'autre. Bien que la plupart des États membres de la SADC aient indiqué qu'ils calculaient l'IPAM, aucun autre pays que l'Afrique du Sud n'a publié son propre rapport et la plupart d'entre eux utilisent la méthodologie mondiale de l'ONU pour essayer de produire différents ensembles de données. La plupart des États membres de la SADC interrogés dans les questionnaires d'étude ont répondu qu'ils calculaient certains IMP mais que cela ne pouvait être étayé par des rapports officiels.

Le Tableau 9.1: Calcul de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle, Aperçu par pays

Pays Et Enquête	Le bureau des statistiques nationales calcule-t-il l'Indice De Pauvreté Multidimensionnelle ?	Santé		Education		Énergie pour la cuisson	Niveau de vie					Toute autre variable	
		Nutrition	Mortalité infantile	Nombre d'années d'Études	Frequentation scolaire	Combustible pour la cuisson	Assainissement	Eau	Électricité	Plancher	Actifs		
Angola (IIMS 2015-2016)	Globale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	x
Botswana (Bmths 2015/2016)		X	X	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Comores	Globale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	x
République Démocratique du Congo	Globale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	x
Eswatini (IES 2009/2010)	Globale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	x
Lesotho (2017/2018)	Globale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	x
Madagascar (Ensomd 2012-2013)	Globale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	x
Malawi (Ihs4 2016/17)	Globale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	x
Maurice (Hbs 2017)	National	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Activité économique
Mozambique (IOF 2014/2015)	Globale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	x
Namibie (Nhies 2015/2016)	Globale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	x
Seychelles (Hbs 2013)	Globale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	x
Afrique du Sud (Lcs 2014/2015)	National	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	✓	✓	Activité économique
Tanzanie (HBS 2017/2018)	Globale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	x
Zambie (Lcms 2015)	Globale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	x
Zimbabwe (Pices 2011/2012)	Globale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	x

Source : Rapport sur le développement humain, rapports officiels sur la pauvreté et documents correspondants. (Voir Référence A)

CHAPITRE 10: LIMITATION ET RISQUES

10.1 Limitations

Contraintes de temps: La quantité de travail était énorme pour le consultant. Il a dû analyser les rapports sur la pauvreté de tous les États membres de la SADC. Certains des rapports ne contenaient pas les renseignements voulus pour leur permettre d'obtenir les renseignements les plus pertinents à temps. Toutefois, il fallait prévoir suffisamment de temps pour recueillir la plupart des renseignements utiles.

Atténuation : Le consultant a dû consacrer beaucoup d'heures de travail afin de respecter la limite de temps.

Portée des travaux : La portée des travaux comportait de nombreuses étapes franchies. Ces jalons comportaient un certain nombre de rapports, de produits livrables et de produits finaux qui devaient être fournis selon les délais convenus.

Atténuation : Le consultant s'est efforcé par tous les moyens de respecter toutes les échéances en s'assurant que tous les rapports, les produits livrables et les produits finaux nécessaires ont été établis à temps. Là où cela n'a pas été fait, de nouvelles échéances ont été établies et le consultant a fait de son mieux pour les respecter.

10.2 Risques

Les données n'étaient pas toujours facilement disponibles au besoin pour l'étude. Cela nécessitait un examen approprié de la mission. La plupart des données disponibles étaient sous forme de résumé et certaines informations essentielles de l'étude avaient été perdues lors de la synthèse du rapport.

Atténuation : Les méthodes proposées de collecte des données visaient à réduire la disponibilité limitée des données.

Le consultant a également dû contacter certains États membres par téléphone pour obtenir les informations supplémentaires nécessaires.

Atténuation : Le consultant a dû s'appuyer sur les rapports officiels sur la pauvreté établis par les bureaux nationaux de statistique si nécessaire pour disposer de données fiables.

CHAPITRE 11: HARMONISATION DES MESURES D'INÉGALITÉ ET DE PAUVRETÉ DANS LA RÉGION DE LA SADC

Le présent chapitre portera d'abord sur une mesure harmonisée des inégalités dans toute la région de la SADC. Une fois que la mesure des inégalités sera harmonisée, les chiffres de l'inégalité de tous les États membres seront comparables dans tous les États, ce qui permettra à l'Observatoire régional de la pauvreté de la SADC d'accélérer les réformes et l'exécution des stratégies nationales de réduction de la pauvreté qui aideront la région à réduire les niveaux de pauvreté au sein des États membres.

11.1 Harmonisation des inégalités

L'étude a révélé qu'il existe deux mesures de l'inégalité dans les États membres, fondées sur les revenus ou les dépenses, et cette étude est allée plus loin pour examiner la différence entre les deux.

Des études ont montré que la consommation est l'alternative la plus proche au revenu disponible. Les dépenses de consommation ou de consommation, variable qui est souvent préférée dans les pays en développement car elle est plus facilement mesurée dans de telles localités que les revenus, car beaucoup de personnes dans ces sociétés ne sont pas salariées. La consommation peut être lissée des heures supplémentaires et, par conséquent, elle est moins volatile et moins tributaire des variations saisonnières que le revenu, surtout dans les sociétés agricoles (Deaton et Grosh, 2000). Un autre argument en faveur de la consommation est que le bien-être (l'utilité) est une fonction des biens et services réellement consommés.

Un deuxième argument en faveur de la consommation est qu'elle est plus étroitement liée au revenu permanent ou aux ressources à vie que le revenu courant. Cela signifie que les dépenses révèlent des inégalités profondes alors que les revenus ne font que révéler l'inégalité des composantes transitoires.

La simple proportionnalité entre la consommation et le revenu permanent dans le problème d'optimisation intertemporelle de base du consommateur ne tient pas si certaines de ses hypothèses de base sont assouplies et des formes simples d'hétérogénéité personnelle sont introduites dans des domaines comme les effets de l'épargne ou de la richesse héritée, le degré d'altruisme intergénérationnel, la variabilité des revenus du travail incertains et la capacité d'emprunt, pour n'en citer que quelques-uns. Toutefois, les arguments en faveur du revenu sont que le revenu confère un pouvoir économique réel à un individu ou à un ménage, tandis que les dépenses ou la consommation donnent un niveau de vie réel.

Enfin, il y a le problème de la mesure de la "vraie" consommation dans les sociétés riches. Très peu d'enquêtes tentent de mesurer la consommation réelle, parce que les achats de biens durables, comme les principaux appareils électroménagers, l'automobile et surtout l'immobilier, doivent tous être étalés sur la durée de vie utile d'un bien qui est acheté pendant une période mais consommé dans une autre. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, Haig (1921) et Simons (1938) ont reconnu que le revenu représente la possibilité de consommer et ont donc établi leur célèbre identité. Il est vrai que les dépenses sont faciles à collecter et que la plupart des riches déclarent leurs revenus. Toutefois, le plus souvent, le choix entre les recettes et les dépenses est

la question de la disponibilité par rapport aux recettes, qui n'est pas toujours disponible. Il faut aussi dire que les riches ne consomment pas la plus grande partie de leurs revenus car ils ont une bonne tendance à épargner par rapport aux pauvres. Dans ce contexte, nous pensons que le revenu est la meilleure mesure de l'inégalité d'une société car il montre la différence réelle qui existe dans une société une fois que son agrégat est bien construit.

Pour ce qui est des mesures des inégalités, le plus important est de normaliser la méthodologie dans tous les États membres. Les sources de revenus à regrouper doivent être normalisées dans tous les États membres. Cela impliquerait que les questionnaires des États membres devront être standardisés dans tous les États membres, ce qui peut être un travail fastidieux mais qui sera finalement couronné de succès avec le temps. Parmi les sources de revenus à normaliser, on peut citer les suivantes :

- Revenus de la production agricole
- Revenus provenant d'entreprises non agricoles
- Revenu en nature
- Revenus de location de biens appartenant à des particuliers
- Recettes provenant des versements
- Revenus provenant de pensions, de subventions et d'intérêts
- Revenus d'intérêts ou de dividendes sur des actions, des obligations, des titres, des bons du Trésor, etc.
- Revenus provenant de la consommation de biens et de services de production propre.
- Tout autre revenu accumulé par une personne

Une fois que tous ces revenus sont collectés et agrégés, les mesures d'inégalité telles que le coefficient de Gini, la courbe de Lorenze, la distribution des déciles, le coefficient de variation et d'autres peuvent être calculées pour chaque pays dans leur monnaie locale. Cela produirait pour chaque État membre un indice d'inégalité comparable dans tous les États membres.

11.2 Seuil de Pauvreté Harmonisée de la SADC

Pour parvenir à une mesure harmonisée de la pauvreté dans les pays de la SADC, il faudrait mettre au point un seuil de pauvreté harmonisé pour la SADC. Dans les chapitres précédents, l'étude a analysé la mesure de la pauvreté à différents niveaux de l'État en évaluant les différences et les similitudes des mesures de la pauvreté existantes pratiquées dans chaque État de la SADC et de nombreuses différences et similitudes ont été mises en évidence. Compte tenu de ces différences et d'autres facteurs, le Secrétariat de la SADC examine s'il est utile d'élaborer une approche harmonisée de la pauvreté propre à la SADC.

L'étude a montré qu'il pourrait être utile d'élaborer un seuil de pauvreté spécifique à la SADC selon une méthode cohérente utilisant des approches fondées sur la consommation, étant donné que la plupart des États membres de la SADC sont considérés comme des pays en développement dont la majorité de leurs citoyens dépendent de l'économie informelle pour

leur survie. Il serait spécifique de mettre au point un seuil de pauvreté propre à la SADC en utilisant une méthode cohérente de création de seuils de pauvreté nationaux en utilisant les monnaies nationales plutôt que de créer un seuil de pauvreté ajusté en fonction des PPA en dollars internationaux (voir aussi Klasen 2013a et Klasen et al. 2015). Il est important qu'un tel seuil de pauvreté considère également la pauvreté relative dans son évaluation comme reflétant les aspirations croissantes des États membres de la SADC (voir Ravallion et Chen 2011); Chen et Ravallion 2013). En ce qui concerne les seuils de pauvreté multidimensionnels, il est utile de mettre au point un indice de pauvreté multidimensionnel spécifique à la SADC qui tienne compte des conditions de vie spécifiques des États membres de la SADC.

11.2.1 Avantages et inconvénients d'un Seuil de Pauvreté Harmonisée dans la "SADC"

Cette étude a montré pourquoi il est important de mettre au point un seuil de pauvreté harmonisé par la SADC. Lorsqu'on discute d'un seuil de pauvreté pour la SADC, il est important de se demander si cela est important d'avoir ou non. Nous examinons ici quatre arguments possibles en faveur d'un seuil de pauvreté de la SADC. Tout d'abord, on pourrait dire que les conditions dans les États membres de la SADC sont différentes des autres parties du monde, qu'elle justifie un seuil de pauvreté différent, en ce sens qu'elle refléterait ces circonstances particulières. L'urbanisation a pris racine dans la plupart des États membres de la SADC, ce qui signifie que certaines personnes quittent leurs foyers ruraux et affaiblissent ainsi les liens familiaux. Dans certains cas, deux économies s'appliquent lorsque les zones rurales sont principalement constituées d'économies agricoles de subsistance pauvres, tandis que les zones urbaines sont confrontées à un mélange d'une économie structurée salariée et d'une économie informelle reposant essentiellement sur la vente. Dans certains États de la SADC, la prestation de services publics est faible et, dans une certaine mesure, inexistante, tandis que dans certains États, les zones rurales sont totalement négligées. Cela pourrait justifier un seuil de pauvreté plus bas, mesuré en termes de revenus privés par habitant, parce que moins de revenus privés sont nécessaires pour atteindre un certain niveau de bien-être. Mais il n'est pas évident que ces différences apparentes justifient un seuil de pauvreté particulier de la SADC, car l'hétérogénéité au sein des États membres dans ces arrangements économiques et sociaux est très importante, fondée sur l'histoire de la colonisation. De plus, il faudrait d'abord examiner l'importance empirique de ces revendications et leur pertinence pour certains États membres de la SADC avant de pouvoir tirer des conclusions fermes à ce sujet. Il devrait aussi logiquement conduire à des seuils de pauvreté différents au sein des États de la SADC, selon les circonstances particulières. Il serait donc particulièrement difficile d'utiliser cet argument comme motif d'un seuil de pauvreté uniforme en matière de dépenses, adapté à tous les États membres de la SADC.

Les niveaux de différence entre les résultats économiques et les tendances de la performance économique se reflètent dans l'établissement d'un seuil de pauvreté. Certains États membres de la SADC, comme le Botswana, l'Angola, l'Afrique du Sud, la Zambie et d'autres, ont connu une croissance économique rapide qui a eu une incidence sur les revenus et les dépenses moyens, tandis que d'autres, comme le Zimbabwe, ont stagné au cours des deux dernières décennies en raison des sanctions imposées par les pays occidentaux. La croissance des revenus étant l'expérience d'autres États membres de la SADC, cela pourrait justifier l'utilisation d'un seuil de pauvreté de la SADC qui reflète les dépenses/recettes et, plus important encore, reflète les résultats économiques de la SADC. Une telle approche harmonisée de la pauvreté devrait comporter un élément relatif, c'est-à-dire augmenter avec la prospérité croissante dans la région de la SADC. La forte croissance économique de la région de la SADC pourrait être

considérée comme un contre-argument à l'encontre d'un seuil unique et unique de pauvreté de la SADC.

Troisièmement, l'élaboration d'un seuil de pauvreté harmonisé pour la SADC serait plus étroitement aligné sur les seuils de pauvreté nationaux des États membres et, par conséquent, le décalage entre la mesure de la pauvreté nationale et internationale serait proportionnellement plus faible (voir Dotter et Klasen 2014a); Klasen 2013). C'est essentiellement une question empirique. On fait valoir que le seuil de pauvreté de 1,25 dollar des États-Unis est fortement lié aux pays d'Afrique subsaharienne. Cependant, le seuil de pauvreté de 1,25 dollar des États-Unis a été vivement condamné par de nombreux chercheurs, comme l'illustre le sujet sur la méthodologie de la Banque mondiale de 1,25 dollar des États-Unis étudiée ci-dessous.

Le quatrième argument porte sur la mesure multidimensionnelle de la pauvreté des rapports sur le développement humain. La mesure de la pauvreté multidimensionnelle la plus importante comparable sur le plan international est l'IPM du PNUD (voir PNUD 2010, chap. 5; Alkire et Santos 2014), qui utilise les mêmes indicateurs et les mêmes restrictions dans tout le monde en développement. En raison de différences dans le climat, les arrangements économiques et sociaux, les préférences sociales et la nature et l'état des services publics, on pourrait arguer qu'un IPM de la SADC devrait refléter cela en termes d'indicateurs et de restrictions. Par exemple, le rôle de l'éducation dans le progrès personnel est considéré comme particulièrement important dans les États membres de la SADC, et un MPI devrait le refléter en accordant plus de poids à l'éducation et peut-être en plaidant pour une réduction plus élevée. Une autre variable importante qu'il faut donner plus de priorité est l'emploi, en particulier pour les jeunes. La plupart des pays de la SADC doivent créer plus d'emplois pour leurs citoyens afin de réduire directement la pauvreté. C'est la raison pour laquelle les quelques pays de la SADC qui calculent l'IML ont intégré l'emploi comme l'une des variables à mesurer. Bien sûr, comme avant, l'hétérogénéité au sein du Comité de développement de l'Afrique australe est un problème pour ce raisonnement. Lorsque nous examinons les mesures multidimensionnelles de lutte contre la pauvreté ci-dessous, nous reprenons cette question. Il convient également de mentionner que la création d'un seuil de pauvreté propre à chaque continent présente d'importants inconvénients. Les comparaisons entre les États membres sont difficiles et peu transparentes tant en termes de niveaux que de tendances.

Pour conclure ce débat, il n'est pas évident qu'une approche harmonisée spécifique de la SADC en matière de pauvreté soit souhaitable. Les arguments les plus convaincants sont qu'elle pourrait refléter les niveaux de dépenses et des progrès économiques plus rapides, mieux qu'une mesure globale; qu'elle peut être plus étroitement liée aux lignes nationales de pauvreté de la SADC; et qu'elle pourrait refléter de manière unique les conditions et les paramètres de la SADC dans une mesure multidimensionnelle. Mais il y a des coûts à cela et cela suggère qu'il ne faut pas abandonner une mesure globale pour une mesure de la SADC, mais seulement considérer un seuil de pauvreté de la SADC comme complémentaire à une évaluation mondiale.

11.2.2 Options pour Construire un Seuil de Pauvreté Harmonisée dans la SADC

Il existe différentes options pour élaborer un seuil de pauvreté harmonisé spécifique à la SADC.

Dans l'élaboration d'un seuil de pauvreté harmonisé, il faut d'abord distinguer entre une mesure monétaire/dépense et un seuil de pauvreté multidimensionnel. Lors de la construction d'un seuil

de pauvreté en matière de dépenses, nous envisageons trois options. En utilisant uniquement les États membres de la SADC dans l'estimation, la première option consiste à copier la méthode d'estimation de la Banque mondiale consistant à générer le seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour; deuxièmement, l'option serait d'utiliser le même ensemble de pays pour produire un seuil de pauvreté "faiblement relatif" (Ravallion et Chen 2011); Chen et Ravallion 2013); et la troisième option établit un seuil de pauvreté pour les États membres de la SADC dans la mesure de la pauvreté au niveau national (voir Klasen 2013, 2013b). Ainsi, en même temps qu'un seuil de pauvreté multidimensionnel propre à la SADC, quatre options au total sont envisagées.

11.2.3 Un Seuil de Pauvreté Absolue en matière de Consommation selon les Méthodes de la Banque Mondiale

Depuis 1990, la Banque mondiale établit un seuil de pauvreté international; (Ravallion, Datt et van de Walle, 1991). Le seuil de pauvreté est passé de 1,02 dollar en dollars de 1985 ajustés en fonction de la PPA en 1990; en 2000, il a été ajusté à 1,08 dollar des États-Unis en dollars ajustés en PPA en 1993 (Banque mondiale, 2000); Chen et Ravallion, 2001); et, en 2008, il a été ajusté à 1,25 dollar des États-Unis en dollars ajustés en PPA en 2005 (Ravallion, Chen et Sangraula 2009). Actuellement, le nouveau seuil de pauvreté est fixé à 1,90 \$ selon les prix de 2011. Les méthodes de calcul du seuil international de pauvreté ont été essentiellement les mêmes (bien que différentes dans certains détails des données utilisées) et nous nous sommes concentrés sur la dernière révision achevée en 2011. Ravallion, Chen et Sangraula (2009) expliquent comment la Banque mondiale tire le seuil de pauvreté de la consommation internationale en suivant les étapes suivantes : Premièrement, les seuils de pauvreté nationaux disponibles pour 74 pays en développement se traduisent par des seuils de pauvreté exprimés en dollars internationaux ajustés en PPA aux prix de 2005.

Au fil des ans, les données sur la consommation des pays de plus de 74 pays sont recueillies par le personnel de la Banque mondiale qui applique ensuite la même méthodologie. La consommation par habitant est alors exprimée en dollars internationaux en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA). Ils appliquent ensuite un seuil de pauvreté international de 1,90 US au prix de PPA de 2011. Toutes les personnes dont la consommation par habitant est inférieure au seuil de pauvreté fixé sont considérées comme pauvres alors que celles qui précèdent sont considérées comme non pauvres. Ainsi, l'utilisation d'un échantillon d'États membres de la SADC ne conduirait pas à un seuil de pauvreté différent de celui de l'échantillon global si la même méthode d'estimation était utilisée. Néanmoins, la question se pose de savoir quelle méthode d'estimation privilégier.

Dans l'ensemble, l'étude suggère que cette méthode ne produirait pas une estimation très fiable et robuste pour un seuil de pauvreté des dépenses propres à la SADC. Outre ces questions d'estimation, il y a des préoccupations et des critiques plus sérieuses à l'égard de toute cette approche qui ont fait l'objet de nombreuses discussions dans la documentation (p. ex., Reddy et Pogge 2009); Klasen 2013, 2013b; Klasen et al. 2015; Deaton 2010; Dotter et Klasen 2014a). Nous soulignons quatre des questions les plus importantes qui ont été abordées dans la littérature. Premièrement, cette méthode est plutôt instable et fortement dépendante de l'échantillon de pays inclus dans l'estimation et des taux de change des PPA utilisés. Lorsque, en 2008, la Banque mondiale est passée de l'utilisation des PPA de 1993 et de l'échantillon de pays utilisés pour estimer le seuil de pauvreté, elle a conduit au passage du seuil international de pauvreté de 1,08 dollar en 1993 à 1,25 dollar en 2005. À l'heure actuelle, des problèmes similaires se posent avec les nouveaux PPP de 2011 qui pourraient conduire à de sérieuses réévaluations

des niveaux de pauvreté dans le monde et dans différentes régions (Klasen et al., 2015). Plus sérieusement, la révision de 2008 a conduit à une augmentation massive de la pauvreté mondiale pour toutes les années, par exemple, passant d'environ 29 % en 1990 à environ 41 % la même année; ainsi, l'année de référence du premier OMD a été considérablement modifiée, ce qui a eu un impact important sur ce que signifierait réduire de moitié la pauvreté dans le monde. Le rythme de la réduction de la pauvreté a toutefois été moins touché (Chen et Ravallion 2010). Comme le montrent Deaton (2010) et Greb et al. (2012), la principale raison de l'augmentation massive des niveaux de pauvreté observés dans le monde n'était pas le changement des PPP, mais le changement dans l'échantillon de pays utilisés pour estimer la pauvreté mondiale. Deaton (2010) a en outre noté que le changement dans l'échantillon avait entraîné des effets pervers. Il a notamment évoqué le cas de l'Inde. Alors que l'Inde faisait partie du groupe de référence des pays qui constituaient le seuil mondial de pauvreté en utilisant le dollar de 1993, une forte croissance subséquente a fait en sorte que l'Inde ne faisait plus partie du groupe de référence dans l'évaluation en utilisant le dollar de 2005. Comme le seuil de pauvreté de l'Inde est relativement bas, l'exclusion de l'Inde du groupe de référence a entraîné une augmentation du seuil de pauvreté mondial, ce qui a entraîné une augmentation de la pauvreté mesurée en Inde en utilisant ce nouveau seuil. En un sens, l'augmentation rapide des revenus en Inde a conduit à une augmentation de la pauvreté observée en Inde en utilisant le seuil de pauvreté international, ce qui est clairement un effet problématique. En bref, il semble y avoir des problèmes et des incertitudes importants associés aux changements dans les PPP et aux lignes de pauvreté nationales utilisés pour estimer le seuil mondial de pauvreté. Les PPA de 2011 suggèrent que les évaluations antérieures des revenus ajustés en fonction des PPA ont sous-estimé les revenus par habitant en RPC et en Inde, ainsi que dans d'autres économies asiatiques. Si elles sont utilisées pour créer un nouveau seuil international de pauvreté, cela pourrait avoir des conséquences importantes sur la pauvreté dans ces pays, par rapport à d'autres régions, ainsi que sur la pauvreté mondiale. Une deuxième ligne de critique concerne l'utilisation plus générale des PPP pour ce type d'évaluation (Deaton 2010; Klasen 2013b; Reddy et Pogge 2009). Une critique est que les PPP sont générés pour comparer les niveaux de prix globaux, et non les niveaux de prix pour les pauvres; pire encore, ils peuvent être sensibles aux variations du niveau des prix des biens sans rapport avec les pauvres (Reddy et Pogge, 2009). Une autre critique est que les PPP ne sont valables que pour une année de référence donnée, mais pas au fil du temps. La question se pose donc de savoir si l'on ne devrait utiliser qu'une seule année de référence en PPA (comme c'est le cas actuellement dans l'approche de la Banque mondiale en matière de mesure de la pauvreté), ou plusieurs années de référence (comme cela a été le cas pour les Tables Penn World qui utilisent également des données de revenu ajustées en PPA). Une troisième ligne de critique est que le seuil international de pauvreté liée au revenu n'a qu'une pertinence limitée pour les évaluations de la pauvreté au niveau des pays, car la différence entre les seuils de pauvreté liés à la consommation au niveau des pays et le seuil international de pauvreté liée à la consommation est importante (Dotter et Klasen 2014a).

Ce point, évoqué plus haut, est bien visible dans l'estimation du seuil de pauvreté de la SADC. Comme on peut le voir, la différence entre les seuils de pauvreté au niveau des pays et le seuil de pauvreté estimé par la Banque mondiale est considérable. Au Lesotho et au Madagascar, l'utilisation du seuil de pauvreté de la Banque mondiale est plus faible que l'utilisation d'estimations nationales de la pauvreté, alors que dans le reste des États Membres, elle est beaucoup plus élevée. En fait, il existe une nette tendance régionale à la différence entre les seuils nationaux de pauvreté et le seuil de pauvreté de la Banque mondiale. La plupart des États membres de la SADC ont une estimation de la pauvreté inférieure à la limite estimée, c'est-

à-dire que la pauvreté est plus faible en utilisant les seuils de pauvreté nationaux que le seuil de pauvreté international, voir le tableau B de l'Annexe.

Ce seuil de pauvreté présente des défis lorsqu'il y a une croissance économique accrue dans certains États membres. Cela a été observé dans certains pays asiatiques comme l'Inde et la Chine, qui ont connu certains niveaux de prospérité. Ces pays ont augmenté leur seuil national de pauvreté pour le rendre plus pertinent pour l'élaboration des politiques nationales. Dans ce contexte, la question se pose de savoir si l'on doit ajuster le seuil de pauvreté en raison de la prospérité croissante. C'est précisément la suggestion de Ravallion et Chen (2011) d'un seuil de pauvreté international "faiblement relatif" dont nous discutons ci-dessous.

Compte tenu de ces arguments, on pourrait résumer le fait que l'argument en faveur d'un seuil de pauvreté de la SADC utilisant la méthode de la Banque mondiale pour calculer le seuil de pauvreté de 1,90 dollar US est faible. Cela ne mènerait pas à un seuil de pauvreté sensiblement différent. Elle est mal liée aux seuils nationaux de pauvreté, elle est instable en raison du lien avec les PPA et la méthode d'estimation, et elle serait de plus en plus hors de propos pour certaines économies à croissance rapide de la SADC.

11.2.4 Seuil de Pauvreté "Faiblement Relative" selon l'Approche de la Banque Mondiale

Ravallion et Chen (2011) ont proposé un seuil de pauvreté international "faiblement relatif". Cette méthode suggère que si tous les revenus augmentent (diminuent) de la même proportion, une mesure globale de la pauvreté doit diminuer (augmenter). Dans toute mesure standard de la pauvreté, cette mesure sera satisfaite tant que l'élasticité du seuil de pauvreté par rapport à la moyenne ne dépassera pas l'unité.

Par mesure globale de la pauvreté, Ravallion et Chen (2011) mesurent les résultats de la pauvreté tels que le ratio de population ou l'indice de l'écart de pauvreté. Comme ils l'expliquent, l'approche relative faible sera satisfaite pour toute mesure standard de la pauvreté tant que l'élasticité du seuil de pauvreté par rapport au revenu moyen est inférieure à un. L'utilité elle-même est toutefois supposée être fonction du revenu propre et du revenu relatif, ce qui rend la pauvreté relative dans l'espace de revenu. En acceptant la typologie de Ravallion et Chen (2011), et en supposant que le niveau de vie social puisse être capturé par le revenu moyen national M , cela peut être facilement représenté formellement. L'utilité est $W(Y, Y/M)$, où Y est le revenu propre et Y/M est le revenu relatif, et l'utilité est supposée ne pas décroître en douceur dans le cas de Y et de Y/M (Ravallion et Chen, 2011). Le niveau de pauvreté de l'utilité \bar{W} est donc défini en termes de seuil de pauvreté de revenu Z que l'utilité est $W(Y, Y/M)$, où Y est le revenu propre et Y/M revenu relatif, et l'utilité est supposée ne pas décroître en douceur dans Y et Y/M (Ravallion et Chen, 2011). Le niveau de pauvreté de l'utilité \bar{W} est donc défini en fonction du seuil de pauvreté Z tel que :

$$\bar{W} = W(Z, Z/M). \quad (1)$$

Si l'utilité dérivée du revenu relatif n'est pas nulle, Z doit changer comme M qui pour que \bar{W} reste fixe. À la lumière de ce qui précède, Ravallion et Chen (2011) montrent que l'élasticité des Z par rapport aux M est donnée par

$$\eta = \frac{W_Y}{W} \frac{Y}{M} + \frac{W_{Y/M}}{W} \frac{Y}{M} \frac{1}{M} \cdot M \cdot W_Y$$

$$(0 \leq \eta \leq 1), (2)$$

Dans la conceptualisation libérale, cela impose essentiellement une limite au poids qui peut être rattaché à la privation relative dans la détermination du seuil de pauvreté. Pour ce qui est de l'équation 2, cela implique que, même si les individus peuvent tirer profit de Y/M de revenu relatif, ils tirent aussi au moins une certaine utilité de Y revenu absolu (Ravallion, 2012). Dans la conceptualisation des capacités, elle limite soit l'importance des besoins d'inclusion sociale, soit suppose que le coût de l'inclusion sociale est inférieur à l'unité élastique par rapport au revenu moyen national.

L'élasticité du faible seuil de pauvreté relatif est nettement inférieure à un (mais augmente avec l'augmentation des revenus), ce qui le distingue d'une ligne purement relative. Un seuil de pauvreté aussi faible et relatif présente plusieurs caractéristiques qui rendent avantageux l'utilisation d'un seuil de pauvreté de la SADC (voir Klasen 2013); Klasen et al., 2015). Premièrement, il ajuste "automatiquement" le seuil de pauvreté en augmentant la prospérité dans les États membres de la SADC, en s'attaquant ainsi au problème de l'inadéquation croissante du seuil de pauvreté très bas de 1,90 dollar par jour. Étant donné que ce seuil de pauvreté augmente de manière disproportionnée par rapport au revenu moyen, il sera toujours possible que la croissance neutre en termes de distribution réduise la pauvreté "faiblement relative", mais ce sera à un rythme plus faible que lorsque l'on utilise une ligne purement absolue. Par conséquent, le seuil de pauvreté "faiblement relatif" présente certains avantages tels que:

- (i) Il ajuste automatiquement le seuil de pauvreté en augmentant la prospérité, en s'attaquant ainsi au problème de l'irrévérence croissante du seuil de pauvreté de 1,90 dollar par jour.
- (ii) Étant donné que ce seuil de pauvreté augmente en dessous du revenu moyen - proportionnellement avec le revenu moyen, il sera toujours possible que la croissance distributive - neutre réduise la pauvreté « faiblement relative », mais le fera à un rythme plus faible que lorsque l'on utilise une ligne purement absolue. (Klasen 2013)

Dans le même temps, tous les autres inconvénients de la méthode de la Banque mondiale demeurent, de sorte qu'il n'est pas clair si c'est la meilleure façon d'aller de l'avant. Mais il semble clairement préférable d'établir simplement un seuil de pauvreté absolu de la SADC que d'utiliser la méthode de la Banque mondiale.

11.2.5 La Mise en Œuvre des Seuils de Pauvreté Nationaux pour Mesurer la Pauvreté dans les États membres de la SADC

Troisièmement, une méthodologie normalisée suivant les meilleures pratiques internationales acceptées en coordonnant un processus d'établissement des seuils nationaux de pauvreté des États membres de manière harmonisée. Bien que ces seuils de pauvreté nationaux soient exprimés en monnaie nationale, on pourrait encore les regrouper d'une manière cohérente entre les États si les seuils de pauvreté étaient systématiquement calculés. Cette proposition a été faite par Reddy, Visaria et Attali (2008) et plus tard par Klasen (2013, 2013b) et Klasen et al. (2015). Un avantage est qu'il évite les problèmes associés aux taux de change du PPP. Un autre avantage est qu'un tel seuil de pauvreté serait plus étroitement lié à la mesure de la pauvreté au niveau national et aurait donc une plus grande pertinence. Dans le même temps, une série de questions devront être examinées avant qu'une telle proposition puisse être mise en œuvre

(voir Klasen (2013b) pour un examen approfondi). Premièrement, comment un tel seuil de pauvreté devrait-il être établi? L'approche la plus prometteuse serait d'utiliser la méthode la plus couramment utilisée pour établir les seuils nationaux de pauvreté par la plupart des États membres de la SADC, la méthode du coût de base des besoins (Ravallion, 1994).

Chaque État membre de la SADC dispose déjà d'un panier alimentaire. Il est nécessaire d'évaluer les paniers alimentaires et de veiller à ce qu'ils aient été construits selon les mêmes normes. Dans le cas contraire, il est nécessaire de créer un nouveau panier alimentaire en identifiant d'abord un groupe de référence de ménages dans les États membres (qui devrait être proche du seuil de pauvreté) dont le modèle de dépenses serait utilisé pour calculer la part des dépenses dans un panier de biens et de services servant à évaluer la pauvreté. Dans une deuxième étape, les dépenses alimentaires dans ce panier sont transformées en calories, puis le panier est agrandi (ou réduit) pour atteindre la norme calorique requise pour les ménages.

Ce panier (y compris les articles non alimentaires) définit ensuite les quantités de denrées alimentaires et d'articles non alimentaires à consommer au seuil de pauvreté. Le coût de ce panier produit ensuite le seuil de pauvreté. Ce seuil de pauvreté est ensuite mis à jour pour tenir compte des variations de prix des biens inclus dans le panier au fil des ans. Mais sur des périodes plus longues, le panier est ajusté pour tenir compte de l'évolution des dépenses. Dans une économie en croissance rapide, cela signifie généralement que le panier change en réduisant la part de la nourriture et en augmentant la qualité des produits. De cette façon, des considérations relatives à la pauvreté peuvent être intégrées lorsque le panier de la pauvreté est ajusté. Bien que les méthodes soient simples et qu'elles aient été appliquées dans de nombreux pays (y compris dans les États membres de la SADC), il est difficile d'établir des seuils de pauvreté cohérents entre les pays. La première option serait que les pays participants s'accordent sur un système cohérent de mesure de la pauvreté en utilisant cette approche. Dans l'idéal, il faudrait aussi coordonner les enquêtes auprès des ménages de façon à ce que les questionnaires soient suffisamment semblables pour pouvoir être utilisés de façon uniforme. Le modèle serait le même que celui du Système de comptabilité nationale où un processus coordonné de méthodes normalisées est accepté dans le monde entier. Dans le même temps, il est peu probable qu'un accord aussi coordonné pour fixer les seuils nationaux de pauvreté soit rapidement conclu. Dans l'intervalle, la deuxième meilleure option serait d'utiliser les enquêtes existantes auprès des ménages de ces États membres de la SADC et d'appliquer des seuils de pauvreté cohérents dans ces enquêtes, même si ces lignes ne sont pas les approches actuelles utilisées par les gouvernements. De cette façon, on pourrait démontrer la faisabilité de cette approche et, par conséquent, faire avancer le débat. Cette approche est donc prometteuse, mais nécessite un processus à plus long terme pour la mettre pleinement en œuvre. Mais, comme on l'a suggéré, une courte réduction est possible et il est utile d'illustrer la faisabilité de cette approche. Cette méthode serait rentable car la SADC utilisera les données recueillies par les États membres aux frais des États membres. Le seul domaine dans lequel la SADC devrait consacrer un peu de ressources est celui du contrôle des niveaux de normalisation des questionnaires et de tous les outils d'enquête.

11.3 Calcul d'un MPI spécifique à la SADC?

La SADC peut envisager de calculer un indice de performance environnementale spécifique à la SADC puisque la pauvreté est largement reconnue comme un phénomène multidimensionnel. Des tentatives ont été faites en Afrique du Sud et en Maurice, où le MPI a été calculé en suivant de près le MPI mondial mais avec des modifications mineures. Lorsqu'il

s'agirait de mettre au point un MPI de la SADC, le défi consisterait à élaborer un ensemble d'indicateurs et de pondérations permettant une analyse cohérente de la pauvreté dans le temps et dans l'espace. Avec la publication du MPI en 2010 (PNUD 2010), une première tentative a été faite pour créer une mesure de la pauvreté comparable. Elle utilise une méthode dite de coupure double proposée par Alkire et Foster (2011), où la première limite définit si un ménage est privé dans une dimension particulière, et une seconde limite détermine si un ménage a dépassé le seuil de privations à qualifier de pauvres multidimensionnels. Bien qu'il reste encore de nombreuses questions de détails à traiter (Dotter et Klasen 2014b), il semble maintenant possible de générer une version spécifique de ce MPI par la SADC. Deux États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Afrique du Sud et Maurice) calculent déjà leur propre version de MPI et il serait encourageant d'adopter leur méthodologie et de procéder à un MPI similaire dans tous les États membres.

Avec cette évolution en cours, et comme on l'a vu plus haut, il faudrait d'abord se demander pourquoi et comment un MPI de la SADC aurait des indicateurs, des seuils ou des poids différents. Il ne s'agit pas là d'une question directe et doit traiter de la grande hétérogénéité entre les États membres de la SADC. Bien que l'on puisse soutenir que, en raison de différences dans le climat, les structures sociales ou les valeurs, en particulier dans les États membres de la SADC, pourraient choisir des indicateurs, des seuils et des pondérations appropriés pour générer des IPM pour ces différentes sous-régions, il serait difficile de développer un IPM pour l'ensemble de la SADC. La seule manière de sortir de ce dilemme serait de suivre un processus déjà entamé par l'Afrique du Sud et Maurice, de développer une compréhension commune des indicateurs, des pondérations et des restrictions, bien qu'on s'attende à ce qu'un tel consensus ne soit pas facilement atteint.

Une deuxième façon de construire un MPI de la SADC qui différerait moins fondamentalement serait d'ajuster les seuils pour mieux refléter les performances moyennes des économies de la SADC dans ces indicateurs MPI. Par exemple, une interruption de cinq ans d'études d'un seul membre du ménage pour rendre l'ensemble du ménage non pauvre, comme cela est actuellement fait dans le MPI, pourrait être trop faible pour de nombreux États membres de la SADC. Ainsi, l'idée serait de passer d'un indicateur absolu de la pauvreté multidimensionnelle aiguë à un indicateur relatif (faible) qui tienne compte des résultats des économies de la SADC dans ces indicateurs. Cela signifierait aussi d'inclure la variable de la main-d'œuvre dans la mesure où de nombreux États membres de la SADC mettent l'accent sur la création d'emplois comme un autre moyen de sortir les citoyens de la pauvreté.

Une troisième approche consisterait à modifier les poids utilisés pour un seuil de pauvreté multidimensionnel basé sur la SADC (Pasha 2014). Il s'agirait d'utiliser l'analyse des composantes principales pour déterminer les pondérations statistiques des indicateurs à inclure dans l'IPM. Cela permettra de dégager des différences substantielles dans les poids en matière de santé, d'éducation, de nutrition et de niveau de vie d'un pays à l'autre, etc. L'utilisation de différents poids conduirait à différentes mesures multidimensionnelles de lutte contre la pauvreté et pourrait apporter de nouvelles révélations intéressantes dans tous les pays. Bien sûr, cela diminuerait la capacité à comparer les niveaux et les tendances d'un pays à l'autre. Mais il est clair que cette question mérite d'être examinée plus avant.

L'autre chose à laquelle il faut bien réfléchir est de savoir quelles données peuvent être utilisées pour calculer l'indice de pauvreté multidimensionnel. Les deux ensembles de données, c'est-à-dire les ensembles de données de recensement ou d'enquêtes démographiques sur la santé

(SST), seraient idéaux. Le DHS est plus adapté à l'utilisation, car les données sont recueillies plus fréquemment à un intervalle de cinq ans. Les questionnaires du DHS et du recensement sont très homogènes d'un État membre à l'autre et seraient comparables, bien qu'il soit nécessaire de les vérifier pour déceler des différences mineures qui peuvent être facilement standardisées d'un État membre à l'autre.

11.4 Conclusion

Il ressort des débats qui précèdent que l'harmonisation de la mesure de la pauvreté et des inégalités dans les États membres de la SADC ne serait pas simple. En particulier, on a fait valoir qu'il n'y a pas de bonnes raisons d'ajuster l'approche de la Banque mondiale consistant à verser 1 dollar par jour dans un cadre de la SADC. Nombre des problèmes du seuil de pauvreté international de la Banque mondiale seraient reportés à sa version de la SADC; en outre, la base de données pour estimer un tel seuil de pauvreté serait encore plus réduite, ce qui poserait des questions de fiabilité et de robustesse. En outre, l'hétérogénéité considérable des lignes de pauvreté existantes dans les États membres de la SADC militerait contre cette proposition. Une option plus prometteuse consiste à envisager un seuil de pauvreté basé sur la consommation "faiblement relatif" de la SADC, qui tient compte de la croissance rapide des conditions de vie et des aspirations dans de nombreuses économies de la SADC. Mais bon nombre des inconvénients du seuil de pauvreté international actuel seraient répercutés sur le cas de la "faiblesse relative". Il serait encore plus prometteur de mettre en place un processus coordonné pour établir des seuils de pauvreté mesurables par la monnaie nationale, dans lesquels la mesure de la pauvreté au niveau national est fondée sur une conception commune de la pauvreté. Il s'agit d'un programme à long terme qui nécessiterait une grande coordination entre les économies de la SADC, mais il est tout à fait utile de poursuivre dans cette voie. Une autre option serait la création d'un MPI spécifique à la SADC, peut-être un MPI qui s'adapte automatiquement à l'amélioration des conditions de vie en ajustant les menottes. Mais toutes ces propositions devraient être rigoureusement testées pour voir si elles peuvent être mises en oeuvre et donner de nouvelles indications qui ne sont pas visibles dans les approches actuelles de la mesure de la pauvreté dans les États membres de la SADC. Les discussions sur les changements apportés au seuil de pauvreté international pour refléter les résultats de la PPA de 2011 montrent qu'il est difficile de maintenir un seuil de pauvreté international fiable, cohérent et robuste (Klasen et al., 2015). Il est donc d'autant plus important d'envisager des alternatives.

CHAPITRE 12: LE RÔLE DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA PAUVRETÉ DE LA SADC DANS L'HARMONISATION DE LA PAUVRETÉ ET DE L'INÉGALITÉ

La SADC, par le biais de sa Stratégie régionale d'intégration économique, a élaboré une stratégie pour l'élimination de la pauvreté en vue du développement durable. Cela doit se faire par le biais d'un cadre régional de réduction de la pauvreté. Le Cadre régional de réduction de la pauvreté vise à élaborer et à traduire les domaines d'intervention prioritaires du Plan indicatif régional de développement stratégique sur l'élimination de la pauvreté en un cadre de mise en œuvre. Cela a pour effet d'affiner le programme régional d'élimination de la pauvreté et de jeter les bases d'une harmonisation des stratégies nationales de réduction de la pauvreté avec les interventions régionales.

Le Plan indicatif régional de développement stratégique révisé de la SADC (RISDP 2015-2020) et le Cadre régional de réduction de la pauvreté (RPRF) révisé constituent un cadre régional pour promouvoir les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté. Et l'Observatoire régional de la pauvreté (RPO) fonctionne comme un mécanisme de suivi de la mise en œuvre du Cadre régional de réduction de la pauvreté de la SADC. La SADC a fait des progrès importants dans la mise en place d'un mécanisme de suivi par l'intermédiaire de l'Office régional de la région de l'Afrique australe.

Les objectifs déclarés de l'Observatoire régional de la pauvreté sont les suivants :

- aider les États Membres par l'harmonisation des normes, méthodes et indicateurs ;
- accélérer les réformes et l'exécution des stratégies nationales de réduction de la pauvreté ;
- fournir des pratiques optimales régionales pour compléter les critères; et
- Permettre une analyse comparative des résultats des programmes de développement dans tous les États Membres.

Le comité de l'Observatoire régional de la pauvreté (RPO) coordonnerait l'élaboration par les États Membres de méthodes normalisées de mesure de la pauvreté en harmonisant la mesure de la pauvreté selon les meilleures pratiques internationalement acceptées. En travaillant en étroite collaboration avec le Programme régional de statistique de la SADC, l'Office régional de statistique de la Communauté de développement de l'Afrique australe formera les statisticiens de la pauvreté des États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe à veiller à ce qu'ils normalisent la collecte de données et les méthodes de lutte contre la pauvreté dans la région. Les mesures ci-après doivent être prises pour que les États membres produisent des mesures harmonisées de la pauvreté dans la région:

- (i) Les États membres doivent harmoniser les outils de collecte de données. Il s'agirait notamment de coordonner les enquêtes auprès des ménages de façon à ce que les questionnaires soient suffisamment semblables pour pouvoir être utilisés de façon uniforme. Les questionnaires sur la mesure monétaire sont en quelque sorte similaires à ceux coordonnés par la Banque mondiale, mais il faut les synchroniser davantage. Il s'agit de s'assurer qu'ils sont plus standardisés et qu'ils collectent des données en utilisant les mêmes définitions et mesurent la pauvreté en utilisant les mêmes paramètres.

- (ii) Les États membres doivent collecter des données selon la même méthode. La première partie de la collecte de données serait que tous les États membres collectent des données pour une période normalisée d'un an. Certains États membres utilisent une méthode de rappel tandis que d'autres utilisent la méthode du journal intime. Dans cette approche, tous les États Membres seront tenus de recueillir des données à l'aide de la méthode du journal intime. Le RPO doit encourager tous les États membres à utiliser le journal intime, car il a moins d'inconvénients que le rappel.
- (iii) Le panier alimentaire utilisé pour recueillir des données doit être élaboré selon la même méthode. La méthode standard sera éventuellement utilisée pour définir le seuil de pauvreté de chaque État membre.
- (iv) Le RPO doit encourager les États membres à normaliser la collecte de données en évitant de mesurer de manière non métrique les aliments tels que les boîtes pour le poids et encourager les membres à utiliser des barèmes pour la collecte de denrées alimentaires.
- (v) Le RPO doit encourager les États membres à investir dans des méthodes de collecte de données électroniques utilisant des tableaux. Cela résulte en moins d'erreurs dans les données collectées.
- (vi) Le RPO doit former les analystes de données des États membres à suivre les mêmes étapes de la méthode choisie pour la collecte des données tout au long de l'analyse des données. Une fois cela fait, nous sommes sûrs d'avoir une mesure harmonisée de la pauvreté de tous les États membres de la SADC.
- (vii) Si certains États membres de la SADC refusaient d'adopter une méthode, cela signifierait que la SADC pourrait encore essayer d'obtenir les données brutes et d'appliquer une méthodologie normalisée pour son harmonisation régionale et en appeler aux membres pour qu'ils y participent.

Une mesure harmonisée de la pauvreté dans la région de la SADC facilitera l'accès de l'Office régional de la région à des informations fiables sur lesquelles il peut compter pour les initiatives de développement. L'harmonisation des chiffres de la pauvreté signifie que l'impact des programmes de développement sera accessible de manière égale dans toute la région. Cela impliquera également que le suivi des programmes de réduction de la pauvreté devienne facile car tous les progrès accomplis peuvent être obtenus grâce à des données harmonisées.

Le RPO utilisera des données harmonisées pour le suivi et le respect des politiques régionales convenues, élément important du mandat des organisations régionales.

Le RPO dans l'utilisation de données harmonisées sur la pauvreté dans le cadre du Plan de développement stratégique indicatif régional (RISDP) renforcera le cadre régional pour guider la SADC dans la réalisation de ses objectifs de développement par une croissance économique élevée et durable et une intégration économique plus poussée. Le RISDP devrait mettre au point des programmes qui permettront d'éliminer la pauvreté dans le cadre de sa priorité absolue de l'intégration régionale dans la Communauté de développement de l'Afrique australe et être en mesure de suivre leurs résultats en utilisant des données harmonisées sur la pauvreté. Le RISDP, avec des chiffres harmonisés de la pauvreté, renforcera l'intégration au sein

de la SADC en vue d'accélérer l'élimination de la pauvreté et d'atteindre les objectifs de développement durable.

En conclusion, l'étude a montré qu'en harmonisant les indicateurs de la pauvreté et de l'inégalité dans la région, les efforts déployés par l'Office régional de promotion de la femme pour surveiller la pauvreté seront faciles à réaliser et l'objectif du Cadre régional de réduction de la pauvreté visant à renforcer l'intégration régionale en réduisant la pauvreté dans la région sera facilement atteint.

Le Tableau A. LISTE DES RAPPORTS OFFICIELS SUR LA PAUVRETÉ ET DES PRINCIPAUX RAPPORTS D'ENQUÊTES EXAMINÉS

Pays et enquête	Enquête (s)	Année
Angola	Enquête sur les revenus et les dépenses et l'emploi en Angola (IDREA) Enquête sur les revenus et les dépenses	2008/2009, (IDR 2018-2019)
Botswana	Enquête de la mesure des sujets multiples au Botswana (BMTMS)	2015/2016
Comores		
République démocratique du Congo	Enquête Nationale Sur le Suivi Des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ENSOMD)	2019
Eswatini	Enquête sur les recettes et les dépenses (ERD)	2009-2010
Lesotho	Enquête sur le budget des ménages (EBM)	2017/2018
Madagascar	Enquête Nationale Sur le Suivi Des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ENSOMD)	2012 -2013
Malawi	Enquête intégrée sur les ménages 4 (IHS4)	2016/2017
Maurice	Enquête sur le budget des ménages (EBM)	2017
Mozambique	Enquête sur le budget des ménages (EBM)	2014 -2015
Namibie	Enquête nationale sur les revenus et les dépenses des ménages (NHIES)	2015/2016
Seychelles	Enquête sur le budget des ménages (EBM)	2013
Afrique du Sud	Enquêtes sur les conditions de vie (ECV)	2014/2015
Tanzanie	Enquête sur les budgets des ménages (EBM)	2011/2015, 2017-2018
Zambie	Enquête de surveillance des conditions de vie (ESCV)	2010, 2015
Zimbabwe	Enquête sur les revenus, la consommation et les dépenses des pauvres (ERDP)	2014/2015

Source: Recherche du consultant

Le Tableau B. DIFFÉRENTS TYPES DE MESURE DE LA PAUVRETÉ PAR CHIFFRE ET CHIFFRE D'INÉGALITÉ

Pays et enquête	Différents types de Mesures de la Pauvreté						Inégalité	
	Seuil de Pauvreté national (% de la population)	Année et Rapport	Ratio de couverture de la pauvreté à \$1,90 par jour (PPP 2011) % de la population	Année	Indice Mondial de Pauvreté Multidimensionnelle	Année	Gini	Année
Angola :	40,6	(IDR 2018/2019)			0,264	2015/2016 D	0,51	2018
Botswana	16,3	(BMTHS 2015/2016)	n.a	2015/2016	n.a	2015/2016	0,52	2015/2016
Comores		Enquête 1-2-3, 2014	35	2014	0,181	2012 DM	0,372	2014
RDC	77,1	2012	63,9	2012	0,378	2013/2014 D	n.a	
Eswatini	63	(IES 2009/2010)	63	2009	0,083	2014 M		
Lesotho -	49,7	(HBS 2017/2018)	27,3	2017	0,146	2014 D	0,45	2017/2018
Madagascar	77,8	(ENSOMD 2012/2013)	70,7	2012	0,453	2008/2009 D		
Malawi	51,5	(IHS4 2016/17)	51,5	2016	0,244	2015/2016 D	0,46	2016/2017
Maurice -	10,4	(HBS, 2017)	< 1%	2017	n.a	pas de données	0,400	2017
Mozambique	46,1	(IOF 2014/15)	46,1	2014	0,45	2014/2015 D	0,47	2014
Namibie	17,4	(NHIES 2015/2016)	28,7	2009	0,183	2013 D	0,56	2015/16
Seychelles	39,3	(HBS, 2013)	n.a		pas de données	pas de données	45,9	2013
Afrique du Sud	40,0	(LES 2014/2015)	18,8	2015	0,032	2014/2015 N	0,68	2014/15
Tanzanie	26,4	(HBS 2017-2018)	n.a	2019	0,275	2015/2016 D	0,38	2017-2018
Zambie	54,4	(LCMS, 2015)	54,4	2015	0,262	2014/15 D	0,56	2010, 2015
Zimbabwe	62,6	(PICES 2011/2012)	n.a		0,149	2015 D	n.a	

Note sur l'IPM : D indique des données provenant d'enquêtes démographiques et sanitaires (EDS), M indique des données provenant d'enquêtes multiples et N indique des données provenant d'enquêtes nationales Source : Examen des rapports officiels sur la pauvreté, du Rapport sur le développement humain, du PNUD, des rapports de la Banque mondiale, de Povcal,2017 et des documents correspondants (voir références A).Pour l'Afrique du Sud, limite inférieure du seuil de pauvreté

Le Tableau C. PERSONNES CONSULTÉES

PAYS	NOM	DESIGNATION
Angola	1. Paula Fouseca	Chef des Statistiques économiques
	2. Maria Costa	Chef de l'Indice des prix à la Consommation
	3. Ana Paula Machado	Chef
Botswana	1. Dr. Burton S. Mguni	Statisticien Général
	2. Moffat Malepa	
	3. Kutlwana Seblaaphuti	
République Démocratique du Congo	1. Prosper Juma	Directeur Général Adjoint de l'Institut National de Statistique
	2. Jeba Mukunda	Directeur des Statistiques économiques, Institut National de statistique
Seychelles	Sheena Saldanha	Économiste Principal, Ministère des finances, du commerce, de l'investissement et de la planification économique
Afrique du Sud	Nozipho Shabalala	Directeur général des Statistiques de la pauvreté et de l'inégalité – StatsSA
Madagascar	Mr. Idaraja	Directeur, INSTAT Madagascar
	Mr. Rasolonjatovo Ferdinard	Chef de section, Patrimoine et Conditions de vie
	Ms. Irene Ranaivoson	Chef du Département du Secteur Administratif et du Secteur Productif, Ministère de l'Economie et de la Planification, Antananarivo
Zambie	Mr. Lovemore Zonde	Chef de la Direction de la Surveillance des Conditions de vie
Communauté de Développement de l'Afrique Australe	1. Dr. Mubita Luwabelwa	Directeur, Politiques, Planification et Mobilisation des ressources
	2. Mr. Maxwell Mkumba	
	3. Deepchandsingh Jagai	
	4. Mr. Essiah Tjelele	Agent de Programme - Cultures, Groupe de la Sécurité alimentaire
GIZ – Congo	Dr. Andreas Kalka	Directeur Résident, GIZ, Kinshasa, RDC
GIZ – Botswana	Simone Berg	GIZ, Botswana, Gaborone
World Bank - Madagascar	Serge Radert	Consultant en Matière de Pauvreté et d'équité, Bureau de Pays de la Banque Mondiale, Madagascar. Sraidert@worldbank.org

Source: Consultant's Research

Le Tableau D. ÉCHELLE D'ÉQUIVALENCE ADULTE

ÂGE (ANNÉES)		CALORIES *(kcal)	ÉQUIVALENCE ADULTE FACTEUR DE CONVERSION
Nouveaux-nés	0 - 3	750	0.29
Enfants	1 - 3	1, 300	0.51
	4 - 6	1, 800	0.71
	7 - 10	2, 000	0.78
	11 - 14	2,500	0.98
Homme	15 - 18	3,000	1.8
	19 - 24 **	2,900	1.14
	25 - 50	2,900	1.14
	51+	2,300	0.90
	11 - 14	2,200	0.86
Femme	15 - 18	2,200	0.86
	19 - 24 **	2,200	0.86
	25 - 50	2,200	0.86
	51+	1,900	0.75
	11 - 14	2,700	1.06
Femmes Allaitantes (+500 kca) ***	15 - 18	2,700	1.06
	19 - 24 **	2,700	1.06
	25 - 50	2,700	1.06
	51+	2,400	0.94
	11 - 14	2,500	0.98
Femmes Enceintes (+300 kca)	15 - 18	2,500	0.98
	19 - 24 **	2,500	0.98
	25 - 50	2,500	0.98
	51+	2100	0.82

Source: Per capita versus adult – equivalent estimates of calorie available in household budget survey; Rafael Moreira Clara, Renanta Bertazzi levy, Lenise Mondini, Daniel Bandoni, Rio de Janeiro, 2010, www.scielo.br/pdf/csp/v26n11/20

* Selon les Allocations Alimentaires recommandées (RDA) for 1989
 ** Les tranches d'âge utilisées comme référence pour établir l'exigence calorique moyenne d'un adulte
 *** 500 Kcal supplémentaires pour l'allaitement selon la RDA
 # 300 kcal supplémentaires pour la grossesse, selon la RDA

Le Tableau E. ÉCHELLE ÉQUIVALENTE ADULTE POUR LA ZAMBIE

Groupe d'âge	Échelle d'équivalence
0 -3 ans	0.37
4 – 6 ans	0.64
7 – 9 ans	0.79
10 – 12 ans	0.80
Adulte (plus de 12 ans)	1.0

Source: CSO, 2005
Note: Échelle d'équivalence des adultes fondée sur les recommandations de la Zambie NFNC concernant la consommation de calories par jour).

Le Tableau F. MPI, DIMENSIONS ET INDICATEURS POUR LES SEYCHELLES

DIMENSIONS	INDICATEURS
<u>Niveau de vie</u>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Surpopulation</u> - <u>Logement</u> - <u>Électricité</u> - <u>Eau potable</u> - <u>Criminalité</u>
<u>Santé</u>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Dénutrition</u> - <u>Obésité</u> - <u>Consommation/abus de substances</u> - <u>Grossesse d'adolescente</u>
<u>Éducation</u>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Fréquentation scolaire</u> - <u>Plus haut niveau d'éducation atteint</u>
<u>Emploi</u>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Taux de chômage</u> - <u>Emploi informel</u> - <u>Jeunes, sans emploi, études ou formation (NEET)</u>

Le Tableau H. MPI, DIMENSIONS ET INDICATEURS POUR L'AFRIQUE DU SUD

DIMENSIONS	INDICATEURS
<u>Santé</u>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Mortalité infantile</u>
<u>Éducation</u>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Nombre d'années de scolarité</u> - <u>Fréquentation scolaire</u>
<u>Niveau de vie</u>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Combustible pour l'éclairage</u> - <u>Combustible pour le chauffage</u> - <u>Combustible pour la cuisine</u> - <u>Accès à l'eau</u> - <u>Type d'assainissement</u> - <u>Logement</u> - <u>Propriété des actifs</u>
<u>Activité économique</u>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Chômage</u>

RÉFÉRENCES

CSO, Central Statistical Office Zambia (2010b). "*Poverty Trend Report: 1996-2006*". Lusaka: CSO.

CSO, Central Statistical Office Zimbabwe "Poverty in Zimbabwe 1995." Harare, Zimbabwe.

Deaton, A. (1997). "*The Analysis of Household Surveys*". The Johns Hopkins University Press, Baltimore, Maryland, USA.

Deaton, A. and S. Zaidi (2002). "*Guidelines for Constructing Consumption Aggregates for Welfare Analysis*". Living Standards Measurement Study, Working Paper No. 135, Washington D.C.: The World Bank.

Duan, N. (1983). "*Smearing estimate: a nonparametric retransformation method*". Journal of the American Statistical Association, Vol. 38, 605-610.

Foster, J., J. Greer and E. Thorbecke (1984). "*A Class of Decomposable Poverty Measures*". Econometrica, Vol. 52, No. 3 (May), 761 – 766.

Hentschel, J. and Lanjouw, P. (1996). "*Constructing an Indicator of Consumption for the Analysis of Poverty – Principles and Illustrations with Reference to Ecuador*". Papers 127. World Bank – Living Standards Measurement.

Hentschel, J. and Lanjouw, P. (1998). "*Household Welfare Measurement and the Pricing of Basic Services*". Policy Research Working Paper Series 2006. The World Bank.

Miller, D.M. (1984). "*Reducing transformation bias in curve fitting*". The American Statistician, Vol. 38, 124-126.

NFNC, National Food and Nutrition Commission (2007). "*Food Composition Tables*". Third Edition, Lusaka: NFNC.

Namibian statistical Agency. Namibian household Incomes and Expenditure Survey, key Poverty Indicators 2015/2016, Windhoek, Namibia.

Ravallion, M. (1998). "*Poverty Lines in Theory and Practice*". Living Standards Measurement Study, Working Paper No. 133, Washington D.C.: The World Bank.

Ravallion, M. (2008). "*Poverty Lines*". In: "The New Palgrave Dictionary of Economics", 2nd edition. Durlauf, S. N. and L. E. Blume (eds). London: Palgrave Macmillan.

StatsSA, Statistics South Africa, (2017). "Poverty Trends in South Africa, An Examination of absolute Poverty 2006 and 2015". Pretoria, South Africa.

UN, United Nations (2005). "*Handbook on Poverty Statistics: Concepts, Methods, and Policy Use*". United Nations Statistics Division, New York, USA.

UN, Human Development Report, 2018, United Nations Statistics Division, New York, USA.

Wodon, Q. (2007). "*Growth and Poverty Reduction in West Africa: A Brief Overview*". MPRA Paper 11086. University Library of Munich, Germany.

Zimstats, Zimbabwe Statistical Agency, (2016) "The food Poverty Atlas, small Area food Poverty Estimation." Harare, Zimbabwe.

CONCEPTS ET DÉFINITIONS

Approche d'acquisition - Approche tenant compte de la valeur totale des biens et services effectivement acquis au cours d'une période donnée, qu'ils aient été entièrement payés ou non au cours de cette période.

Classification de la consommation individuelle selon l'objet (COICOP) - Système international de classification des biens et des services fondé sur la consommation individuelle par objet.

Indice des prix à la consommation (IPC) - Indice qui mesure le prix d'un panier fixe de biens et services de consommation.

Approche axée sur la consommation - Approche qui tient compte de la valeur totale de tous les biens et services consommés (ou utilisés) au cours d'une période donnée.

Dépenses de consommation - Dépenses relatives aux biens et services acquis et utilisés à titre privé par les membres du ménage, y compris les valeurs imputées pour les articles produits et consommés par le ménage lui-même.

Journal - Enregistrement contenant des entrées distinctes classées par date et indiquant ce qui s'est passé au cours d'une période donnée. En ce qui concerne l'IES et la LCS, les journaux de bord ont consigné toutes les acquisitions effectuées par le ménage pendant la période de tenue des journaux. Il s'agissait notamment de la description de l'article, de la valeur, de la source, du but, de la zone d'achat et du type de détaillant.

Marchandises durables - Articles ménagers qui durent longtemps, comme les appareils de cuisine, les ordinateurs, les radios, les télévisions, les voitures et les meubles, habituellement acquis une fois par année.

Unité de logement (UD) - Structure ou partie d'une structure ou d'un groupe de structures occupées ou destinées à être occupées par un ou plusieurs ménages.

Zone d'énumération (EA) - La plus petite unité géographique (morceau de terre) dans laquelle le pays est divisé aux fins du recensement ou de l'enquête.

Ferme - Zone de terre, avec ses bâtiments, utilisé pour l'agriculture ou l'élevage d'animaux.

Cadeau - Un objet reçu par le ménage de personnes qui ne sont pas membres du ménage ou des articles donnés par les membres du ménage à des non-membres, sans compensation

Revenu (particulier) - Tout l'argent reçu du salaire, ou de la propre entreprise; plus les avantages financiers de l'employeur, tels que les contributions à l'aide médicale et aux fonds de pension; plus tout l'argent provenant d'autres sources, telles que les activités de travail supplémentaires, les transferts de fonds des membres de la famille vivant ailleurs, les pensions ou les subventions de l'État, d'autres pensions ou subventions, les revenus des investissements, etc.

Revenus en nature/dépenses en nature - Il s'agit des articles acquis par le ménage sans en payer le coût, par exemple les bourses, les subventions de l'employeur, les services médicaux gratuits,

l'utilisation privée d'une voiture de compagnie ou d'un véhicule similaire, la valeur des tarifs réduits à des fins éducatives, les subventions des écoles et autres établissements d'enseignement, à l'exclusion des cadeaux et de l'entretien d'autres membres du ménage.

Marchandises non durables - Articles ménagers qui ne durent pas longtemps, comme les aliments et les soins personnels. Les ménages achètent habituellement ces articles quotidiennement, hebdomadairement ou mensuellement.

Production propre - La production propre est l'activité de production de biens que le ménage peut consommer ou vendre afin de compléter le revenu du ménage. De nombreux ménages - en particulier les ménages à faible revenu - doivent cultiver des aliments tels que des légumes, des repas, etc., ou garder des poulets ou du bétail pour les consommer et/ou les vendre afin qu'ils puissent mieux subvenir à leurs besoins.

Approche de paiement - Approche qui tient compte du paiement total effectué pour tous les biens et services au cours d'une période donnée, que le ménage ait commencé à les consommer ou non.

Unité d'échantillonnage primaire (UAP) - Zone géographique comprenant une ou plusieurs zones d'énumération du même type (et donc pas nécessairement contiguës) qui, ensemble, ont au moins cent unités d'habitation.

Fermes rurales - Fermes et zones traditionnelles caractérisées par une faible densité de population, un faible niveau d'activité économique et un faible niveau d'infrastructure.

Échantillon - Partie de la population sur laquelle on peut obtenir de l'information pour en déduire l'ensemble de la population d'unités d'intérêt.

Marchandises semi-durables - Articles qui durent plus longtemps que les biens non durables mais qui ont encore besoin d'être remplacés plus souvent que les biens durables, par exemple les vêtements, les chaussures et le matériel pour vêtements.

Secteur traditionnel - Terres appartenant à des collectivités sous la juridiction d'un chef traditionnel.

Villes urbaines - Villes formelles caractérisées par une densité de population plus élevée, des niveaux élevés d'activités économiques et des niveaux élevés d'infrastructures.

Bâtiment inhabité - Bâtiment inhabité, c'est-à-dire que personne ne vit là-bas.

Visiteur (ménage) - Personne visitant ou séjournant dans un foyer qui n'est pas un membre habituel du ménage.